

## Réaménagement de l'îlot Berlioz Commune de Mons-en-Barœul



Tuteur : M. Boutet

Barnat Rémi

Réaménagement de l'îlot Berlioz

*Barnat Rémi*

## REMERCIEMENT

Je remercie du fond du cœur mes parents et mon frère qui m'ont soutenu et aider sans compter tout au long du projet.

Je remercie chaleureusement Mme Lorthois, adjointe à l'urbanisme qui m'a conseillé et aiguillé.

Je remercie beaucoup Mme Ouatiki, responsable du service des archives pour ses recherches persévérées.

Je remercie Mr Yviquel, responsable Service Technique qui m'a aidé à concrétiser mes aménagements.

Je remercie Mr Selosse, responsable de quartier des Sarts pour ses conseils et sa bonne volonté.

Je remercie Mme Beaurenard et les membres de l'association historique de Mons pour leurs accueilles et leurs investissements.

Je remercie Mr Boutet, mon tuteur pour son aide et ses conseils.

Je remercie Mr Wojciechowski et Mme Joly, responsables INSEE, pour leurs patiences et leurs aides.

Je remercie Mr Franchomme, responsable Service Technique, pour l'intérêt qu'il a porté à mon projet.

Je remercie Mr Poma Saravia, photographe, pour ses clichés et son dévouement.

Je remercie Mr et Mme Nguyen Van, responsable de quartier des Sarts pour leurs temps.

Je remercie enfin les personnes qui ont accepté de répondre au questionnaire.

## PREFACE

Même si ce Projet individuel ne constitue en rien une étude sociologique des tensions qui peuvent exister au sein d'une certaine population Nordiste, il me semble essentiel pour proposer un aménagement cohérent d'accorder une part de mon étude à la compréhension de l'histoire de ces populations, et à l'adaptation aux besoins locaux des propositions d'aménagement. J'ai en effet constaté en étudiant le quartier de mon projet individuel qu'il est le lieu des mêmes forces et failles que le Nord-Pas de Calais.

C'est donc dans un souci d'« éclairer le présent à la lumière du passé » que je serai amené à expliquer l'histoire des gens du Nord, de Lille et à comprendre les besoins et carences structurelles de la ville de Mons-en-Barœul et tout particulièrement ceux de l'îlot Berlioz.

Mons-en-Barœul étant particulièrement long à écrire il arrivera que l'on utilise dans ce projet le terme concis de « Mons » qui n'est bien sûr pas à confondre avec le nom de la ville Belge.

Dans ce rapport il ne sera tenu aucun compte du budget de la commune, ou de la communauté de commune. En effet au vue du temps qui m'est impartie et de la complexité d'adaptation des budgets, il aura été décidé simplement de minimiser les dépenses en aménagement, tous considérés dans une optique de développement durable. On ne fera donc ici que donner des ordres de prix des équipements proposés.



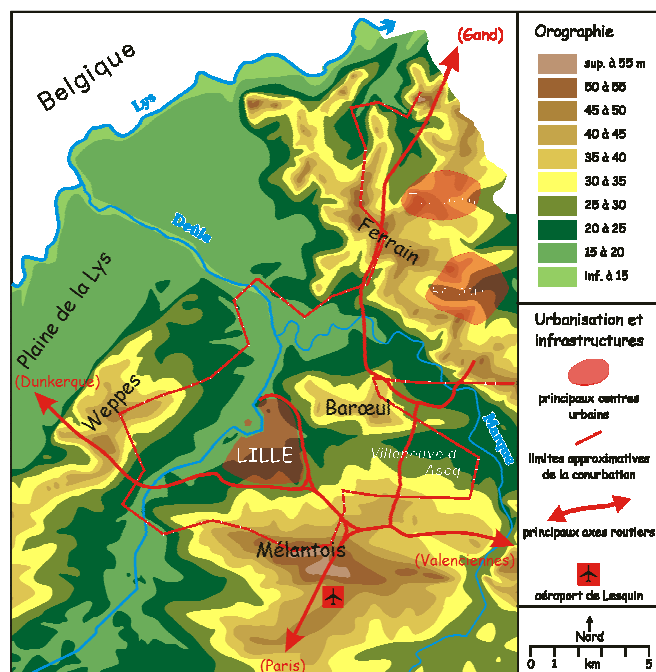
# SOMMAIRE

|       |                                                             |    |
|-------|-------------------------------------------------------------|----|
| I)    | INTRODUCTION .....                                          | 4  |
| II)   | PRESENTATION DU TERRITOIRE D'ETUDE.....                     | 5  |
| A)    | POPULATION ET ECONOMIE DE LA REGION NORD-PAS DE CALAIS..... | 5  |
| B)    | LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE .....                    | 7  |
| C)    | LA COMMUNE DE MONS-EN-BARCEUL .....                         | 9  |
| 1)    | Du village à la ville .....                                 | 9  |
| 2)    | Le territoire communale .....                               | 11 |
| 3)    | Evolution démographique.....                                | 13 |
| 4)    | Transports .....                                            | 14 |
| 5)    | Economie : .....                                            | 15 |
| 6)    | Les structures scolaires et de loisirs : .....              | 16 |
| III)  | DIAGNOSTIC DE L'ÎLOT BERLIOZ.....                           | 20 |
| A)    | LOCALISATION DE L'ÎLOT BERLIOZ .....                        | 20 |
| B)    | LES UTILISATIONS DE L'ÎLOT.....                             | 21 |
| 1)    | Les habitations .....                                       | 21 |
| 2)    | Les espaces verts .....                                     | 23 |
| 3)    | Les stationnements .....                                    | 34 |
| 4)    | Les voyettes.....                                           | 40 |
| C)    | LA POPULATION DE L'ÎLOT BERLIOZ.....                        | 42 |
| 1)    | Etat civil.....                                             | 42 |
| 2)    | Origines ethnique.....                                      | 43 |
| 3)    | Transports utilisés .....                                   | 44 |
| IV)   | PROPOSITION D'AMENAGEMENT .....                             | 45 |
| A)    | REQUALIFICATION ET RENOVATION DU PARC DES SARTS .....       | 45 |
| 1)    | Coté promenade du parc des Sarts .....                      | 45 |
| 2)    | Coté sportif du parc des Sarts .....                        | 58 |
| B)    | SECURISATION DES VOYETTES .....                             | 59 |
| C)    | REAMENAGEMENT DU PARKING ALLEE DU PARC .....                | 60 |
| V)    | CONCLUSION .....                                            | 62 |
| VI)   | BIBLIOGRAPHIE.....                                          | 63 |
| VII)  | WEBOGRAPHIE .....                                           | 64 |
| VIII) | TABLE DES ILLUSTRATIONS.....                                | 65 |
| IX)   | ANNEXES .....                                               | 70 |

## I) INTRODUCTION

**P**etit mont posé sur le Barœul (voir [carte 1](#)) au croisement de Lille et de Roubaix, Mons-en-Barœul a su au fil de son urbanisation nouvelle garder une **verdure** rafraichissante et conserver cette **intimité** qui lui est si propre. Les différents quartiers sont autant de bout d'histoire des temps passés qui caractérisent la **diversité** de Mons. Certains quartiers plus récents construits pour répondre à un important afflux de population, font désormais face aux **faiblesses et à l'usure de leurs équipements**.

Etant originaire de cette commune c'est tout naturellement que j'ai choisi de repenser certains éléments de l'îlot Berlioz désormais enclavé, et le siège de tensions notables. Afin de donner une impulsion nouvelle à celui-ci et de lui permettre de mieux s'intégrer dans la ville j'ai décidé d'y réaliser mon projet individuel.



**Carte 1 : Relief de l'agglomération de Lille**

(Source et réalisation : article wikipedia sur « Lille »)



**Photo 1 : Quartier des Sarts au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle**

(Source et réalisation : association historique de Mons)

**Réaménagement de l'îlot Berlioz**

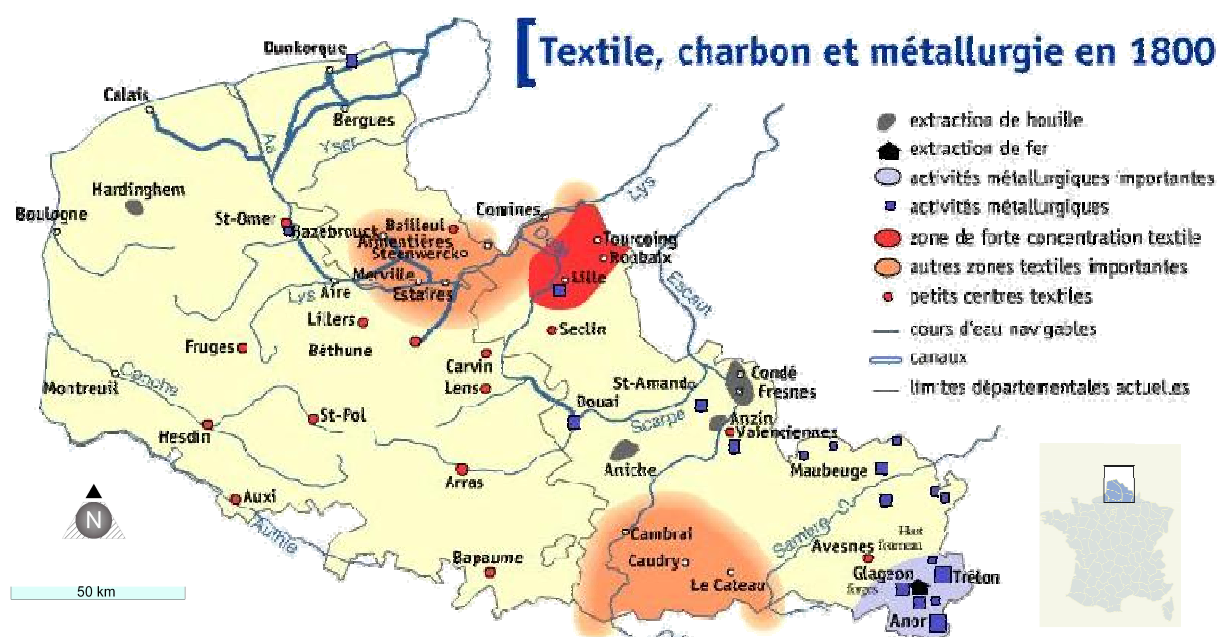
*Barnat Rémi*

## II) PRESENTATION DU TERRITOIRE D'ETUDE

### A) Population et économie de la région Nord-Pas de Calais

**L**e Nord-Pas de Calais a longtemps été le théâtre d'épisodes guerriers dessinant et redessinant les contours de ce territoire mouvementé. Tantôt Française, Flamande, Anglaise cette région anciennement appelée le Nord a mis du temps à être reconnue et à se reconnaître Française.

C'est à partir du XVIII<sup>ème</sup> que ce sentiment nouveau grandit dans le cœur des Nordistes, et il ne cessera de s'intensifier au fil des épreuves guerrières et des épopées économiques. Après une lourde période de transition, le Nord conserve son importance dans l'industrie du textile, et voit émerger sur son territoire un bassin minier assurant le développement parallèle de la métallurgie (voir [Carte 1](#)). La révolution de 1789 s'accompagnera d'un découpage final en deux départements dont le choix des préfectures suscitera de graves querelles.



Carte 2 : Base de l'économie du Nord-Pas de Calais des années 1800

(Source et réalisation : [www.nordpasdecals.fr](http://www.nordpasdecals.fr))

Le XIX<sup>ème</sup> siècle fera du Nord-Pas de Calais « la première usine » et « la première ferme de France », un succès atteint notamment grâce aux mesures de protectionnisme douanier, à l'importation de technologie de pointe depuis l'Angleterre et de main d'œuvre depuis la Belgique, au dynamisme de la bourgeoisie, aux richesses minières, à l'amélioration des voies de communication (1846 : inauguration de la ligne de chemin de fer Paris-Lille), et à la véritable révolution agricole des années 1850.



Au début du XX<sup>ème</sup> sa puissance s'accompagne déjà de déficiences importantes : vie politique et structure sociale profondément déchirée, urbanisation archaïque ou anarchique (infrastructures hétérogène et souvent insuffisantes), sous-qualification, sous-développement scolaire, secteur tertiaire en retard. La période noire de 1914 à 1918 aura l'effet d'un bain de souffrance et d'angoisse qui décimera les hommes dans la fleur de l'âge. La reconstruction urbaine et démographique fut alors permise entre autre par l'arrivée massive de migrants Belges, Polonais, Yougoslaves, Tchécoslovaques, Italiens, Espagnols et Maghrébins (224000 migrants travaillent dans le bassin minier en 1925). Cependant les faiblesses de cette région induiront une migration des habitants du Nord-Pas de Calais lors de la crise économique mondiale de 1929 et ceci jusqu'en 1936.



**Photo 2 : Ouvrier du bassin minier**  
(Source et réalisation : [www.nordpasdecalsais.fr](http://www.nordpasdecalsais.fr))

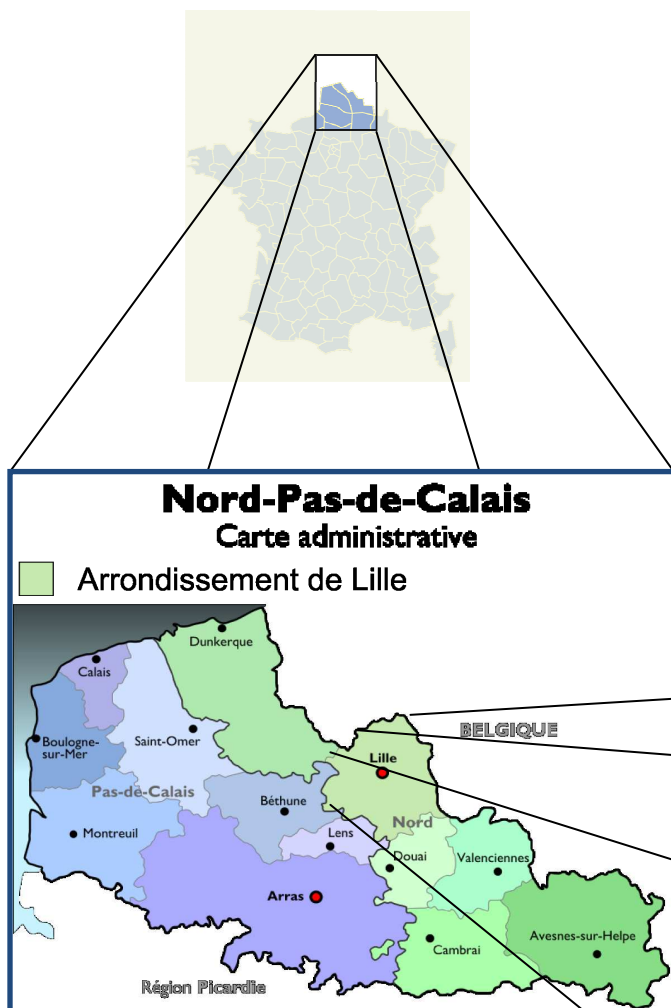
Survient alors la seconde guerre mondiale, nouvelle épreuve pour cette région qui sous la pression industrielle et militaire du III<sup>ème</sup> Reich s'oppose d'une seule voix de Résistance sous l'occupation Allemande. Dès la fin de la guerre les gagne-pains du Nord sont renforcées- les Houillères sont Nationalisées pour maximiser la production de charbon (voir [Photo 2](#)), la sidérurgie est restructurée (création d'Usinor en 1948) et le textile relancé –, des processus de modernisation et de diversification sont mis en place, comme la création de l'autoroute Paris-Lille lancé en 1954, l'implantation d'industrie de l'automobile dans les années 1970. Cette trop forte confiance en le seul secteur secondaire dans le contexte des chocs pétroliers de 1973 ravagent les zones industrielles vieilles : l'économie traditionnelle s'effondre, révélant les fragilités de l'appareil de production et des conditions de vie.

A partir de 1994 une série extraordinaire de grands travaux aboutit à la mise en exploitation du TGV Nord-Europe, d'Eurostar, de Thalys et du Tunnel sous la Manche. Malgré un ancien retard, la région connaît alors une rapide tertiarisation (62,8% des emplois). Cette croissance a permis de combler les retards en matière de formation scolaire et universitaire. Le développement régional peut ainsi aujourd'hui s'appuyer sur des compétences fortes comme la vente par correspondance (la Redoute, 3 Suisses, Damart), la grande distribution (Auchan), les transports et la logistique. Avec sept universités, le potentiel formation-recherche est devenu considérable. Le développement et la diversification du secteur tertiaire s'appuient sur le réseau des villes moyennes et surtout sur la conurbation Lille-Roubaix-Tourcoing, qui concentre près de la moitié des services supérieurs de la région.

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

*Barnat Rémi*

## B) Lille Métropole Communauté Urbaine



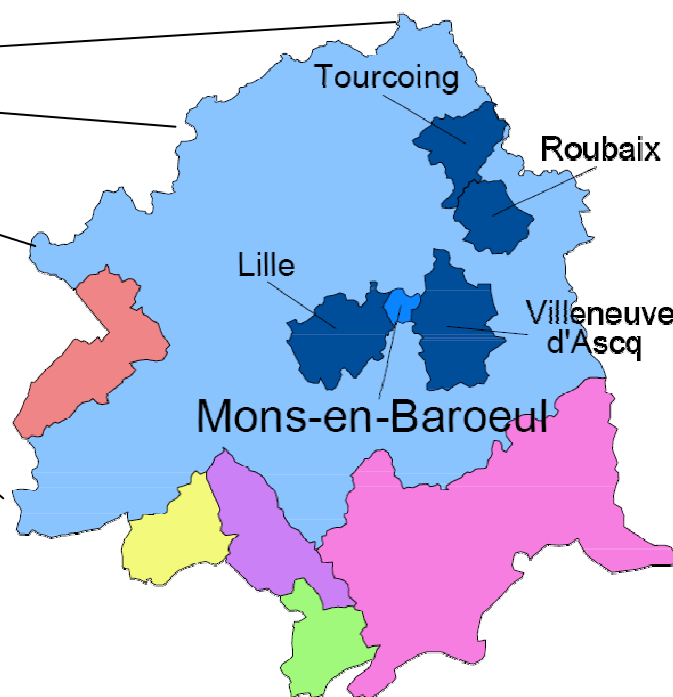
Carte 3 : Situation géographique du département du Nord  
(Source et réalisation : [www.nordpasdecals.fr](http://www.nordpasdecals.fr))

La compétence d'aménagement impose à la LMCU de réaliser :

- un **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale),
- un **PLU** (Plan Local d'Urbanisme),
- un **PLH** (Plan Local de l'Habitat),
- une **charte intercommunale** de développement d'urbanisme,
- une action foncière, la création, l'entretien, la réhabilitation des zones d'habitation, des zones industrielles, des écoles maternelles et primaires

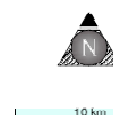
La Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) est une des structure intercommunale du Nord-Pas de Calais qui regroupe pas moins de 85 communes et plus d'un millions d'habitants. Elle fut créée en 1967 avec pour nom originel la Communauté urbaine de Lille. Elle reste à ce jour la plus importante des communautés urbaines française en nombre de communes fédérées et la **quatrième agglomération de France** après Paris, Lyon et Marseille.

A dominance rurale, Lille Métropole s'articule principalement autour de 4 grandes villes : Lille (son siège), Roubaix, Tourcoing et Villeneuve-d'Ascq (voir [Carte 4](#)). Ses 170 conseillers communautaires ont pour rôle d'assurer les compétences d'**aménagement** et de **service public**.



### La LMCU dans l'arrondissement de Lille

- Lille Métropole Communauté Urbaine (87 communes)
- Communauté de communes du pays de Pévèle (19 communes)
- Communauté de communes de la Haute-Deûle (5 communes)
- Communauté de communes du pays des Wéppes (5 communes)
- Communauté de communes du Cambrail (6 communes)
- Communauté de communes du sud Pévélois (3 communes)
- Les 4 pôles de la LMCU



10 km

Carte 4 : Situation géographique de Mons dans l'arrondissement de Lille  
(Source : [www.nordpasdecals.fr](http://www.nordpasdecals.fr), Réalisation : personnelle)

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi

La compétence de service public contraint également Lille Métropole à s'occuper :

- des transports urbains, de la **voirie**, de la **signalisation** et des **parcs de stationnement**,
- des services de logement et des organismes HLM,
- des **réseaux hydrauliques, d'assainissement et de résidus urbains**,
- du MIN (Marché d'Intérêt National),
- des crématoriums

Ajouté à cela la LMCU s'occupe des **équipements sportifs**, du soutien et de la promotion des grands événements métropolitains ainsi que de la valorisation du patrimoine naturel et paysager. En outre des subventions accordées à l'APIM (Agence pour la Promotion Internationale de Lille Métropole) sont la pour **aider les entreprises et les salariés à s'installer**.

Il est à noter que la LMCU est à une échelle internationale **partenaire de la COPIT** (Conférence Permanente Intercommunale Transfrontalière). Ce partenariat, destiné à évoluer vers la constitution d'un eurodistrict, a débouché sur la création de **l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai** en janvier 2008 (voir [carte 6](#)), premier Groupement Européen de Coopération Territoriale d'Europe.

Cet Eurométropole rassemblant pas moins de 145 communes a pour but d'assurer la concertation, de produire de la **cohérence transfrontalière**, de faciliter, porter et réaliser des projets élaborée en commun et de faciliter la vie quotidienne des habitants de la métropole franco-belge.



Carte 6 : Les partenaires de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai  
(Source et Réalisation : <http://www.nordpasdecals.fr>)

## Les 4 pôles de la LMCU :

La révolution industrielle a fait de **Lille** une **grande capitale industrielle** du **textile et de la mécanique**. A partir des années 1990 la reconversion vers le secteur tertiaire et la réhabilitation des quartiers sinistrés donne un autre visage à la ville. La construction du nouveau **quartier d'affaires Euralille** à partir de 1988, l'arrivée du TGV en 1993 et de l'Eurostar en 1994, le développement d'un **pôle universitaire** qui accueille aujourd'hui près de 100 000 étudiants, le classement Ville d'art et d'histoire en 2004 et les manifestations de Lille 2004, **Capitale européenne de la culture**, constituent les principaux symboles de ce renouveau.

**Ville historique de l'industrie lainière**, **Roubaix** accueille l'École nationale du textile fondée en 1883. Elle est également le **premier centre français de vente par correspondance** avec les principales entreprises de ce secteur. Une dynamique qui se traduit aujourd'hui par le développement des pôles de compétitivité reconnus dans les secteurs du **textile innovant**, à l'exemple d'Up Tex qui fédère près de 50 projets mêlant textile et technologies, et des **industries du commerce** (e-commerce).

Depuis le Moyen Âge, **Tourcoing** constitue un important centre d'industrielle du **textile**. Désormais soucieux de la nécessité d'une économie multiple elle s'est doté d'un Plan d'actions économiques favorisant l'**artisanat**, les **commerces de proximité**, le **tertiaire** dans une vision durable ainsi que la connaissance et l'**attractivité** de son territoire.

**Villeneuve-d'Ascq** est une **ville nouvelle**, créée à la suite de la réunion en 1967 des trois villages d'Annappes, Ascq et Flers. Aujourd'hui riche de ses **universités** et **grandes écoles**, et des transferts de **technologie** en direction des entreprises, elle cultive sa double passion de l'**innovation** (le métro VAL) et de la **recherche appliquée**. La ville a également lancé un important programme de construction de logements accompagné d'une politique dite de "**renouvellement urbain**", en particulier dans les quartiers d'habitat social dominant comme celui du « Pont de bois ».

## C) La commune de Mons-en-Barœul

### 1) Du village à la ville

**A** lors qu'elle manque d'être fusionnée avec Fives et Lille, Mons-en-Barœul possède en 1801 une **activité exclusivement agricole** avec en majorité des propriétaires cultivateurs et des gardiens de bêtes, quelques artisans logés dans au total 172 maisons (voir **photo 3**). Ils produisent alors à l'époque 12 quintaux de cuir et 4000 œufs par an qu'ils **vendent à l'extérieur**.



Photo 3 : Les Sarts au milieu du **XIX<sup>ème</sup>** siècle  
(source et réalisation : association historique de Mons)



Photo 4 : Les Sarts au milieu du **XIX<sup>ème</sup>** siècle  
(source et réalisation : association historique de Mons)

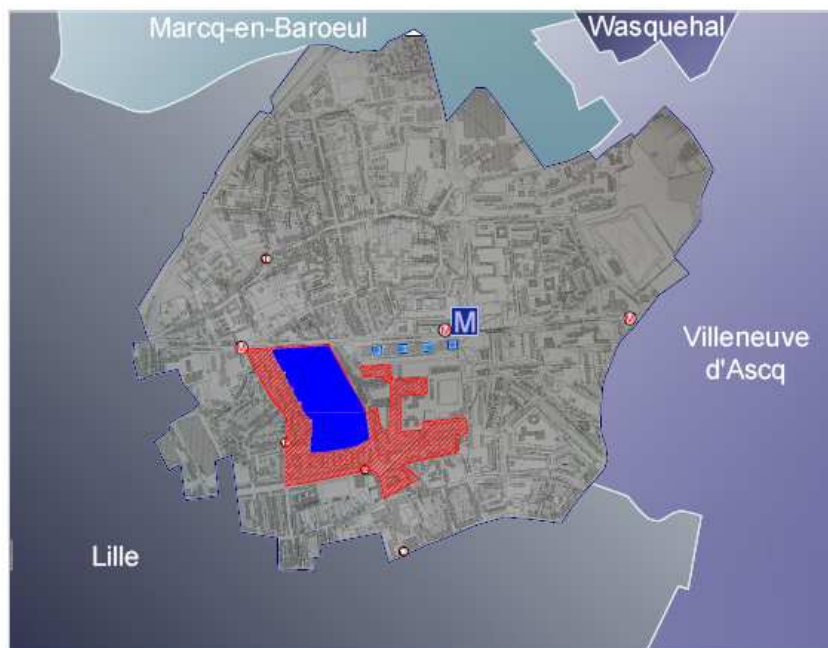
Mons et son « bon air » de campagne attire quelques bourgeois fortunés qui y établissent leur propriétés et font de Mons-en-Barœul pendant un temps une **zone résidentielle de prestige** (voir **photo 4**). Ce prestige est de courte durée puisque le dynamisme des industries Lilloise amène par le tout nouveau tramway une **nouvelle population modeste** faite d'ouvriers et d'employés lillois. Ainsi des **habitations ouvrières** s'installent surtout dans le **bas de Mons** arrivant au même moment que les quelques **pavillons maisons** de Gabriel Pagnerre destinés à la classe moyennes de toute la commune.

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi



Dans les années 1920 la commune profite de l'installation de la lumière électrique, suivi dans les années 50 de la **construction de 250 HBM** (Habitation Bon Marché)(voir [carte 7](#)) entre le quartier de l'an quarante et les Sarts :



Situation des constructions des HBM

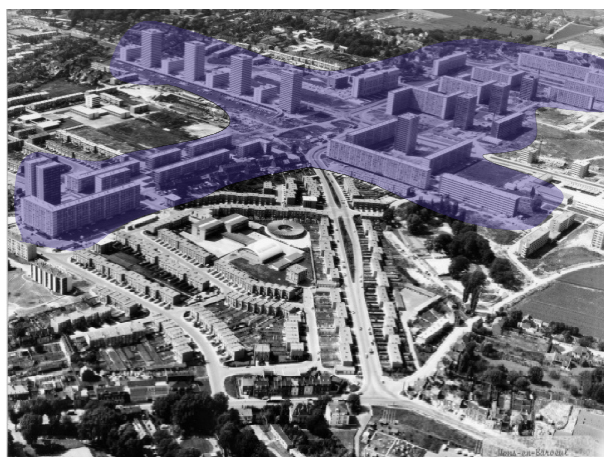
- Construction des HBM
- îlot Berlioz
- Tours America
- Maire de Mons-en-Barœul

**Carte 7 : Les constructions de HBM à Mons**

(Source : service urbanisme de Mons, réalisation : personnelle)

Le **quartier des Sarts**, cette immense parcelle cultivée comprise au départ entre les rues Jean Jaurès, Parmentier, Jean Jacques Rousseau et le boulevard du maréchal Leclerc, est acquise par la commune pour en faire des lotissements type HLM (Habitat à Loyer Modéré).

Les constructions **débutent en 1954** et en 1962 on y compte déjà 2740 personnes la moitié venant de l'extérieur. Ce **mélange de nouveaux et d'anciens monsois** se réparties sur 492 maisons individuelles et 132 appartements groupés autour d'un vaste parc. Malgré une mixité entre logement individuel et accession à la propriété bien respectée, une **frontière** s'installe petit à petit **entre le haut de Mons ancien et commerçant et le bas de Mons essentiellement résidentiel avec une population souvent d'origine modeste.**



□ La ZUP centre de Mons-en-Barœul

**Photo 5 : Vue aérienne de Mons-en-Barœul**

(Source : asso. historique de Mons, réalisation : personnelle)

La **ZUP** (Zone d'Urbanisation Prioritaire) de 1960 ne va faire qu'**intensifier cette frontière**. Avec pour double objectif d'**enrayer la crise du logement** et d'**empêcher l'urbanisation désordonnée**, la Zup est pensée et construite avec une **forte densité dans le centre**.

Ce nouveau centre prévoit alors d'être composé par la mairie, les commerces et les bureaux de la résidence Europe, l'espace culturel et la place du marché. D'autres immeubles collectifs, plus bas, sont prévus en bordure de jardins, et des unités de voisinage à dominante d'habitations individuelles occupent les espaces libres. Donc **un centre haut et structuré** (voir [Photo 5](#)) puis **une diminution de**

**volume et de hauteur pour arriver à une faible densité sur le pourtour.** Les voies de communication et les mails piétonniers constituent des quartiers qui possèdent leur groupe scolaire et leurs petits commerces. Le plan est présenté à Pâques 1962, il comprend 4.000 logements.

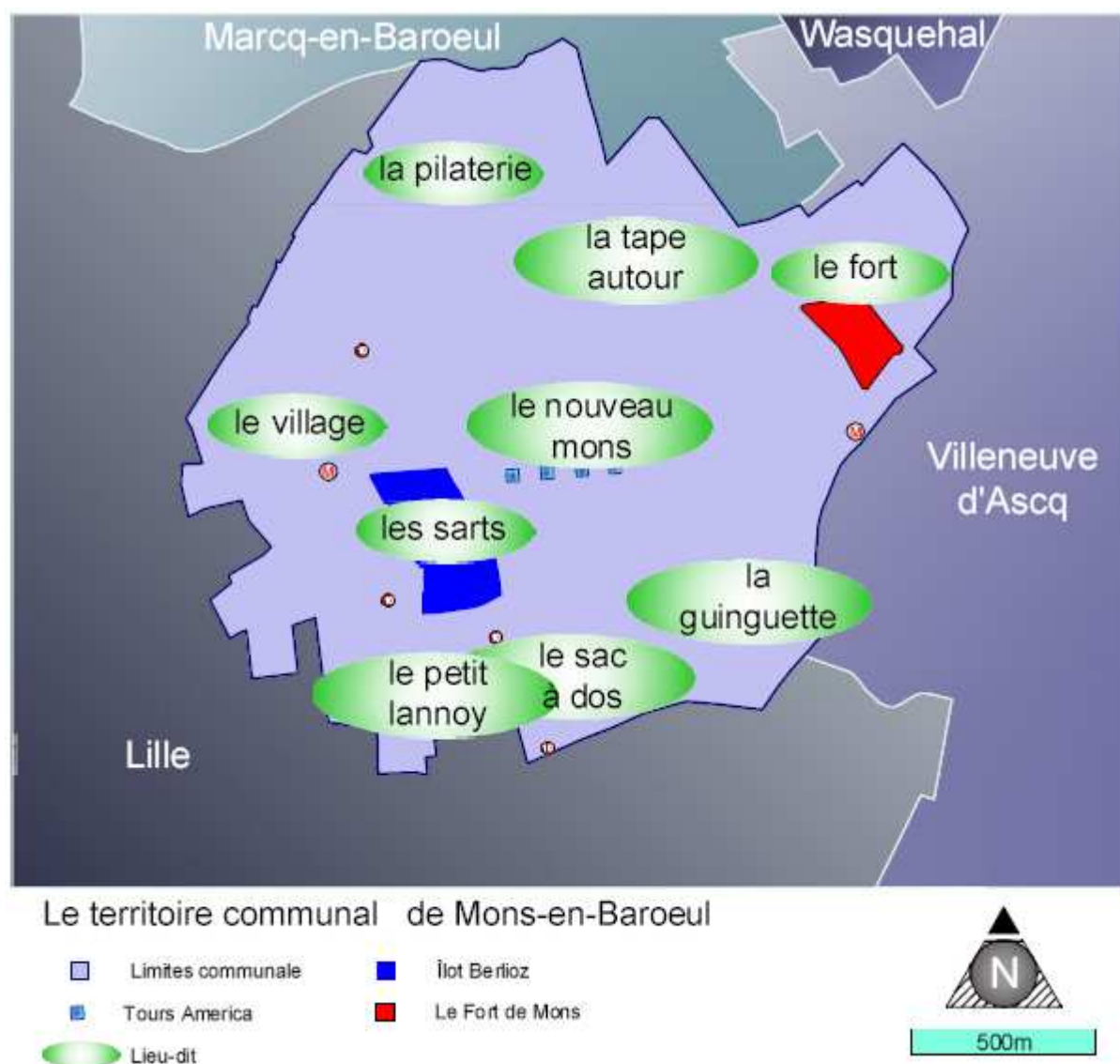
## Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi

Le centre commerciale de l'Europe fait grimper la population Monsoise a 30 000 habitants induisant une croissance sensible de la charge foncière qu'il faut a tout prix faire baisser par le nombre de logements collectifs.

On atteint ainsi des densités de 10 000 habitants au kilomètre dans les tours America et jusqu'à 40 000 dans le secteur Sangnier- Languedoc. **La ZUP modifie a jamais l'image de Mons désormais lieu de cohabitation des fortes densités de l'habitat collectif et des densités faibles de ses nombreux logements individuels mitoyen hérités de son passé.**

## 2) Le territoire communale



Carte 8 : Le territoire communal de Mons-en-Barœul et ses lieux-dits

(Source : plan public de Mons, réalisation : personnelle)

**M**ons en Barœul s'étend sur 277 hectares. La commune est divisée en **9 lieux-dits** ( voir [Carte 8](#)). On ne parle ici pas de quartier du fait de l'inexactitude des frontières de ces divisions communales.

« La pilaterie », « le village » et « la tape autour » constituent le « **haut de Mons** » à dominante d'habitation ancienne et de services (voir [photo 6](#)). « Le nouveau Mons », une partie de « la guinguette » et du « fort », parfois appelé à tort « **le nouveau Mons** » concentre la quasi-totalité des barres collectives de la commune et abrite le centre ville. Enfin « les sarts », « le petit Lannoy », « le sac à dos » et le bas de « la guinguette » constituent le « **bas de Mons** ».

Ce « bas de Mons », qui est le lieu de l'étude présentée ici, constitue une des zones principales de l'opération d'accession à la propriété profitant aux ouvriers venus porter main forte à Lille.

Ancienne bâtisse datant du Mons-village



Barres collectives

Résidences familiales  
d'accession à la propriété

**Photo 6 : Les types d'habitat à Mons**

(Source et réalisation : personnelle)

**Réaménagement de l'îlot Berlioz**

*Barnat Rémi*



### 3) Evolution démographique

**D**e 1800 à 1880, la croissance démographique est due à l'amélioration progressive de l'hygiène et des soins. Ces progrès sanitaires entraînent, dans un premier temps, une baisse du taux de mortalité alors que la natalité reste élevée, d'où l'accroissement naturel de la population. A cela il faut ajouter les **effets des révolutions agricoles** et industrielles qui multiplient les ressources nécessaires à la subsistance des humains.

Cette légère hausse de la démographie prend de l'ampleur avec la **mise en service des tramways en 1880** facilite les communications. Plus tard, la **législation sociale, diminuant progressivement le temps de travail**, renforce encore la tendance à permettre le logement plus loin dans la proche banlieue. Mons commence alors à être investie par une population ouvrière.

Dans la première moitié du XXème siècle, la loi Loucheur de 1928 et d'autres lois sur le logement social développent encore les possibilités d'habitations ouvrières. Dans la deuxième moitié du XXème siècle, la **réalisation du lotissement des sarts entre 1954 et 1959** et surtout la **création de la Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP)** provoque l'explosion démographique qui élève la population à quelque 30 000 habitants en 1976.

Le XXIème siècle fait émerger tout les **problèmes de tensions sociales** liées à la trop forte concentration de population dans les ZUP. Des **destructions de logement collectif** interviennent alors afin de dédensifier la ZUP : la population baisse (voir [figure 1](#)) et se stabilise et finit par atteindre **22 567 habitants en 2006**, avec une **densité de 7522 habitant aux km<sup>2</sup>** (voir [figure 2](#)).

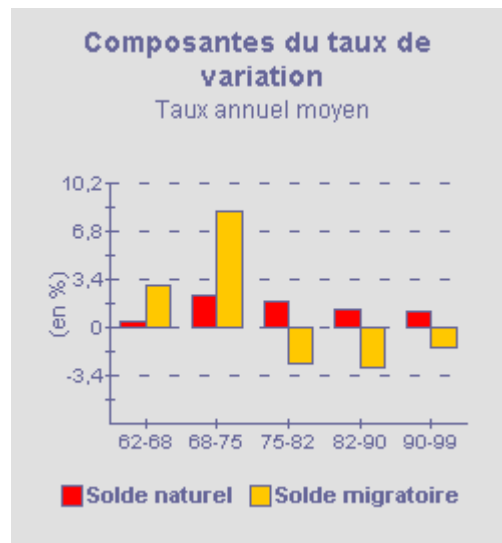


Figure 1 : Les composantes du taux de variation démographique  
(Source et réalisation : INSEE)

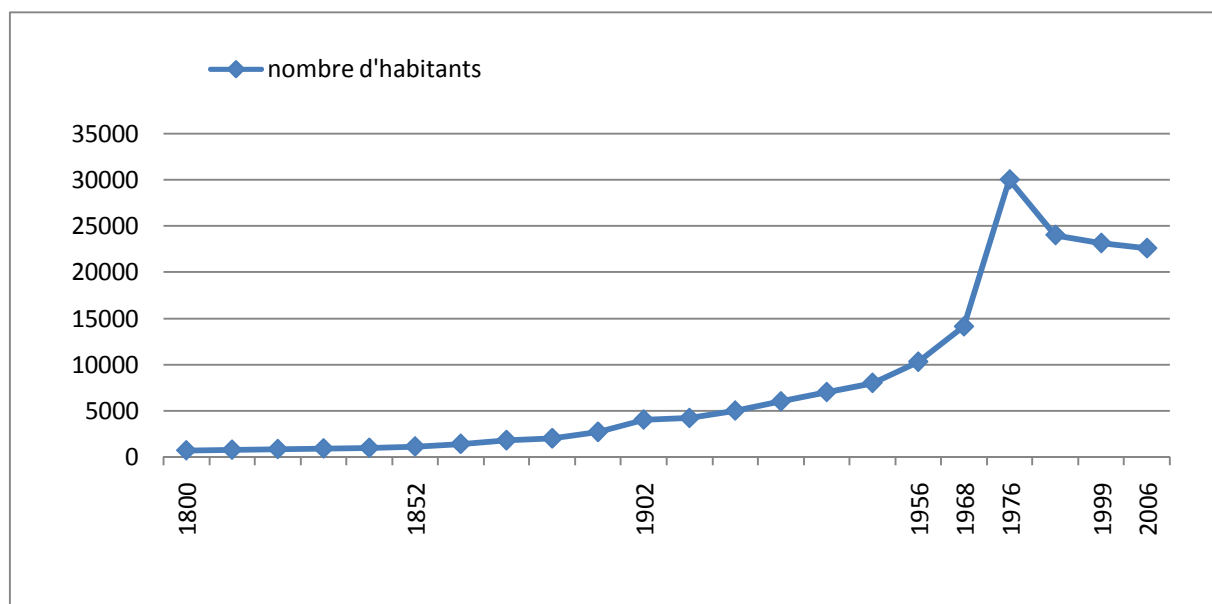


Figure 2: Evolution de la population Monsoise de 1800 à 2006  
(Source : INSEE, réalisation : personnelle)

Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi

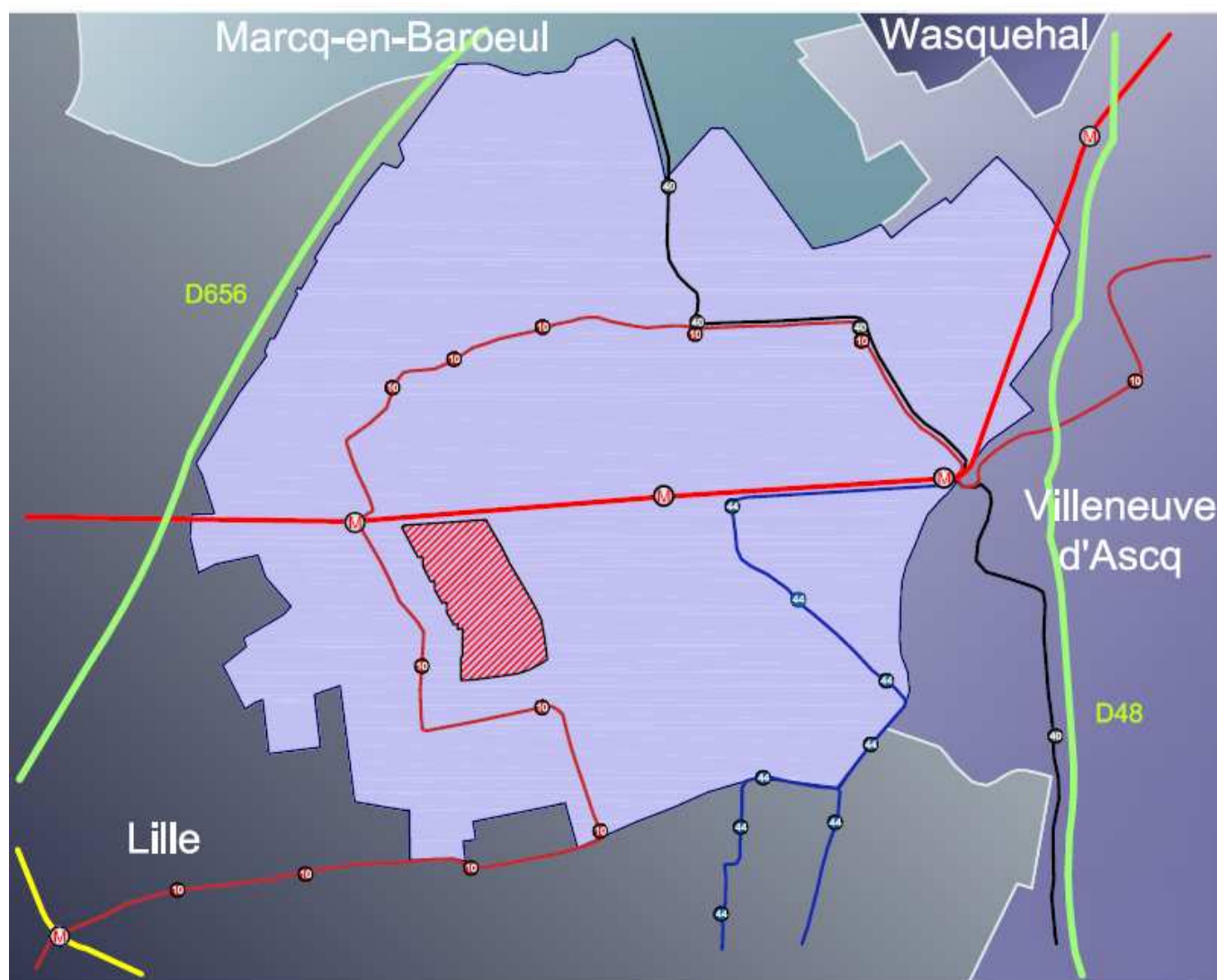


#### 4) Transports

Situé au cœur de la métropole Lilloise, Mons en Baroeul limitrophe de Lille, Marcq en Baroeul et Villeneuve d'Ascq, est idéalement placée à la croisée de grands axes de circulation autoroutiers, ferroviaires, de bus et de métro ( voir [carte 9](#)).

Mons est traversée d'Ouest en Est en son cœur par la ligne de métro 2 (station « Mons sarts », « Mairie de Mons » et « Fort de Mons ») qui passe successivement par Lille, Mons, Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing (voir [carte 9](#)). La ligne de métro 1 ne dessert pas Mons même si elle passe à proximité au Sud-ouest de la commune.

Trois lignes de bus qui la traversent également desservent l'ensemble des quartiers Monsois avec pas moins de 18 arrêts de bus. Ce réseau est complété par les deux autoroutes qui entourent Mons à l'Est et à l'Ouest.



#### Réseaux de transports en commun de Mons-en-Baroeul

- |                                                                                                       |                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Mons-en-Baroeul   |  Route départementale |
|  Ligne de bus n°10 |  Ligne de métro n°1   |
|  Ligne de bus n°40 |  Ligne de métro n°2   |
|  Ligne de bus n°44 |  Îlot Berlioz         |



500m

Carte 9 : Les réseaux de transports en commun de Mons-en-Baroeul

(Source : Transpole ; geoportail, réalisation : personnelle)

### Réaménagement de l'îlot Berlioz

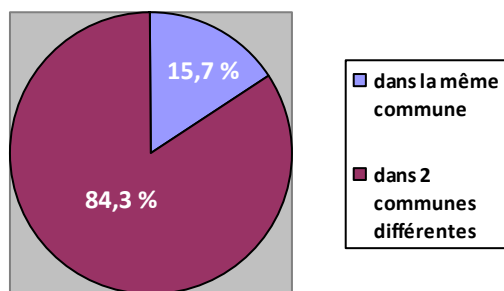
Barnat Rémi

## 5) Economie :

**L**a commune possède beaucoup de petit commerces, de services et deux grandes entreprises : la brasserie Heineken et le siège social des assurances La mondiale (voir [photo 7](#) et [photo 8](#)).

On compte entre autres 10 commerces d'alimentation générale, 10 boulangeries, 5 charcuteries, 16 hôtels-café-restaurants, 22 entreprises dans le bâtiment, 12 banques et assurances. Au total ces 204 entreprises locales desservent très bien Mons en Baroeul. La seule chose que les Monsois vont chercher ailleurs c'est le travail (voir [figure 3](#)).

Source « Guide de Mons 2000 »



Pop. Source : 8115 personnes

**Figure 3 : Lieu de l'habitation et du travail en 1999**

(Source : INSEE, réalisation : personnelle)



**Photo 7 : La Mondiale à la limite du quartier des Sarts**

(Source et réalisation : personnelle)

Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi





**Photo 8 : La salle des cuves de la brasserie Heineken**

(Source et réalisation : Guide de Mons 2000)

## 6) Les structures scolaires et de loisirs :

### (1) Les équipements culturels :

L'essentiel des activités culturelles à Mons ont lieu au Fort de Mons (situation géographique voir [carte 8](#) p.11). **Construit en 1880** par l'architecte Raymond Adolphe Séré de Rivières, il était destiné à l'artillerie défensive de Lille. Mons en Baroeul l'achète à l'armée en 1972. Un fois rénové en 1984 il est **dédié aux activités culturelles** et contient la **maison folie de Mons**.

On y compte aujourd'hui entre autres:

- Une **école de musique**
- Une **salle café-concert**
- La **bibliothèque** et la ludothèque municipale
- Une salle de danse
- Un espace culturel multimédia
- Une **salle d'exposition**
- Un **théâtre** à ciel ouvert
- Le siège de l'association historique de Mons



**Photo 9: Façade du Fort de Mons**

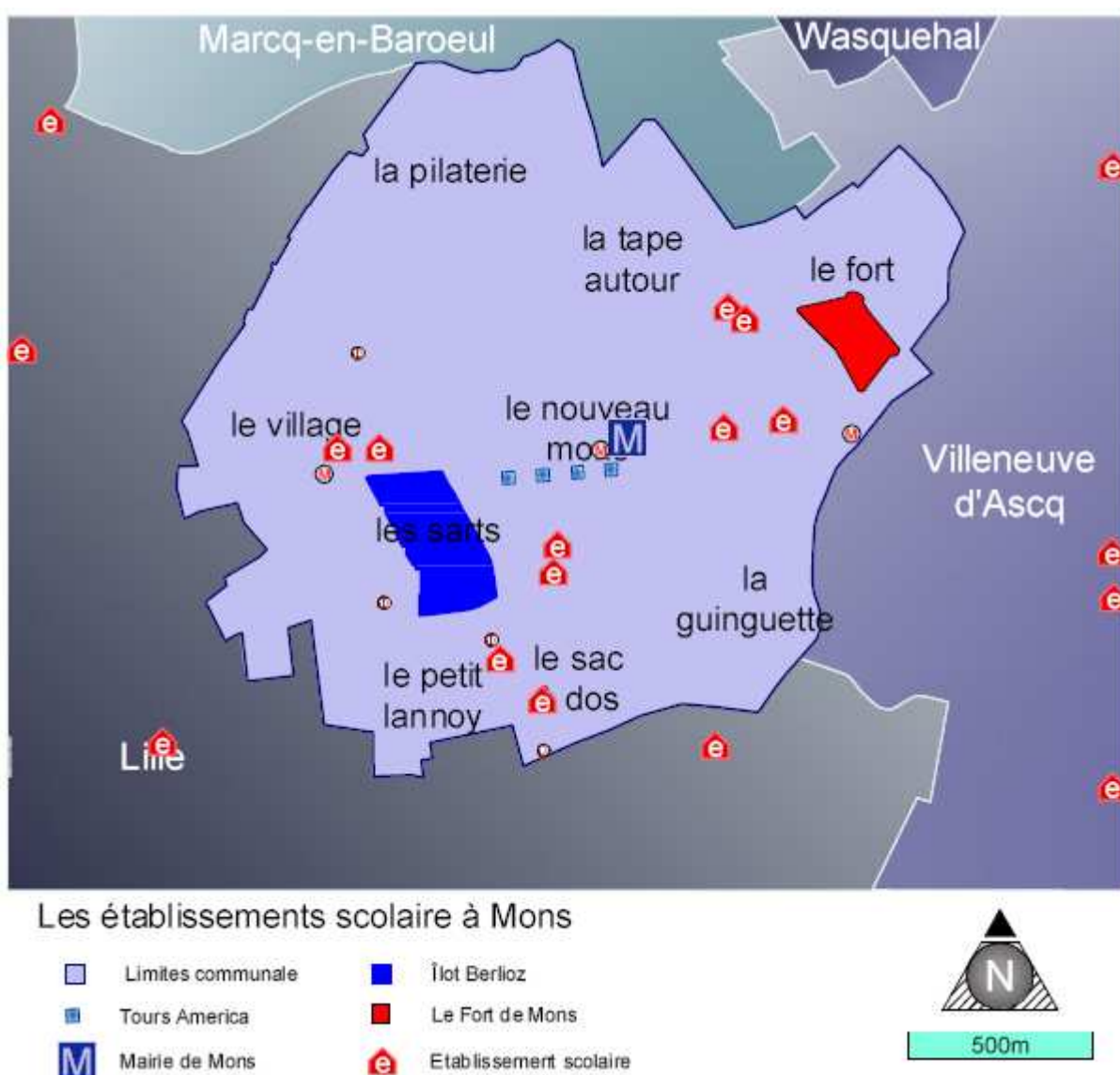
(Source et réalisation : personnelle)

**Réaménagement de l'îlot Berlioz**

*Barnat Rémi*

## (2) Les équipements scolaires :

**M**ons compte au total 22 établissements scolaires (voir [carte 10](#)), dont 11 écoles maternelles, 8 écoles primaires et 3 collèges. En revanche pour les lycées il faut se tourner vers Lille qui compte le plus grand nombre de lycée de l'agglomération, ou vers d'autres communes des environs.

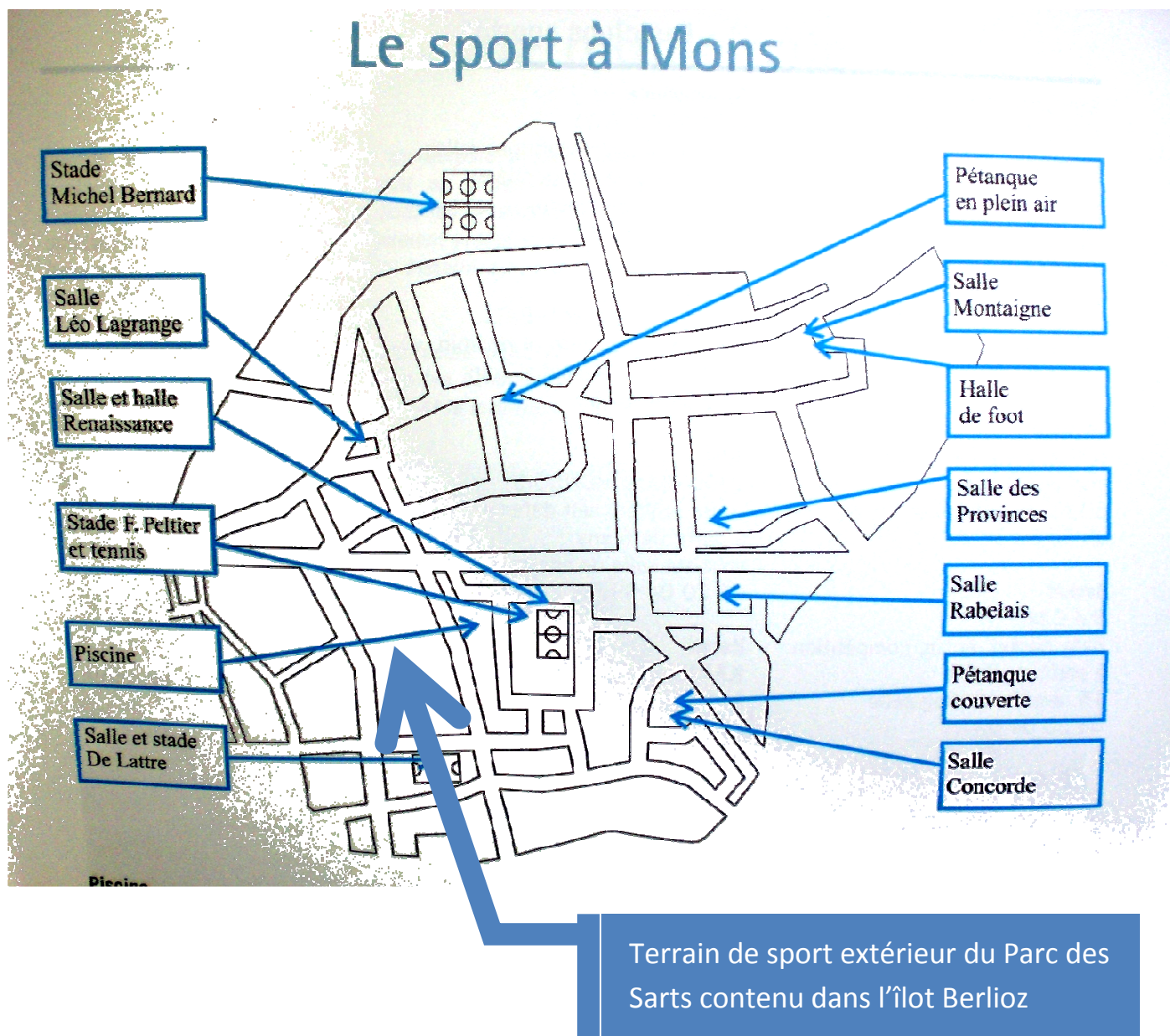


Carte 10 : Les établissements scolaires de Mons-en-Barœul

(Source : Google Earth , réalisation : personnelle)



### (3) Les équipements sportifs :



Carte 11 : Les terrains et salles de sports à Mons

(Source et réalisation : Guide de Mons 2000)

On peut remarquer que Mons est relativement bien desservi en équipements sportifs. Néanmoins il persistera un manque dans l'Ouest de la commune si le terrain de l'îlot Berlioz venait à disparaître. Celui-ci jouit donc avec le stade De Lattre d'une **position stratégique en termes d'équipements sportifs**.

De plus il est à noter que beaucoup des équipements sportifs de la commune ne jouissent pas d'un libre accès. En effet **peu sont laissés en libre accès** à tous, la plupart nécessitant une adhésion aux différents clubs évitant ainsi toutes dégradations excessives. Le terrain sportif du parc des Sarts est l'un des derniers à proposer un libre accès et à faire confiance à la civilité des Monsois.

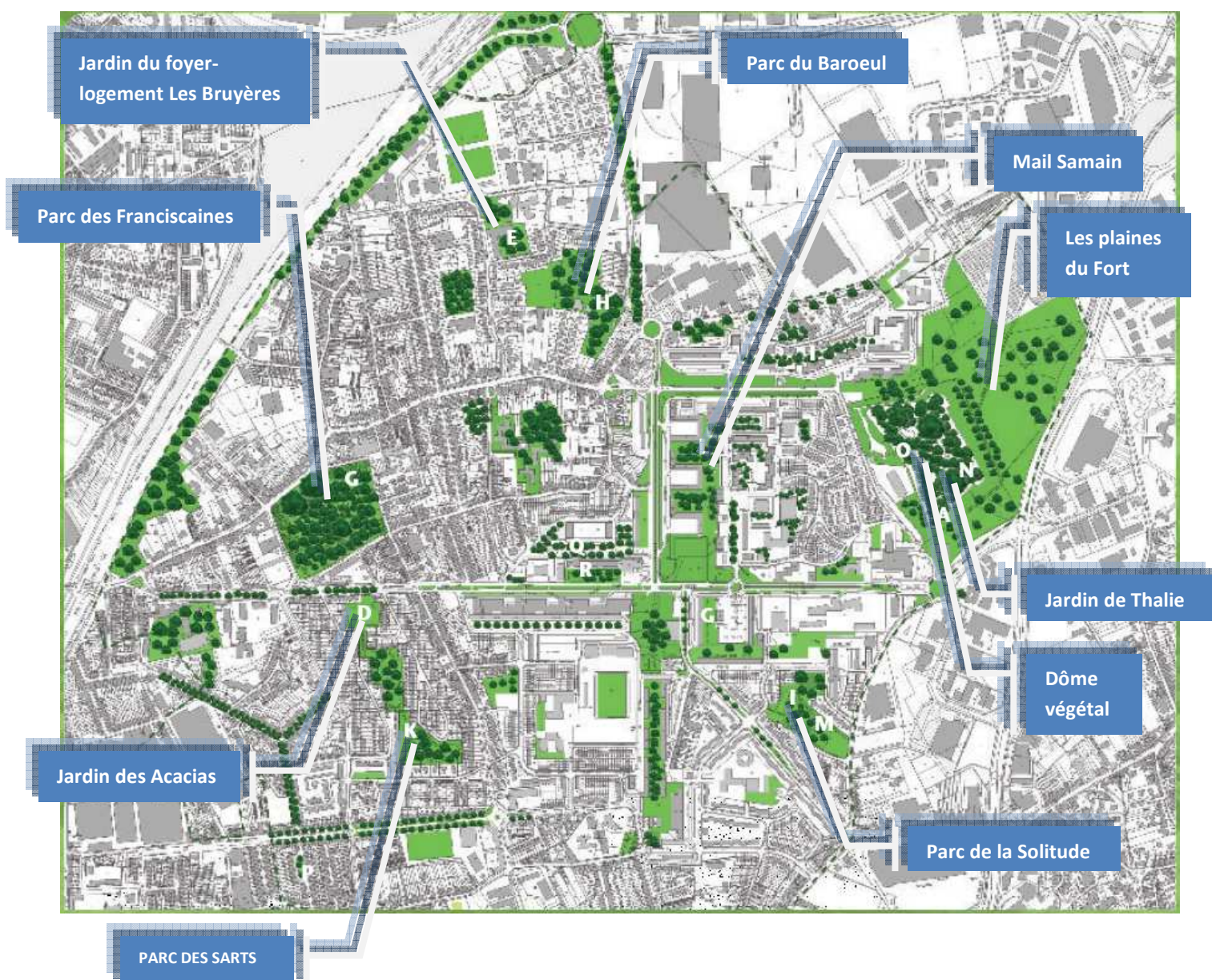
Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi

#### (4) Mons, une ville verte :

Le territoire communal contient pas moins de 60 hectares d'espaces verts publics, soit près du quart du territoire Monsois. Au delà des squares, jardins et parcs publics, notons que de nombreuses maisons de notre cité disposent d'un jardinet en façade, que nombre de voies Monsoise, même modestes sont dénommées « avenue » car bornées de rangées d'arbre abritant de larges coulées vertes, ponctuées aux intersections de massifs fleuris. Tous ces espaces habillent nos rues de vert et participe à l'image verte de Mons.

Néanmoins ce sont dans les parcs et les jardins publics que les monsois peuvent profiter au maximum de la verdure. Ils ont pour cela à disposition 5 parcs (Franciscaines, Sarts, Baroeul, Solitude, Fort) et 3 jardins (Bruyères, Thalie, Acacias)(voir [carte 12](#)).



**Carte 12 : Les parcs, Mails et jardins de Mons en Baroeul**

([Source et réalisation](#) : magazine « Mons et Vous » numéro 24, p.7)

Réaménagement de l'îlot Berlioz

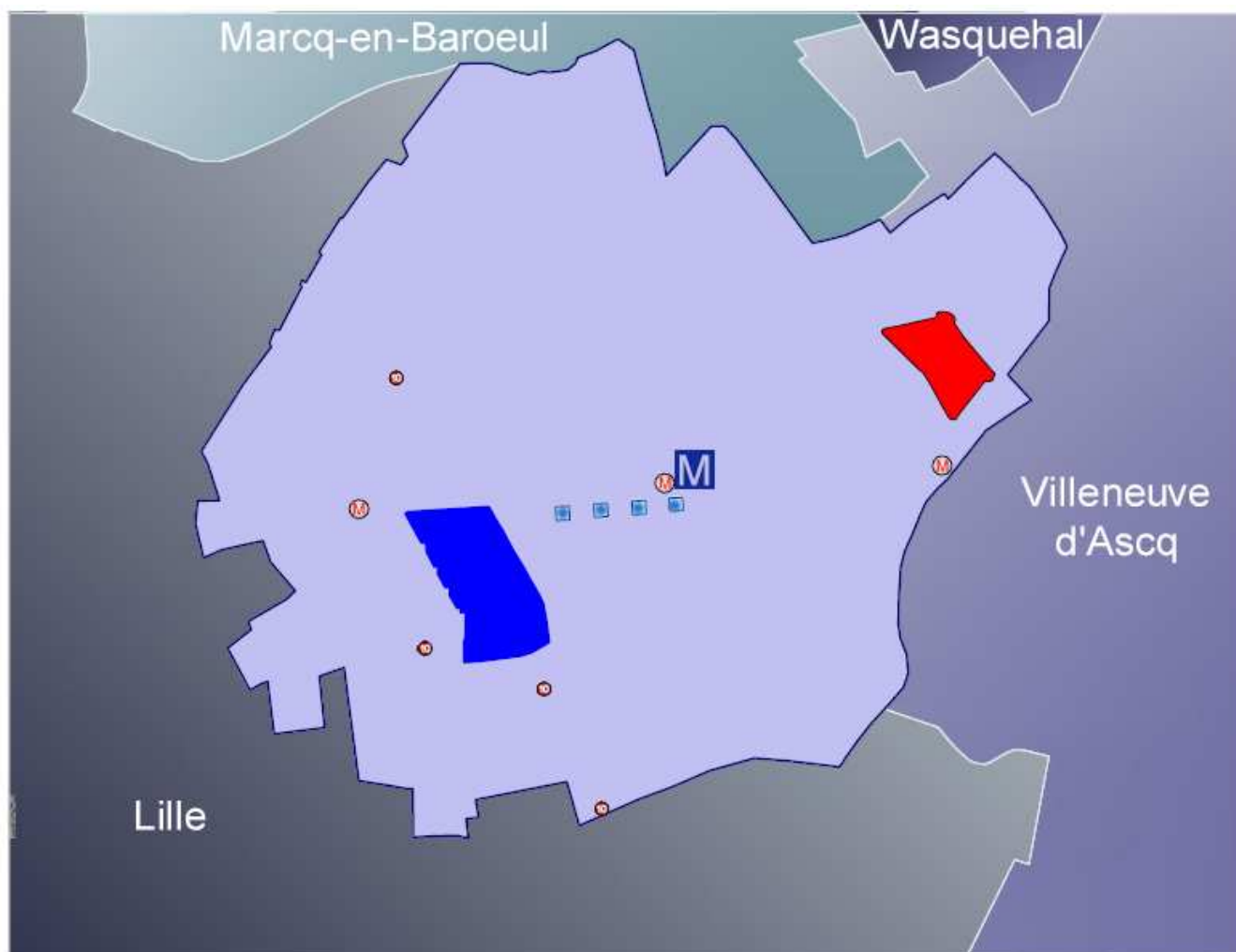
Barnat Rémi



### III) DIAGNOSTIC DE L'ÎLOT BERLIOZ

#### A) Localisation de l'Îlot Berlioz

L'Îlot Berlioz est situé dans le lieu-dit des Sarts (souvent appelé quartier des Sarts par abus de langage). Ce lieu-dit comprend, comme on l'a vu [carte 8](#) p. 11, la partie Nord du Sud-ouest de Mons (voir [carte 13](#)).



#### L'Îlot Berlioz à Mons en Barœul

- |                                                                                                       |                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Limites communale |  Îlot Berlioz     |
|  Tours America     |  Le Fort de Mons  |
|  Mairie de Mons    |  Station de métro |
|  Station de bus    |                                                                                                      |



Carte 13 : Situation géographique de l'Îlot Berlioz à Mons-en-Barœul

(Source : plan de mairie, réalisation : personnelle)

## Réaménagement de l'Îlot Berlioz

Barnat Rémi

## B) Les utilisations de l'îlot

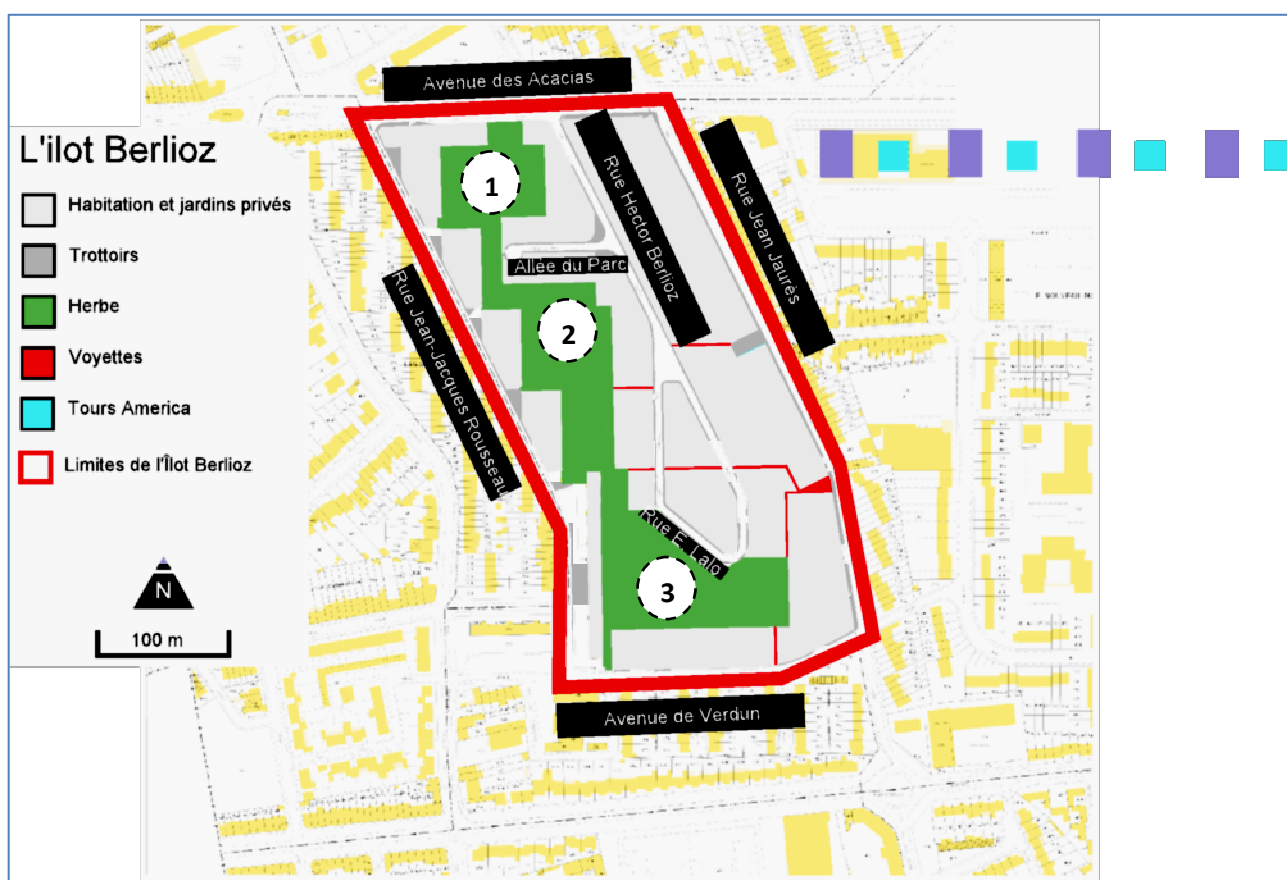
L'îlot Berlioz est constitué d'habitations de type divers, parfois séparées par des voyettes, de stationnements, d'un parc – le parc des Sarts- et d'un jardin –le jardin des Acacias.

### 1) Les habitations

**E**n termes d'**habitation**, celles qui jonchent la partie Nord-est de l'îlot rue Jean Jaurès (voir [carte 14](#)) sont de type ancien et s'opposent aux autres habitations de l'îlot. Ces dernières ont été construites de 1954 à 1959 et comptent :

- des **maisons R+2** situées au Sud-est rue Jean Jaurès ; à l'Ouest rue Jean-Jacques Rousseau ; et à l'intérieur de l'îlot rue Hector Berlioz et rue Edouard Lalo.
- Des **maisons R+0** (ou plein pieds) situées au sud de l'îlot ; au Sud-est de la rue H. Berlioz ; allée du Parc ; et avenue des Acacias.
- Une **barre de logements collectifs** au Sud-ouest de l'îlot.

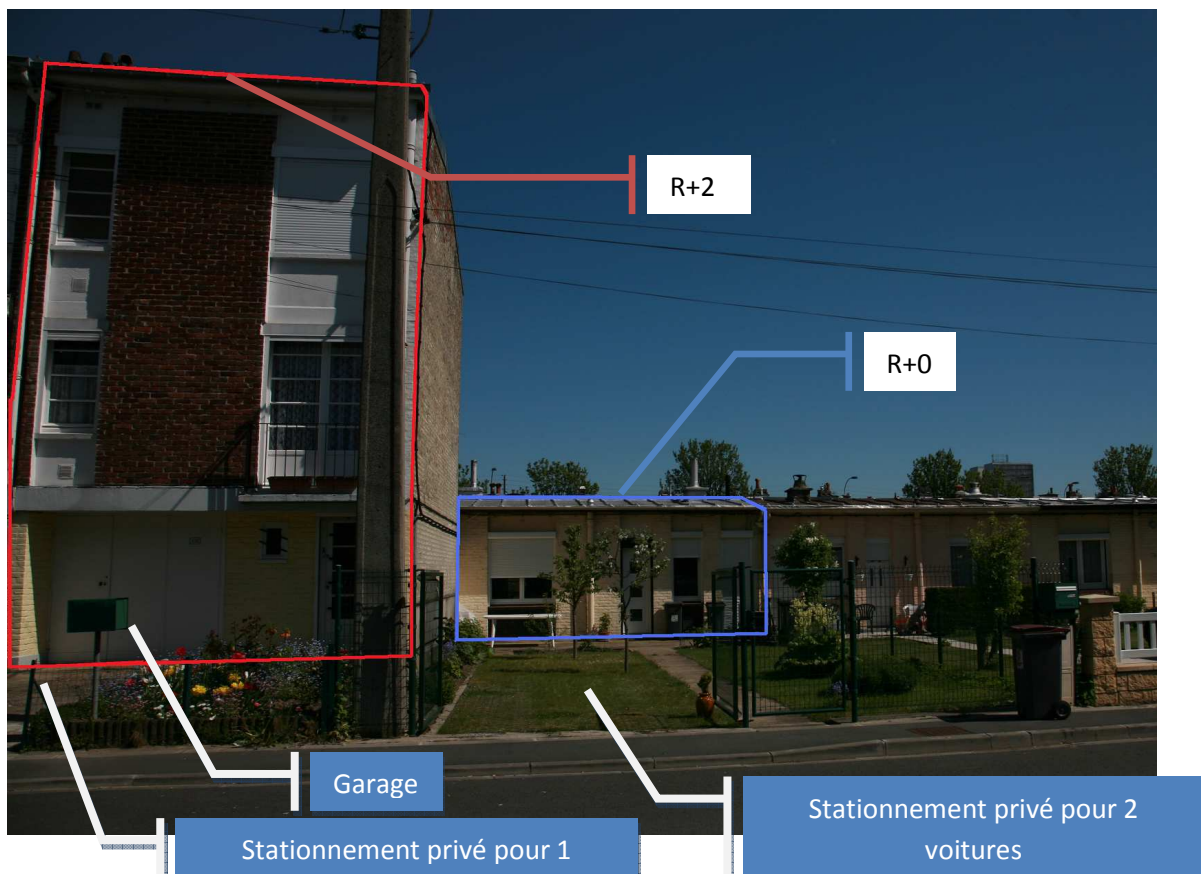
Dès leur créations les maisons de cette opération on profité à un programme d'accession à la propriété. L'émergence de ce nouveau quartier à Mons à ainsi pu permettre au Monsois et aux gens de l'extérieur qui le souhaitaient de devenir propriétaire en payant 15 000 anciens Francs/ mois pendant 20 ans. Une grande partie de ces petites maisons possèdent un garage et une allée devant leurs maisons pour garer une deuxième voiture (voir plus pour d'autres). Elles possèdent toutes un jardin en arrière-cour ou plus rarement en façade pour les R+0.



**Carte 14 : Plan de l'îlot Berlioz**

(Source : Direction générale des Finances Publiques – Cadastre, réalisation : personnelle)





**Photo 10 : Les 2 types de maisons de l'îlot Berlioz**

*(Source et réalisation : personnelle)*



**Photo 11 : La barre de logements collectifs R+5 de l'îlot Berlioz**

*(Source et réalisation : personnelle)*

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

*Barnat Rémi*

## 2) Les espaces verts

**L**es espaces verts de l'îlot sont compris entre la rue H. Berlioz, la rue J. J. Rousseau, et l'avenue de Verdun. Ils sont composés de 3 parties (voir [carte 14](#), p. 21) :

- 1 Le jardin des Acacias :** Ce jardin contenait autrefois un terrain goudronné un peu fouillis qui servait à la pratique sportive des établissements scolaire. Il contenait également un terrain de basket-ball et des pistes de pétanque. De manière générale son état était assez délabré, ce qui poussa la mairie à requalifier cette espace en jardin végétale avec jeux pour enfants (voir [photo 17](#), p.26) et piste de pétanque (voir [photo 18](#), p.27) avec pour thème « les matelots » :



Carte 15 : Plan du jardin des Acacias

(Source et réalisation : magazine « Mons et Vous », numéro 21, p.6)





**Photo 12 : Vue du jardin des Acacias depuis l'avenue des Acacias**

*(Source et réalisation : personnelle)*



**Photo 13 : Les phares de décoration en métal pain du jardin des Acacias**

*(Source et réalisation : personnelle)*

**Réaménagement de l'îlot Berlioz**

*Barnat Rémi*





**Photo 14 : La végétation et le minérale du jardin des Acacias**

*(Source et réalisation : personnelle)*



**Photo 15 : Les bancs du jardin des Acacias**

*(Source et réalisation : personnelle)*

**Réaménagement de l'îlot Berlioz**

*Barnat Rémi*





**Photo 16 : Les poubelles et les grilles du jardin des Acacias**

*(Source et réalisation : personnelle)*



**Photo 17 : Le jeux pour enfant du jardin des Acacias**

*(Source et réalisation : personnelle)*

**Réaménagement de l'îlot Berlioz**

*Barnat Rémi*





**Photo 18 : Le terrain de pétanque du jardin des Acacias**

(Source et réalisation : personnelle)

La piste de pétanque ayant été reconduite (voir [photo 18](#)), son manque à cet endroit ne s'est donc pas fait ressentir par les riverains (voir [carte 11](#), p. 18). En revanche **le terrain de basket lui n'a pas été reconduit** sur ce jardin, ce qui en soit est tout à fait incompatible avec la fonction de jardin mais constitue tout de même **un manque pour les sportifs qui désire avoir une pratique libre** d'inscription. En effet les deux seuls autres terrains de basket en libre accès se situent à 1 km et à 1.5 km.

2

#### **La partie sportive du parc des Sarts :**

Cette partie est composée de deux grands terrains d'herbe - l'un munis d'une cage de but, l'autre sans aucun équipement - et d'un terrain bétonné sur la partie Est. Le tout est parcouru par un chemin piéton en cailloux rouges, entouré d'arbres et de végétation diverse.





**Carte 16 : La partie sportive du parc des Sarts**

(Source et réalisation : GoogleEarth)



**Photo 19 : Le terrain bétonné à l'abandon dans la partie sportive**

(Source et réalisation : personnelle)

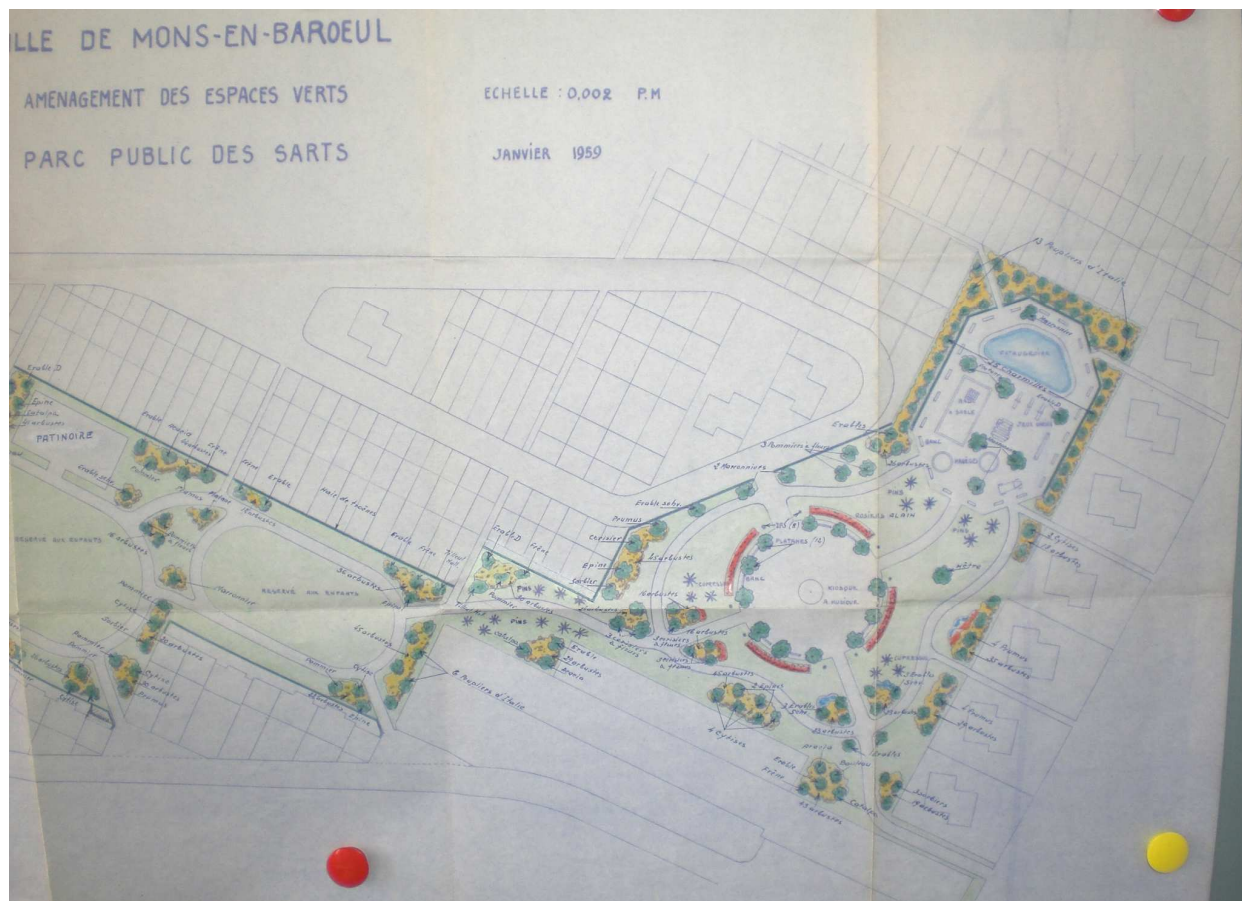
Le terrain bétonné prévu à la base pour la pratique de patin à roulette n'a jamais rencontré un grand succès et ne sert désormais plus qu'à entreposer les déchets végétaux en attente d'être évacués après le taillage de la végétation. Du fait de son inutilisation son état se dégrade petit à petit avec des fissures qui apparaissent et de la mousse qui pousse un peu partout sur celui-ci.

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

*Barnat Rémi*

### 3 La partie promenade du parc des Sarts :

A l'origine ce parc date de l'époque de la construction des logements des Sarts. C'est en 1959 que le dessin de l'actuel parc (voir [carte 17](#)) est présenté à la mairie. Il verra le jour quelques temps après. On y prévoit alors une pataugeoire, un bac à sable, des jeux pour enfant, une multitude de bancs, et une végétation luxuriante.



Carte 17 : Dessin du parc en 1958 par P. Jaquemin, ingénieur horticole

(Source : archives de Mons, réalisation : P. Jaquemin, ingénieur horticole)

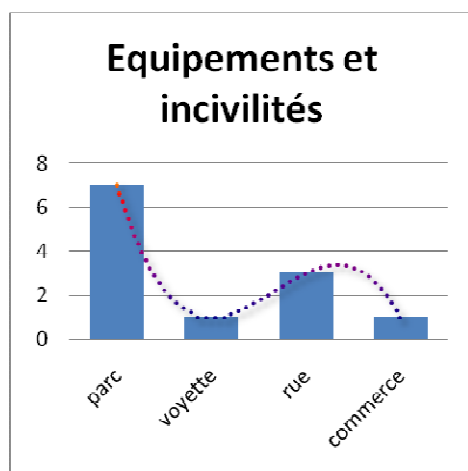


Figure 4 : Analyse du q. « Eléments et incivilités » (figure4).

(Source : questionnaire, réalisation : personnelle)

Le temps passe et en 1972 une remise en état du parc est orchestrée. Au programme :

- o Suppression de la pataugeoire
- o Remplacement par une balançoire, un avion et une cage à écureuil

Le temps et les incivilités le dégradent de plus en plus et on finit par supprimer certains jeux qui deviennent dangereux, le bac à sable qui est considéré comme vecteur de transmission de maladie infantile. Résultat aujourd'hui ce parc n'est plus que l'ombre de lui-même (voir [photo](#) p.30, p.31 et p.32) et la population sondée de l'îlot Berlioz le considère même comme l'équipement le plus victime de squat et de dégradation (voir

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi





**Photo 20 : Vue générale du parc 1**  
 (*Source et réalisation : personnelle*)



**Photo 21 : Les jeux pour enfant encore présents**  
 (*Source et réalisation : personnelle*)

**Réaménagement de l'îlot Berlioz**

*Barnat Rémi*





Photo 22 : La mousse qui gagne le sol sur toute la surface piéton

([Source et réalisation](#) : personnelle)



Photo 23 : Les bancs dégradés voir même arrachés

([Source et réalisation](#) : personnelle)

Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi





Photo 24 : Des reliefs inutiles et des plaques d'égouts qui ressortent

(Source et réalisation : personnelle)



Photo 25 : Vue générale du parc 2

(Source et réalisation : personnelle)

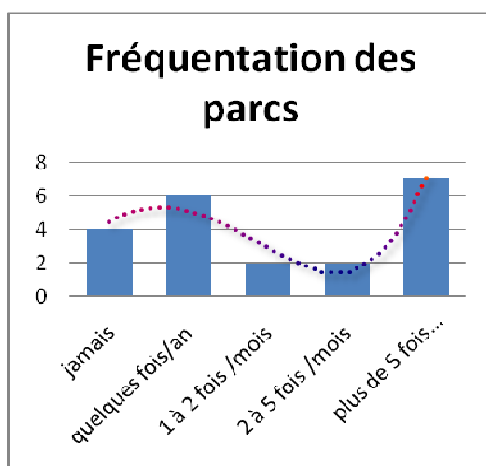


Figure 5 : Analyse du q. « Fréquentation des parcs »

(Source : questionnaire, réalisation : personnelle)

Les riverains continuent de le fréquenter (voir [photo20](#), [photo 25](#) et [figure 5](#)) parce qu'« un peu d'air frais et de nature ça fait du bien ». Mais ils sont les premiers à me témoigner qu'ils le trouvent dégradé et « mal fréquenté ». En effet ce parc à été il y a quelques temps le lieu de deal et de consommation de drogue, ainsi que de squat et dégradations. Les habitants de l'îlot Berlioz sont unanimes : « on y traîne pas le soir ! ». Et pour cause celui-ci n'est plus éclairé le soir pour selon la mairie « éviter sa fréquentation ». En effet certaines études le prouve : les lieux non éclairés sont peu fréquentés. Il est bien évident que la solution idéale serait de cloisonner le parc et de le fermer le soir comme c'est fait pour le jardin des Acacias, mais cela suppose un grand aménagement qui aurait intérêt à changer plus que des clôtures.

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi





**Photo 26 : Dispositifs de stoppage des véhicules motorisés**

*(Source et réalisation : personnelle)*

Le dernier problème évoqué par une majorité des habitants de l'îlot Berlioz est le problème des vélos, quad et petites motos « qui foncent à toute allure en traversant le parc ». En effet lorsqu'on y regarde de plus près les dispositifs type plots forment une zone incomplète et n'empêchent que les véhicules motorisés d'entrer. Pour la plupart ils n'empêchent pas les vélos et motos de pénétrer dans le parc. Ce problème est même apparu dans les questions récurrentes de la réunion de correspondant de quartier du 5 septembre 2008: « Parc des Sarts : problème d'ouverture, poteau manquant (défaut de suivi) ».

Cependant il existe des structures pouvant obliger les utilisateurs de vélos et de motos à en descendre. Ceux-ci forment une chicane (voir [photo 27](#)) qui tout en empêchant les deux roues de rentrer en fonçant, permettent aux poussettes et aux personnes handicapées d'accéder au parc. De tels dispositifs seront donc envisagés dans l'aménagement du nouveau parc.



**Photo 27 : Les dispositifs de ralentissements des deux roues dans les environ du jardin des Acacias**

*(Source et réalisation : personnelle)*



### 3) Les stationnements

L'îlot Berlioz possède quelques stationnements publics à l'intérieur de l'îlot (voir [carte 18](#)):

- 7 places allée du Parc (voir [photo 29](#))
- 26 places rue Lalo (voir [photo 28](#))
- 36 places rue J. J. Rousseau devant la barre (voir [photo 30](#))

L'îlot Berlioz possède également nombres de stationnements publics à proximité de l'îlot :

- 53 places avenue des Acacias qui sont la plupart du temps vides (voir [photo 31](#))
- 4 places rue Jean Jaurès en plus du stationnement de toute la rue
- 40 places avenue de Verdun devant l'autre barre en largeur du lieu-dit (voir [photo 33](#))

Des garages privés séparés de toute habitation (voir [photo 32](#)) sont également disponibles :

- Rue Jean Jaurès
- Avenue de Verdun
- Rue St Exupéry



**Carte 18 : Plan de l'îlot Berlioz et places de stationnements**

(Source : Direction générale des Finances Publiques – Cadastre, réalisation : personnelle)

Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi



Photo 28 : Les 26 places rue Lalo

([Source et réalisation](#) : personnelle)



Photo 29 : Les 7 places allée du Parc

([Source et réalisation](#) : personnelle)

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi









Photo 33 : Les 40 places avenue de verdun

([Source et réalisation](#) : personnelle)



Photo 32 : Les garages privés

([Source et réalisation](#) : personnelle)

Réaménagement de l'îlot Berlioz

*Barnat Rémi*



De plus il est à noter que la totalité des habitations R+2 possède un garage, ce qui représente une grande majorité de l'îlot et que seulement 19 habitations ne possèdent pas la place suffisante pour garer une voiture (voir [photo 34](#)) contre :

- 71 habitations qui possèdent entre 1 et 1,5 place de stationnement devant leurs maisons
- 47 habitations qui possèdent entre 2 et 2,5 place de stationnement devant leurs maisons
- 18 habitations qui possèdent 3 places de stationnement devant leurs maisons et plus

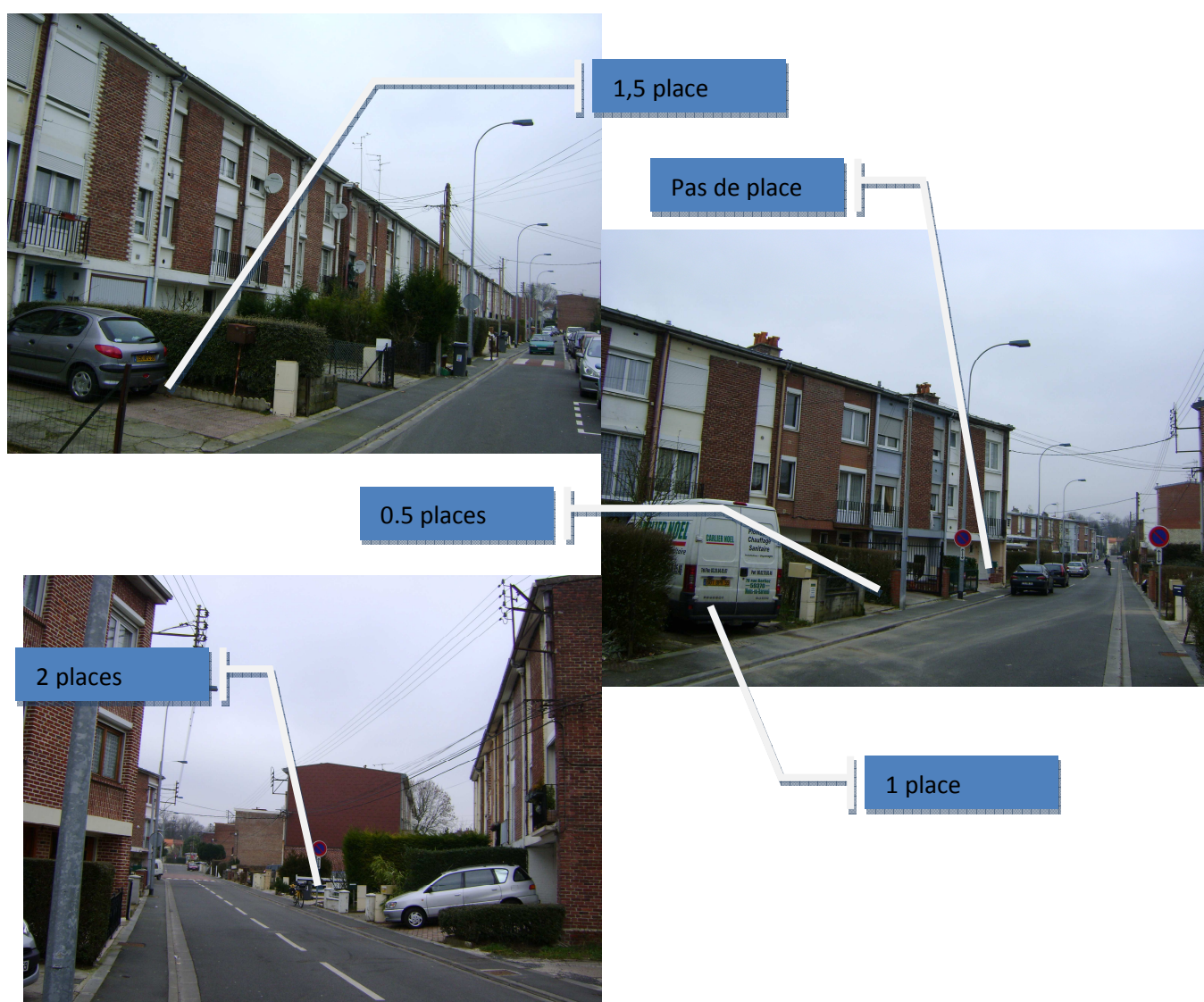


Photo 34 : Les différentes tailles de stationnements privés  
([Source et réalisation](#) : personnelle)

Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi

Les habitants de l'îlot Berlioz ont donc en moyenne entre 2 et 2,5 places pour garer leurs voitures (garage compris). Sachant que la moyenne est environ de deux voitures par foyer les problèmes de stationnement dont témoignent les riverains ne devraient pas exister. En fait ce qui arrive c'est certains utilisent leurs garages comme pièce à part entière, ne permettant plus alors de garer leur voiture. D'autres encore possèdent plus de 2 voitures par foyer du fait de la présence des enfants qui ont grandi et qui possèdent désormais leurs propres voitures.

En effet comme en témoigne l'analyse des questionnaires (disponible en annexe) réalisés dans l'îlot sur une population de 20 personnes (voir [figure 6](#)), la plupart d'entre eux considèrent le stationnement comme l'élément de la voirie le plus défaillant de l'îlot. Les trottoirs semblent également constituer un problème mais ne sont en vérité d'une conséquence du manque de stationnement qui induit un stationnement sauvage (voir [photo 35](#)) sur les trottoirs étroits ne laissant plus de place aux piétons, aux poussettes, aux cadis et aux poubelles. Ces stationnements sauvages empêchent même parfois les riverains de sortir leurs voitures de chez eux (voir [photo 36](#)).

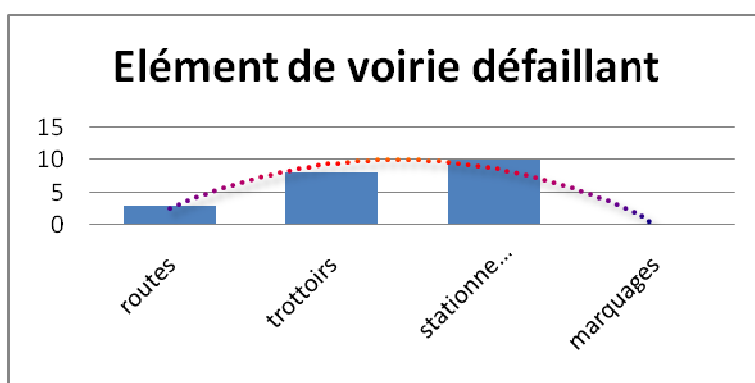


Figure 6 : Analyse du questionnaire « Élément de voirie défaillant »

(Source : questionnaire sur 20 personnes, réalisation : personnelle)



Photo 35 : stationnements sauvage qui ne laisse que peu de place pour les piétons

(Source et réalisation : personnelle)

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi



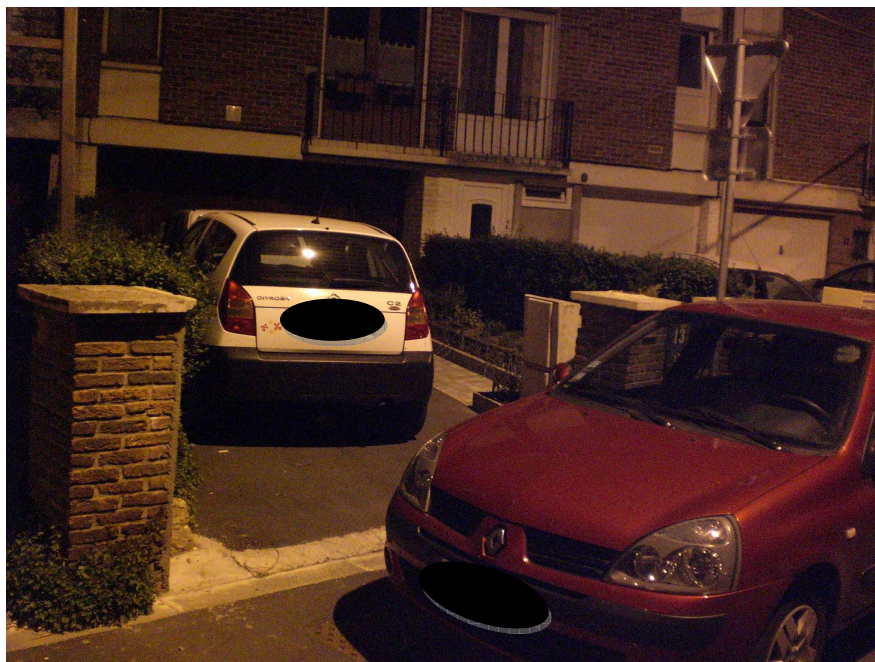
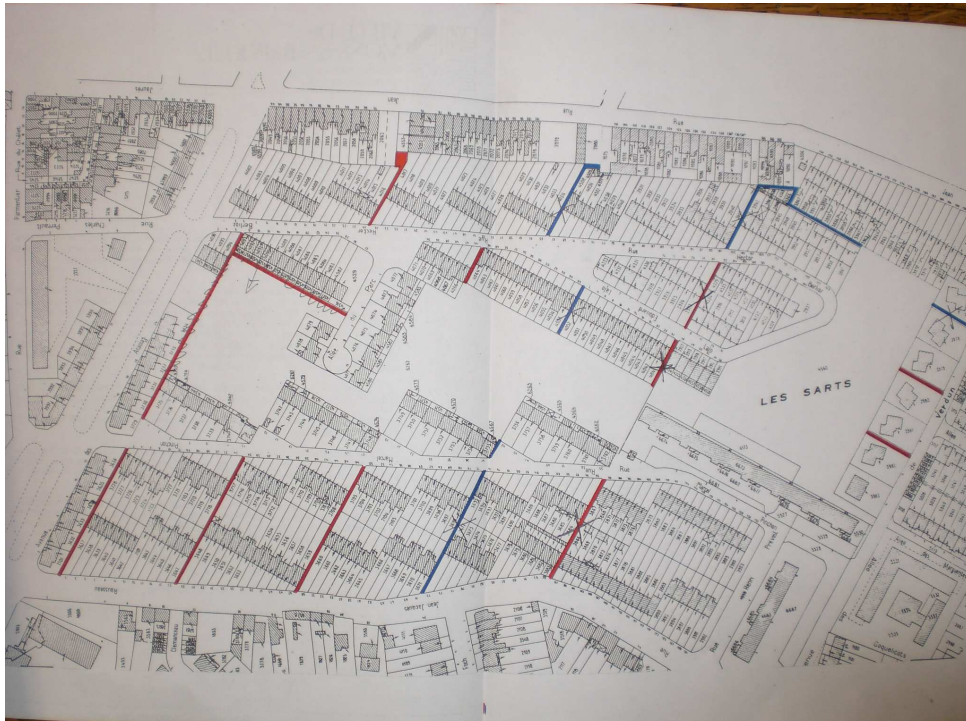


Photo 36 : stationnements sauvage qui empêchent les voitures de sortir  
(Source et réalisation : personnelle)

#### 4) Les voyettes

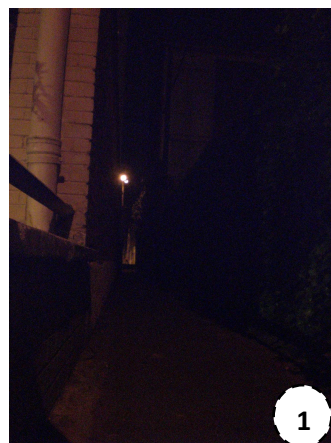
Ces petites raccourcies souvent situées entre les murs porteurs de deux maisons, constituent un espace étroit et parfois synonyme d'insécurité le soir. Auparavant il en existait 11 dans l'îlot mais suite à des agressions et un sentiment d'insécurité dans ces lieux étroits et souvent mal éclairés, la mairie a ramené ce nombre à 6 (voir [carte19](#)).



Carte 19 : Plan des voyettes de l'îlot Berlioz  
(Source et réalisation : archives de Mons)

Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi



3

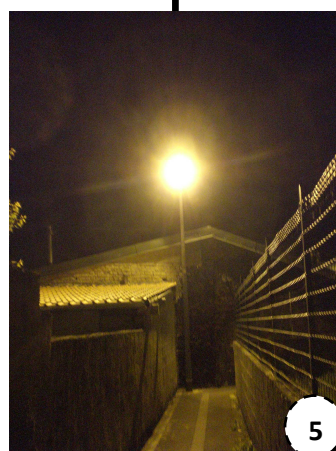
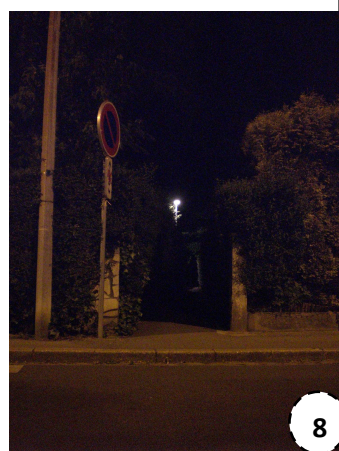
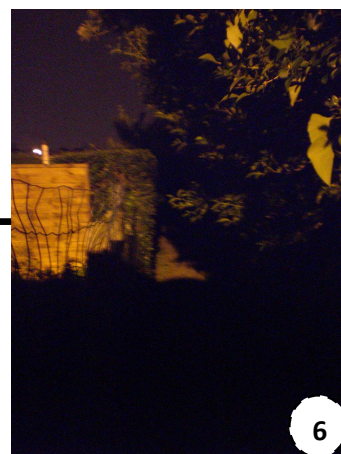
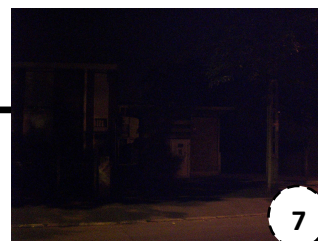


Photo 37 : Eclairage des voyettes  
(Source et réalisation : personnelle)

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi



Il suffit d'emprunter les voyette le soir pour se rendre compte de leur caractère sauvage insécuritaire. Au cours de mon sondage la plupart des opinions le dénonce (voir [figure 7](#)). Les voyettes posent toujours problème et une opération d'aménagement devra prévoir leur sort qui est intimement lié à celui des habitants et surtout à la fréquentation du parc.

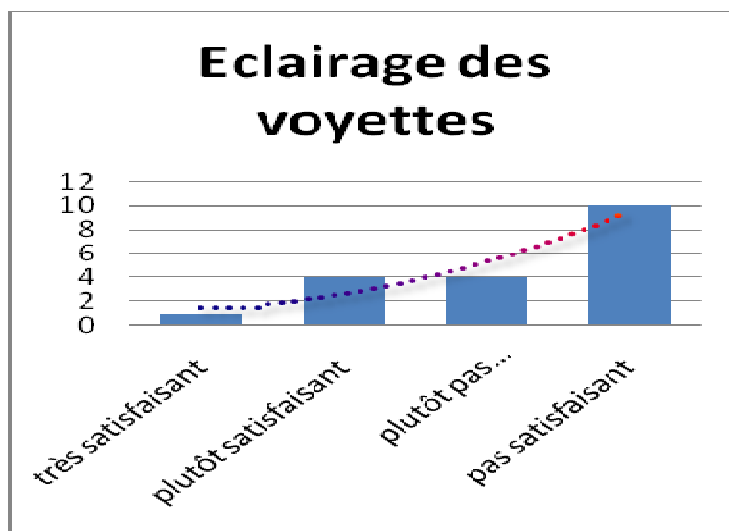


Figure 7 : Analyse du questionnaire « Eclairage des voyettes »  
(Source : questionnaire sur 20 personnes, réalisation : personnelle)

## C) La population de l'îlot Berlioz

### 1) Etat civil

La population de l'îlot Berlioz est composée d'une faible majorité de foyer de 3 à 5 personnes (voir [figure 8](#)). Néanmoins les foyers d'une, de deux et de plus de six personnes ne constituent pas du tout une minorité faible. En croisant ces résultats avec les classes d'âge de la population (voir [figure 9](#)), on comprend aisément que **beaucoup de famille** habitent l'îlot **avec des enfants ayant en majorité moins de 18 ans**. Il en ressort également que **quelques couples** sans enfants **et personnes célibataires** plus ou moins âgés y habitent.

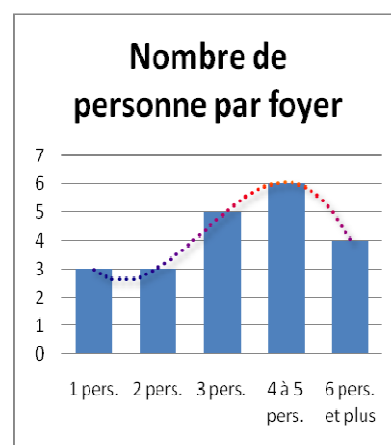


Figure 8 : Analyse du q. « Nombre de personne par foyer »  
(Source : questionnaire, réalisation : personnelle)

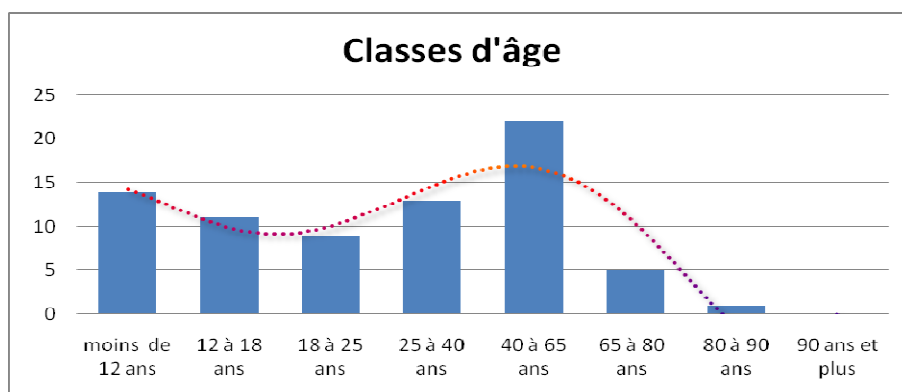


Figure 9 : Analyse du q. « Classes d'âge »  
(Source : questionnaire, réalisation : personnelle)

L'îlot Berlioz est **très hétéroclite au niveau de l'emploi** puisque mis à part les agriculteurs, toutes les catégories socioprofessionnelles y sont représentées. Une **majorité clair des employés** dominent les CSP, suivie par les ouvriers et les retraités, puis enfin les cadres supérieurs, la profession Libérale et Intermédiaire et les artisans commerçants et chefs d'entreprises.

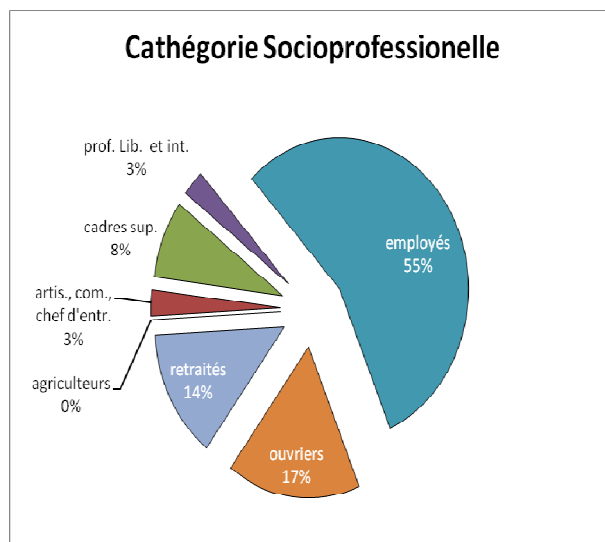


Figure 10 : Analyse du q. « CSP »  
(Source : questionnaire, réalisation : personnelle)

## 2) Origines ethnique

J'ai souhaité connaître l'origine des populations qui habitent ce quartier pour savoir à quel point cette diversité marque l'îlot Berlioz et si des problèmes s'en dégagent. Il en ressort (voir [figure 11](#)) que **la moitié des personnes sondé** dans l'îlot Berlioz **ont une origine ethnique qui remonte à moins de 4 générations**.

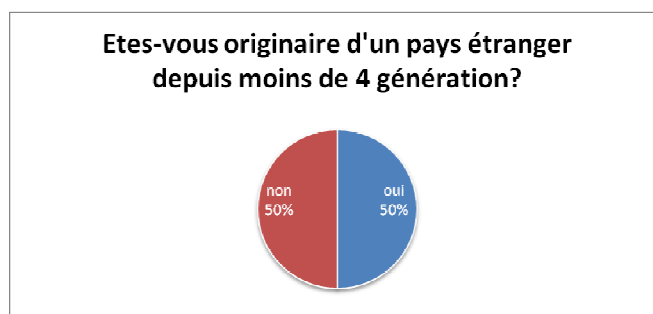


Figure 11 : Analyse du q. « Origines ethnique »  
(Source : questionnaire, réalisation : personnelle)

On retrouve une **grande diversité dans les origines** (voir [figure 12](#)), avec le Maroc, l'Italie, la Belgique, le Laos, la Pologne et le Vietnam. Toutes ces personnes proviennent en majorité de la deuxième et première génération (voir [figure 13](#)). Néanmoins **cette diversité ne semble pas poser de problèmes** puisque 17 personnes déclarent ne pas avoir de problème de voisinage ou avec des gens extérieurs à l'îlot.

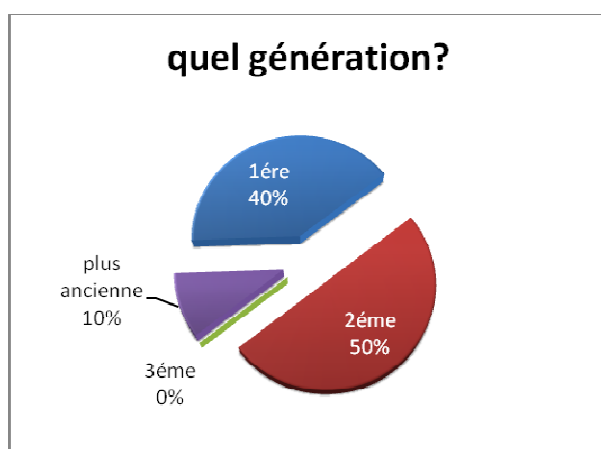


Figure 12 : Analyse du q. « Génération ethnique »  
(Source : questionnaire, réalisation : personnelle)

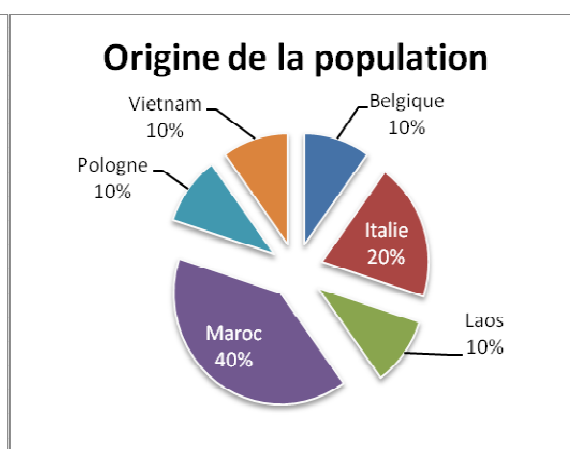


Figure 13 : Analyse du q. « Origines ethnique »  
(Source : questionnaire, réalisation : personnelle)



### 3) Transports utilisés

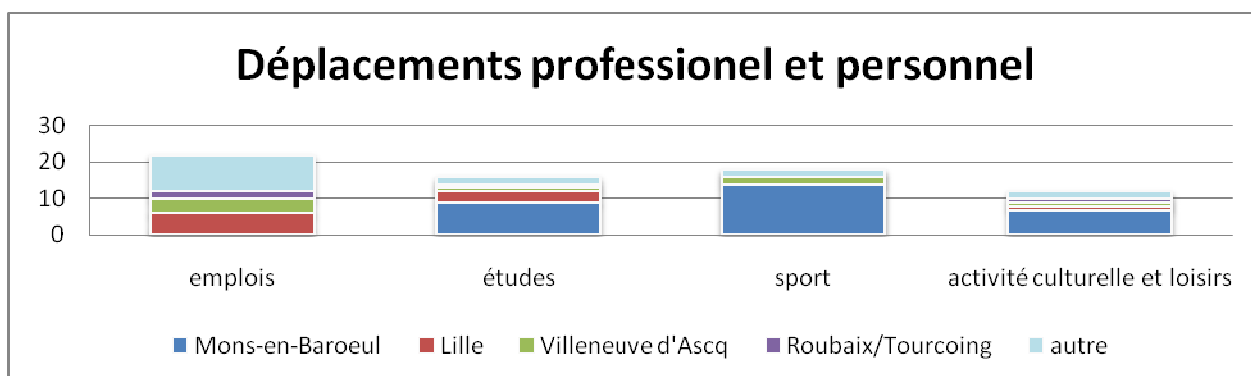


Figure 14 : Analyse du q. « Déplacements professionnels et personnels »

(Source : questionnaire, réalisation : personnelle)

L'analyse du lieu et du moyen de transport des riverains de l'îlot Berlioz valide le modèle communal. En effet comme on le voit figure 3, p.15, la plupart des Monsois travaille en dehors de Mons, et cela se justifie également à l'échelle de l'îlot avec 19 Monsois sur 20 qui travaillent en dehors de Mons en Baroeul (voir figure 14). Il est donc normal de constater que pour rejoindre leurs emplois la majorité des habitants de l'îlot utilisent soit les transports en commun soit leurs voitures personnelles (voir figure 16).

En revanche en ce qui concerne les activités personnelles la part belle est laissée à Mons-en-Barœul avec plus de la moitié des riverains qui se rendent à l'école, au sport, à des lieux culturels, au médecin, à la boulangerie ou encore à une supérette le font à pieds (voir figure 15).

La place de la voiture est donc bien présente mais peut tendre à décliner face aux nombreux équipements de proximité que propose Mons en Baroeul à ses riverains.

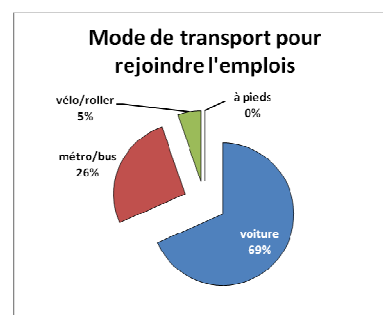


Figure 15 : Analyse du q. « Transport-travail »

(Source : questionnaire, réalisation : personnelle)

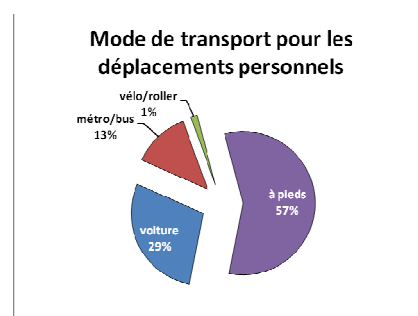


Figure 16 : Analyse du q. « Transport-personnel »

(Source : questionnaire, réalisation : personnelle)

## IV) PROPOSITION D'AMENAGEMENT

Elle s'orchestre autour de 3 éléments qui sont le réaménagement du parc des Sarts pour une grande partie, mais également celui du parking allée du Parc et des voyettes.

### A) Requalification et rénovation du parc des Sarts

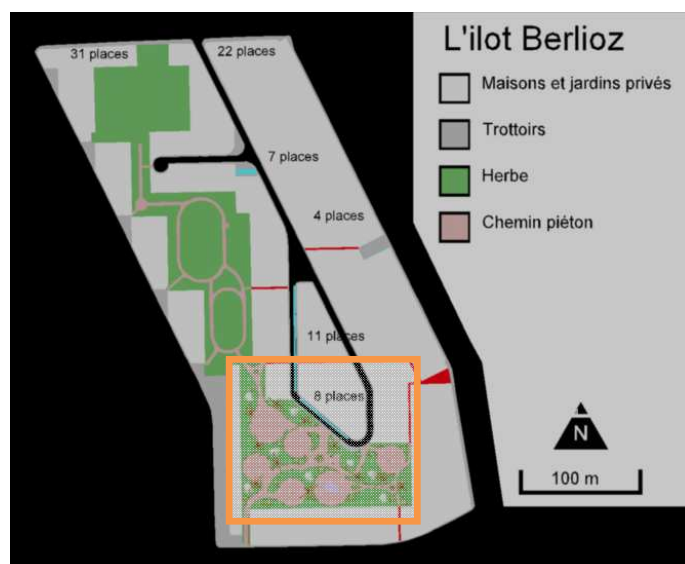
De l'analyse précédemment menée on peut conclure que le parc des Sarts est à rénover complètement du côté promenade du fait des fortes dégradations et du nombre d'espace pas ou pas bien utilisé. Le côté sportif lui est à compléter avec des équipements qui manquent à l'îlot. Ces propositions d'aménagements sont développées dans les deux parties qui suivent.

#### 1) Coté promenade du parc des Sarts

##### (1) Orientations générales et plan

Le besoin de rénover le parc des Sarts est bien présent, et le succès que rencontre le jardin des Acacias montre bien que **le choix d'un thème paye**. Un thème respecté dans un parc lui donne du charme et le rend à coup sûr plus fréquenté. Même si cela constitue une dépense supplémentaire pour rendre un parc original, il faut rappeler que ce parc constitue **avec celui de la Solitude le seul coin promenade pour tout le sud de Mons**.

Le choix d'un thème de « parc asiatique » a été fait pour **dépayser au maximum la population**. En effet celle-ci constitue une minorité sur l'îlot Berlioz, et également sur Mons face aux grand nombre de personnes d'origine magrébine, polonaise et belge (pas de chiffres INSEE disponibles). De plus les jardins asiatiques se font connaître de plus en plus dans le monde avec la montée générale des parts de marché de la Chine et du Japon, ce qui rend **disponible à un prix abordable** tout un tas d'équipements. Il serait donc tout à fait justifié de choisir ce thème, pour un parc qui a pour vocation d'être **aussi reposant qu'un jardin Japonais**.



Carte 20 : Rénovation du côté promenade dans l'îlot Berlioz  
(Source et réalisation : personnelle sur autocad)

Il a été décidé de partir de multiples formes générales circulaires, lieu de convivialité et de rencontre, réunies par des chemins en courbes hasardeuses qui à la manière des places culturalistes, brisent la monotonie. On obtient ainsi le plan de la [carte 21](#) :

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

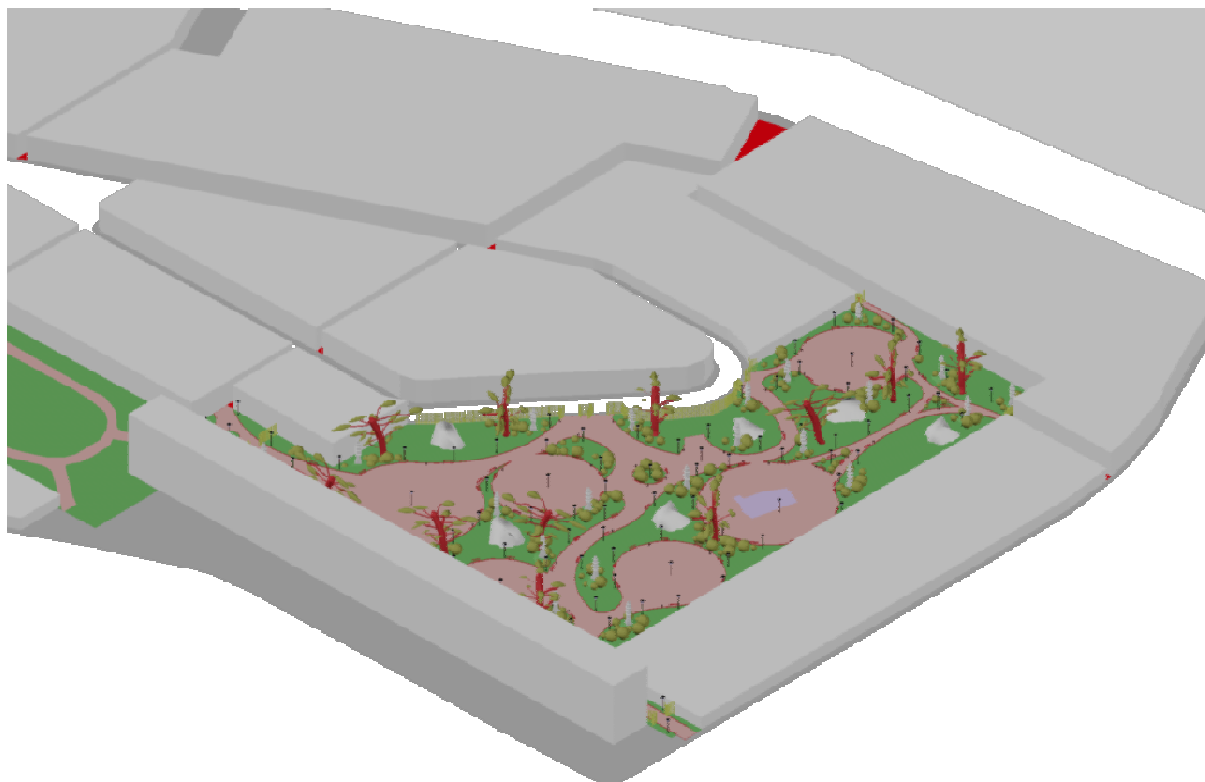
Barnat Rémi



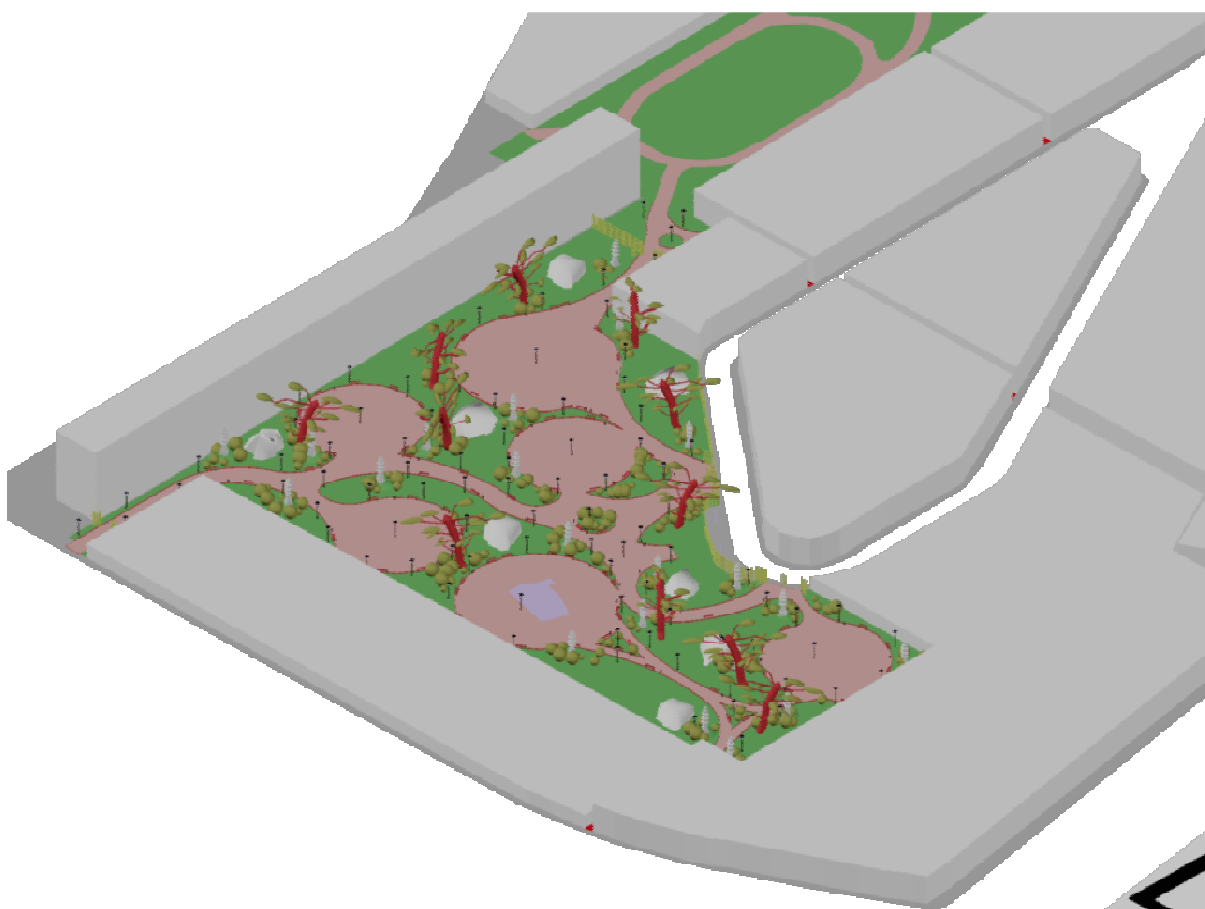


Carte 21 : Rénovation du coté promenade vue Générale 1  
 (Source et réalisation : personnelle sur autocad)

Une modélisation des hauteurs immédiate du parc que représentent les habitations individuelles et collectives a été réalisée dans un souci d'intégration du parc dans son paysage finale. Les différentes vues isométrique Sud-ouest (voir [carte 22](#)), Sud-est (voir [carte 23](#)), Nord-est (voir [carte 24](#)) et Nord-ouest (voir [carte 25](#)) illustrent ainsi ce relief.



Carte 22 : Rénovation du coté promenade vue isométrique Sud-ouest  
 (Source et réalisation : personnelle sur autocad)

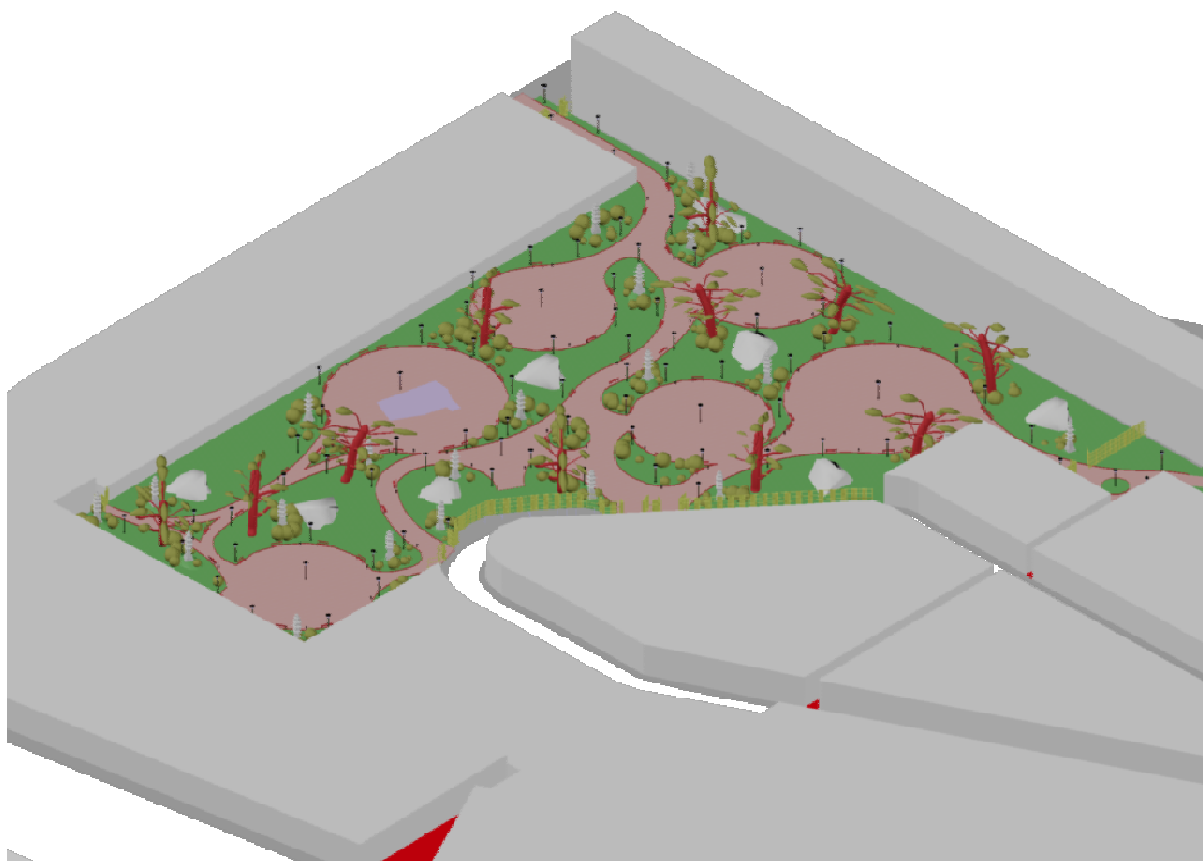


Carte 23 : Rénovation du coté promenade vue isométrique Sud-est  
 (Source et réalisation : personnelle sur autocad)

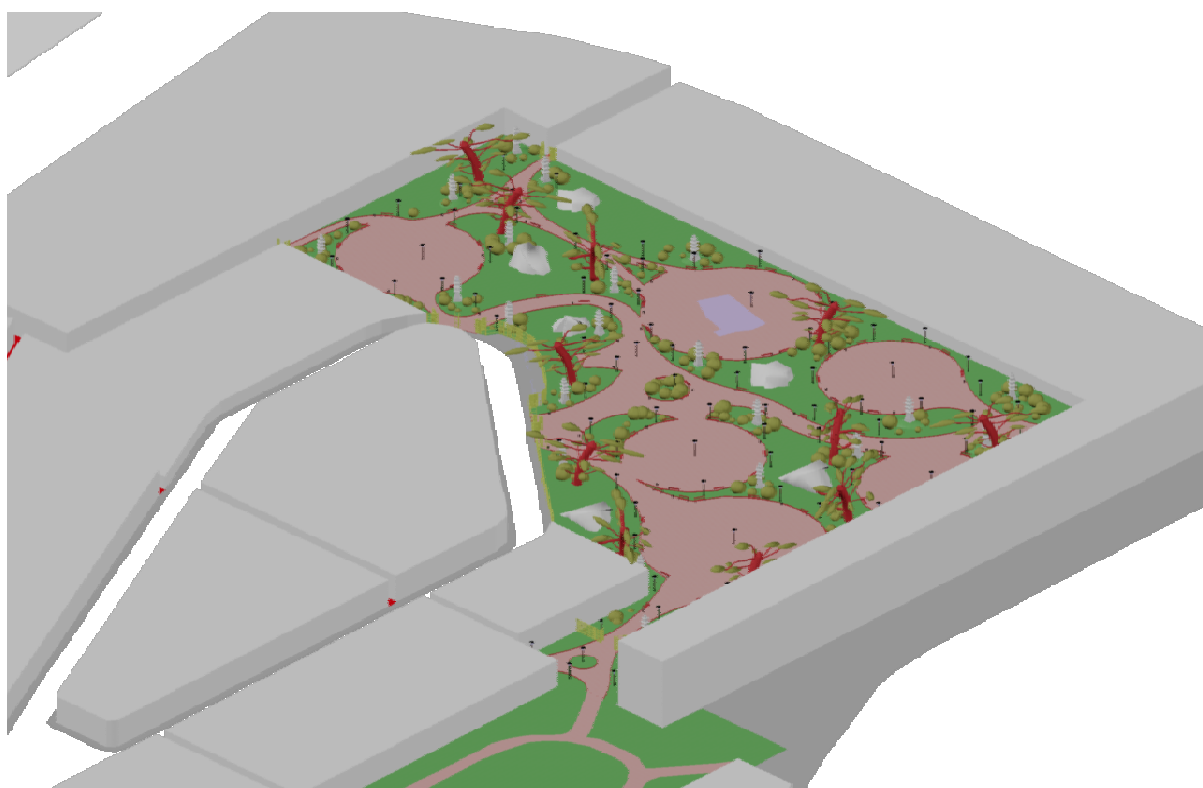
## Réaménagement de l'îlot Berlioz

*Barnat Rémi*





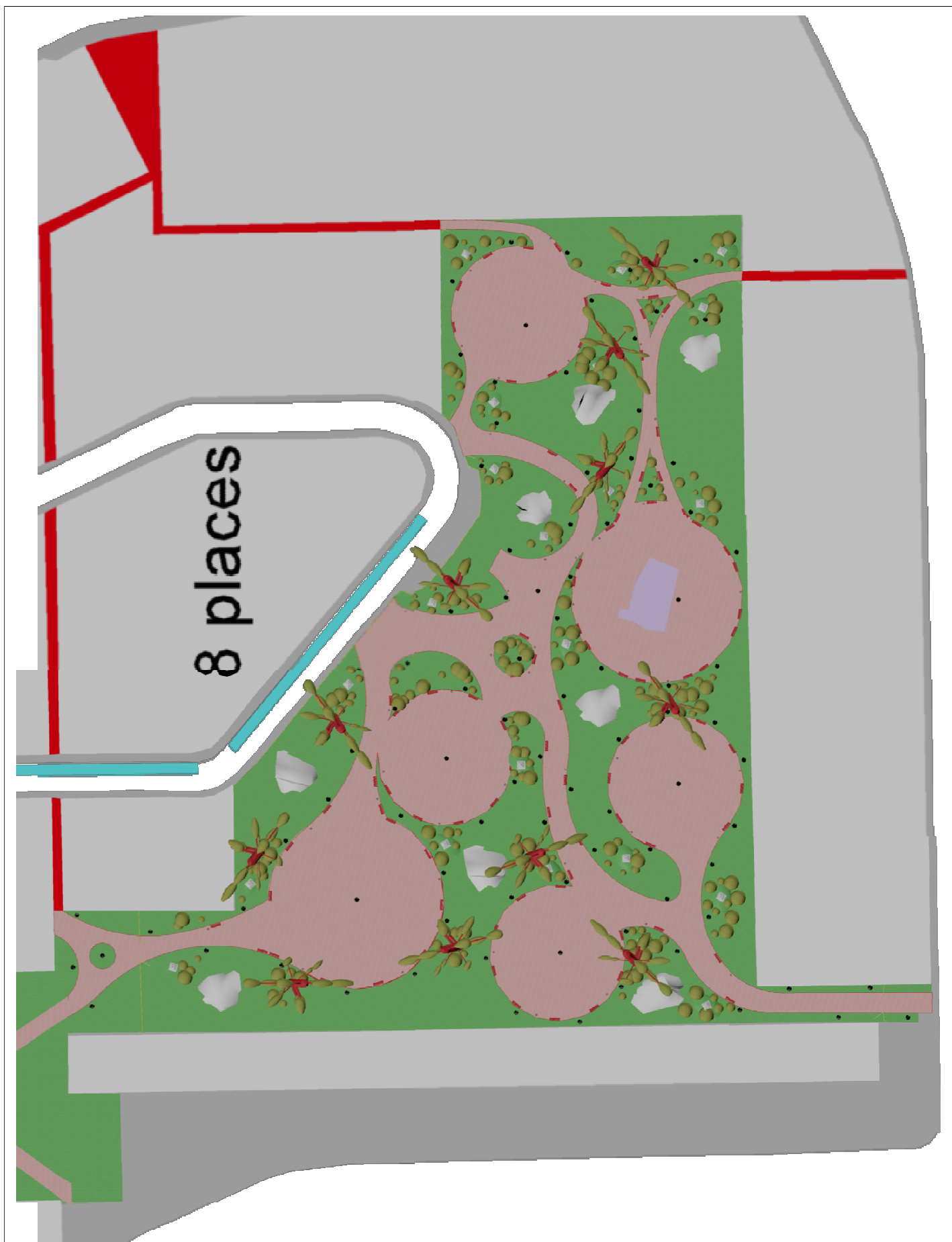
Carte 24 : Rénovation du côté promenade vue isométrique Nord-est  
 (Source et réalisation : personne sur autocad)



Carte 25 : Rénovation du côté promenade vue isométrique Nord-ouest  
 (Source et réalisation : personne sur autocad)

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi



Carte 26 : Rénovation du côté promenade vue Générale 2  
([Source et réalisation](#) : personnelle sur autocad)

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

*Barnat Rémi*



## (2) Les éléments d'inspiration

**P**our respecter le thème du parc, l'étude de plusieurs jardins japonais et Chinois a été réalisée. Il en ressort un certain nombre d'éléments caractéristique des jardins asiatiques à savoir :

- Le sol est souvent composé de **graviers** gris ou **rouges**, d'herbe, et d'étendu d'eau avec du **dénivelé sur les coins végétations** et les bassins d'eau
- La décoration est composée de **ponts**, de **lanternes** en granits, de jeux d'eau, de statues, de **rochers**, de **structures en bambou** servant de décoration ou de support incliné de végétation, de vasques qui contiennent parfois des poissons, de **clôtures en bambou**
- La **végétation** peut être divisée en **4 catégories** : les arbres, les buissons, les plantes grimpantes, et les fleurs.



Photo 38 : Parc oriental de Maulevrier 1, Maine et Loire  
(Source et réalisation : Reportage de Marie Claire)

Pour **les arbres** on compte le **Cerisier du Japon** à floraison rose, l'**Erable du Japon aux feuilles rouges** « acer palmatum atropurpureum » haut jusqu'à 8 mètres et résistant à jusqu'à -17°C, ainsi que le **Cyprès genévrier sur lequel on applique le « niwaki »**. En effet cet art traditionnel japonais consiste à faire onduler le tronc en creusant des tranchées autour puis en le basculant dans un sens puis dans l'autre 1 fois tout les 3 ans pendant 9 ans. La finition consiste à tailler les jeunes rameaux en nuages arrondies.

Pour **les buissons** on peut lister l'**Erable du Japon** à feuilles rouges en plus petit « acer palmatum », le **résineux taillé en boule « thuyas pin »** de couleur verte, des petits arbustes de houx, le conifère conique au feuillage bleu acier « **chamaecytaris lawsoniana** » haut jusqu'à 3 mètres et résistant à jusqu'à -20°C.

Concernant **les plantes grimpantes** pouvant être utilisées sur des structures inclinées en bambou nous retrouvons pas mal les **Glycines** dans les tons violet, rose ou blanc.



Photo 39 : Parc oriental de Maulevrier 2, Maine et Loire  
(Source et réalisation : Reportage de Marie Claire)

Pour **les fleurs** on peut remarquer la persistance dans les jardins des **Azalées** et des **Rhododendrons** de couleur rose, bleu ou rouge, de la plante à bulbe Iris à la floraison vive dans les mêmes tons, les **Camélias** à fleurs roses, bleus, blanches, rouge, et les **Seringats** dans les mêmes tons.

Toutes cette végétation permet de garder des couleurs en toute saison :

- Au printemps les Camélias rouges, les Azalées blanches et les Rhododendrons roses apaisent.
- En été les Seringats rose rafraichissent
- En automne les Erables du Japon rouges rappellent la couleur rouille des feuilles tombés
- En hiver comme en toute saison la persistance des conifères verts et bleus maintient un seuil de végétation

### **(3) Les éléments choisis pour le parc**

**P**our des raisons de surcoût de travaux l'idée des étendus, cascades et jeux d'eau a été abandonnée. Pour des raisons de surcôt d'entretien l'idée des poissons dans des bassins a également été mise de coté. Du fait de ses feuilles particulièrement pointues et dangereuses pour les enfants, le houx a été abandonné.

Ce choix de végétation est une chose, la modélisation de celle-ci en est une autre. En effet les végétaux, composées de multiples feuilles et branches, constitue une épreuve de chaque instant pour les logiciels. Il m'a donc été impossible d'en modéliser beaucoup. En choisissant ceux qui demanderai le moins de calcul logiciel j'ai obtenue ces vues (voir [photo 40 à 47](#)).



Photo 40 : Rénovation du coté promenade vue Générale 3

([Source et réalisation](#) : *personnelle sur autocad*)

**Réaménagement de l'îlot Berlioz**

*Barnat Rémi*





Photo 41 : Rénovation du coté promenade vue entré principale 1  
([Source et réalisation](#) : personnelle sur autocad)

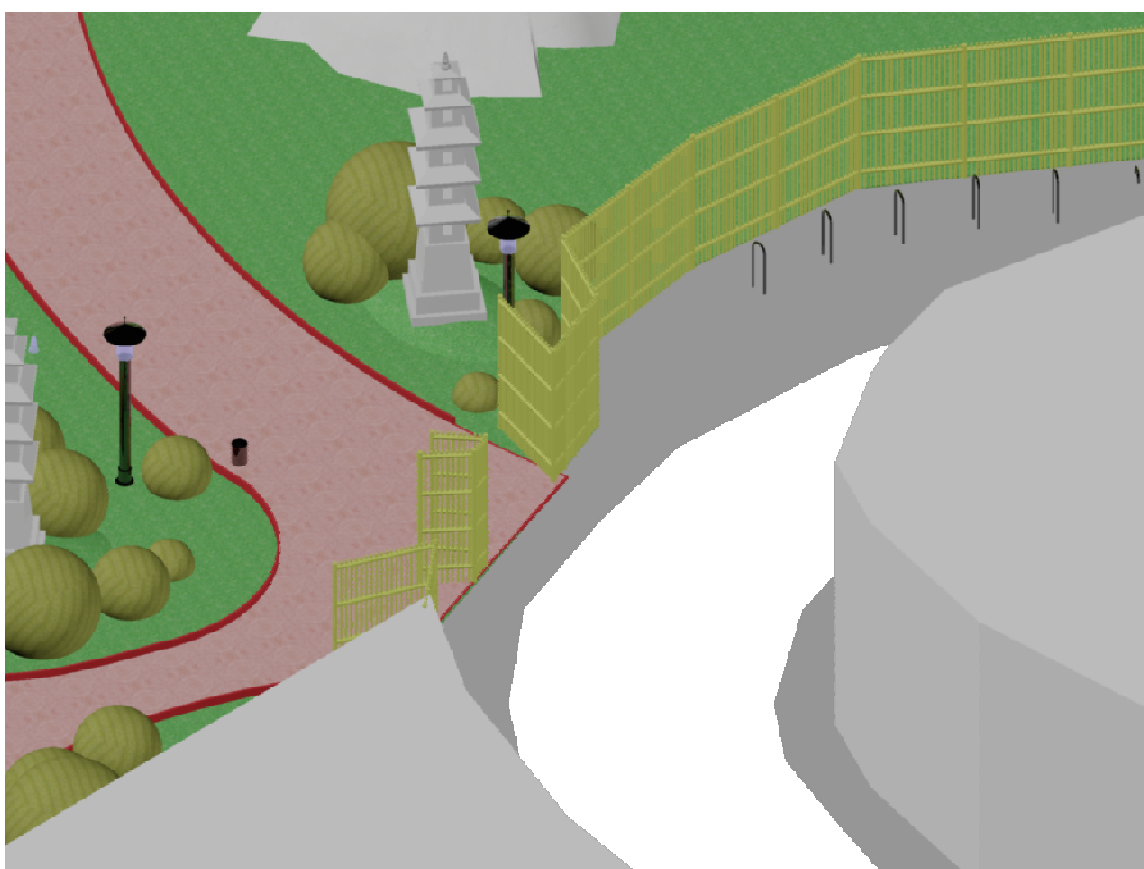


Photo 42 : Rénovation du coté promenade vue entré principale 2  
([Source et réalisation](#) : personnelle sur autocad)

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

*Barnat Rémi*

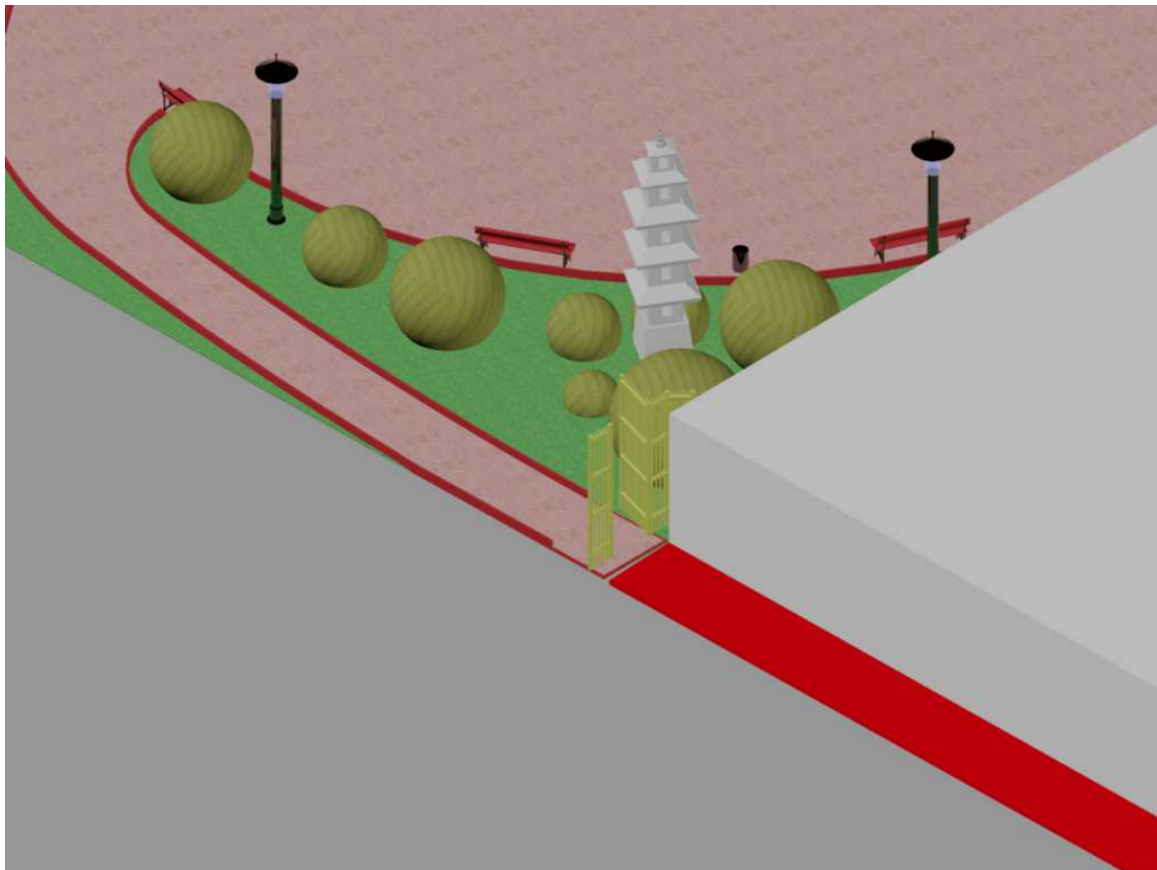


Photo 43 : Rénovation du côté promenade vue entrée Nord-est  
 (Source et réalisation : personnelle sur autocad)

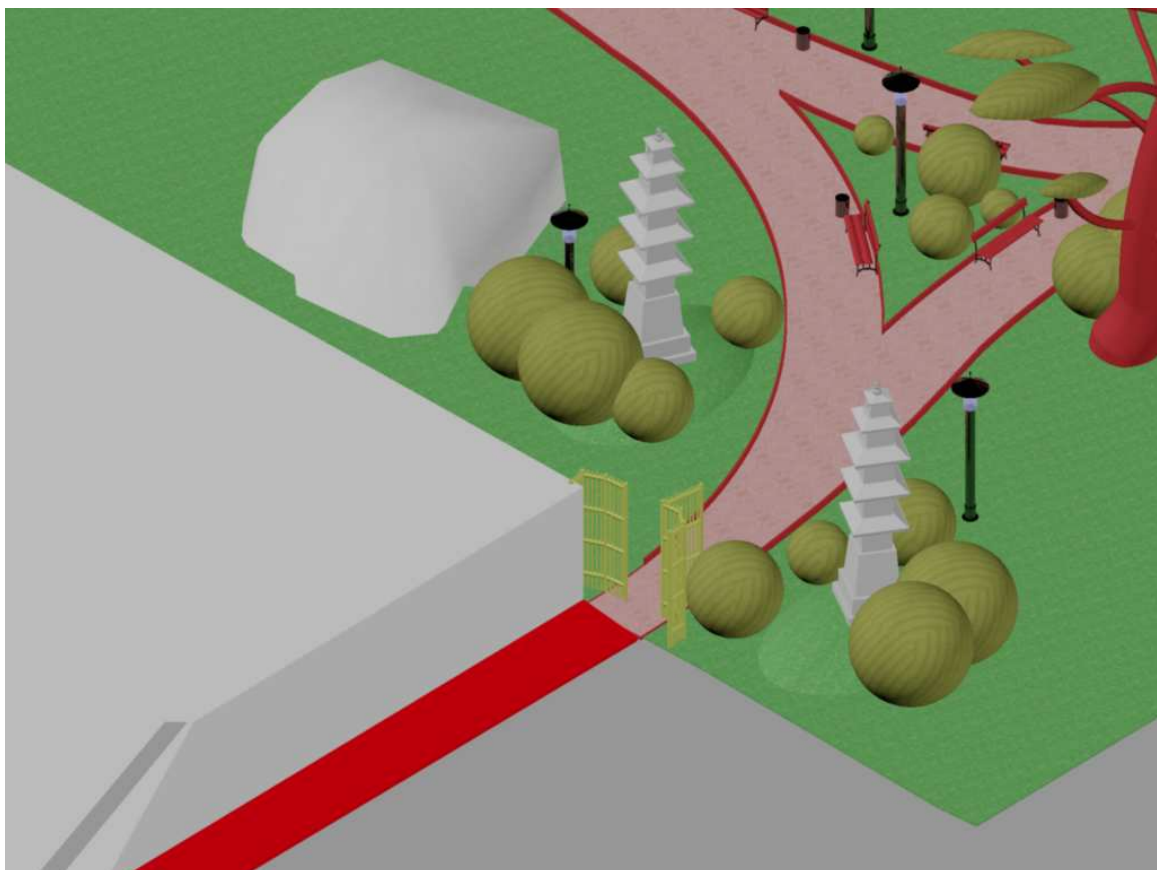


Photo 44 : Rénovation du côté promenade vue entrée Sud-est  
 (Source et réalisation : personnelle sur autocad)

Réaménagement de l'ilot Benloz

Barnat Rémi



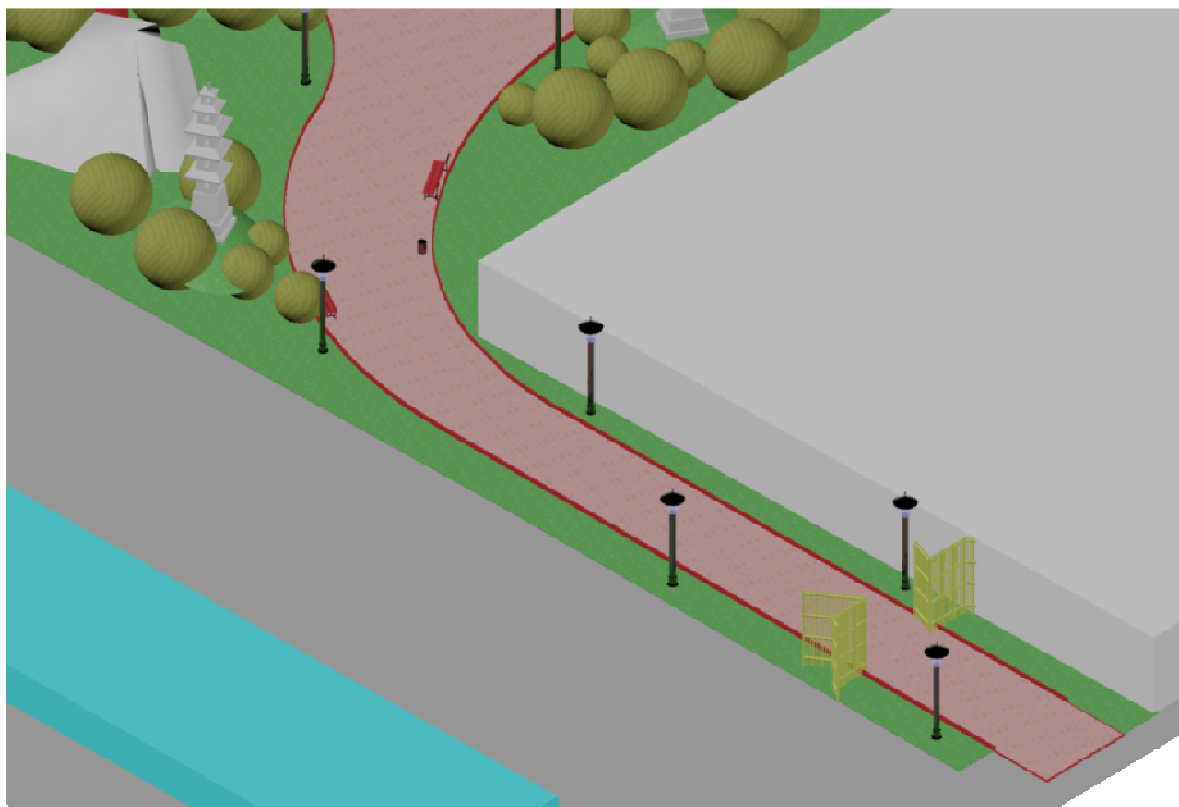


Photo 45 : Rénovation du côté promenade vue entré Sud-ouest  
 (Source et réalisation : personnelle sur autocad)

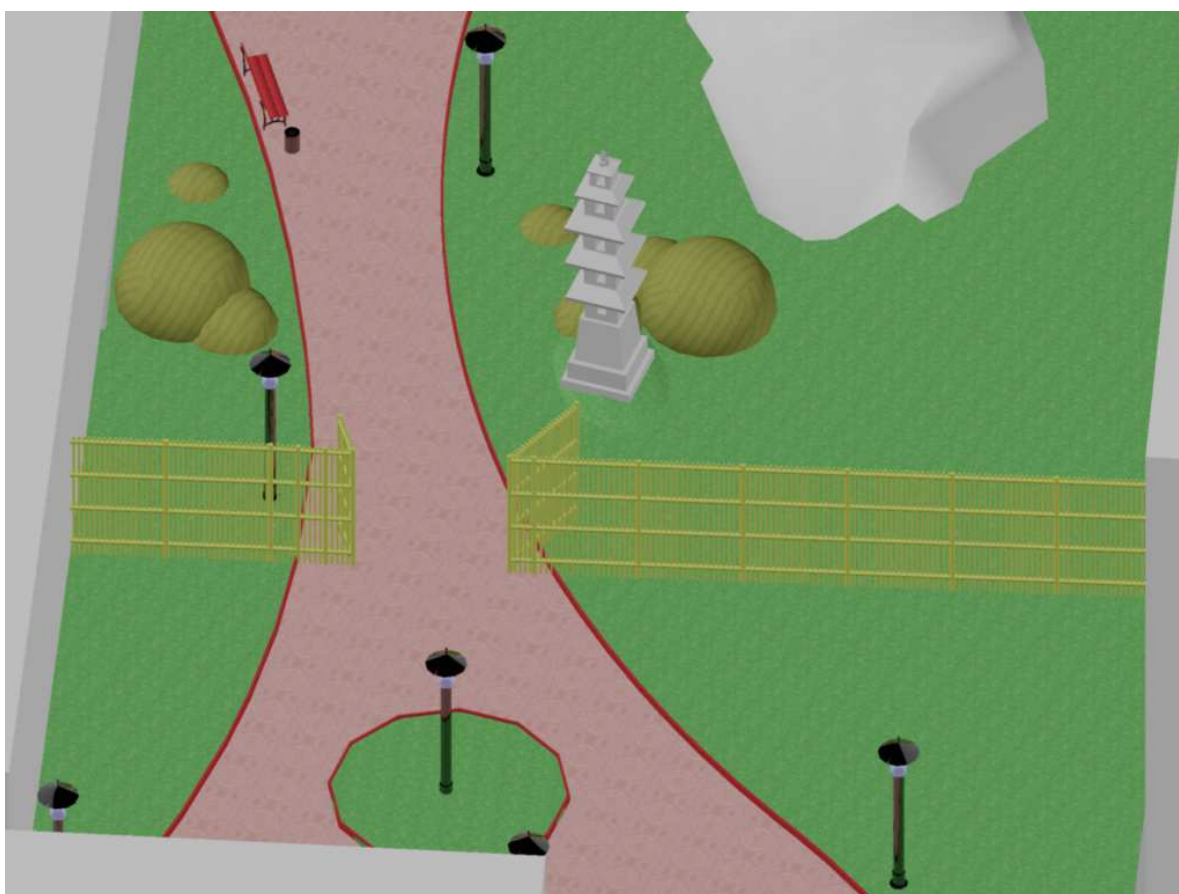


Photo 46 : Rénovation du côté promenade vue entré Nord-ouest  
 (Source et réalisation : personnelle sur autocad)

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi



Photo 47 : Rénovation du côté promenade les 6 cercles  
(Source et réalisation : personnelle sur autocad)

### Résumé des éléments -présents et non présents dans les visualisations- choisis pour le futur parc :

- Végétal :

Le **Cerisier du Japon** à fleuraison rose, l'**Erable du Japon** aux **feuilles rouges** « acer palmatum atropurpureum », le **Cyprès** **génévrier** sur lequel on applique le « niwaki » (voir [photo 48](#)).

L'**Erable du Japon** à feuilles rouges **en petit format** « acer palmatum », le **résineux taillé en boule** « **thuyas pin** » de couleur verte (voir [photo 48](#)), le conifère conique au feuillage bleu acier « **chamaecytaris lawsoniana** »

Les **plantes grimpantes Glycines** dans les tons violet, rose ou blanc utilisées sur les troncs des Cyprès.

Les **Azalées** et **Rhododendrons** de couleur rose, bleu ou rouge, les **Camélias** à fleurs roses, bleus, blanches, rouge, les **Seringats** dans les mêmes tons.

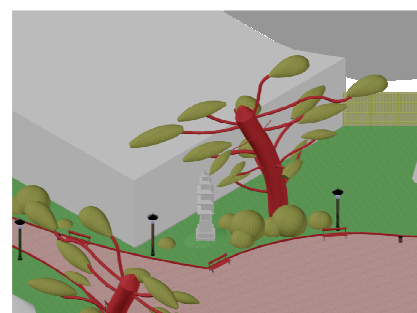


Photo 48 : Exemple de composition  
(Source et réalisation : personnelle)

## Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi



De l'**herbe** sur toute la surface non couverte par les chemins

L'utilisation de **copeau de bois** obtenus par broyage de la végétation de l'ancien parc. Ils sont à disposer comme rehausseur et assise des zones buisson/fleur/lanterne

- Non végétal :

La surface des chemins est choisie en petits cailloux rouge posés sur un revêtement perméable à la pluie pour la conservation des sols.

Les bancs choisis dans le magazine « HAGS Plaza » : banc avec dossier BRAHELLA NATURE brun/noirs à sceller pour 515€ HT pièce (voir [photo 49](#)).

Les poubelles choisis dans le magazine « HAGS Plaza » : Corbeille ELLIPSE NOIR en acier galvanisé fixation béton 60/120 L pour 677€ HT pièce (voir [photo 49](#)).



Photo 49 : Illustration tirées de HAGS  
(Source et réalisation : HAGS)

Des lampadaires non disponibles dans les magazines consultés au service technique de la mairie, dont il faut déterminer le prix et le modèle.

Des parkings à vélo choisis dans le magazine « HAGS Plaza » : Râtelier à vélos SAGITTA pour 2 places à sceller pour 71€ HT pièce (voir [photo 49](#)).

Des grilles et portails non disponibles dans les magazines consultés au service technique de la mairie, dont il faut déterminer le prix et le modèle.

De gros rochers non disponibles dans les magazines consultés au service technique de la mairie, dont il faut déterminer le prix et le modèle. Ils sont à disposer comme sur le plan.

Un pont rouge du type de la [photo 51](#) placé à côté du cercle Nord-est comme expliqué sur le schéma de la [photo 50](#) non disponibles dans les magazines consultés au service technique de la mairie, dont il faut déterminer le prix et le modèle. Ils sont à disposer comme sur le plan.

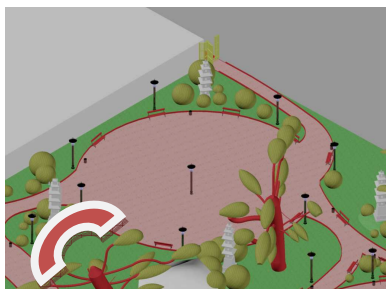


Photo 51 : schéma de position du pont  
(Source et réalisation : personnelle)



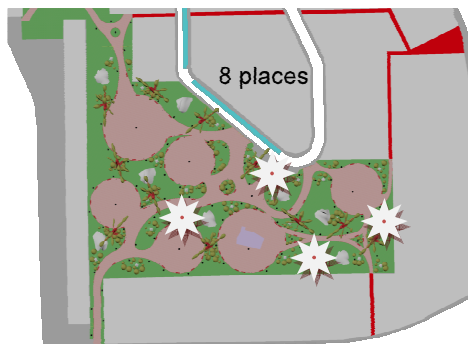
Photo 50 : Parc oriental de Maulevrier 2, Maine et Loire  
(Source et réalisation : Reportage de Marie Claire)

Des lanternes en pierre du type de la [photo 51](#), à disposer comme sur le plan, non disponibles dans les magazines consultés au service technique de la mairie, dont il faut déterminer le prix et le modèle. Ils sont à disposer comme sur le plan.

Des ensembles table de pique-nique/bancs choisis dans le magazine « HACS Plaza » : Table BRAHELLA NATURE brun/noir à poser avec deux bancs pour un total de 1512 € H T pièce (voir [photo 52](#)). Ils sont à disposer comme sur le schéma de la [carte 27](#)).



Photo 52 : Illustration tirée de HACS 2  
(Source et réalisation : HACS)



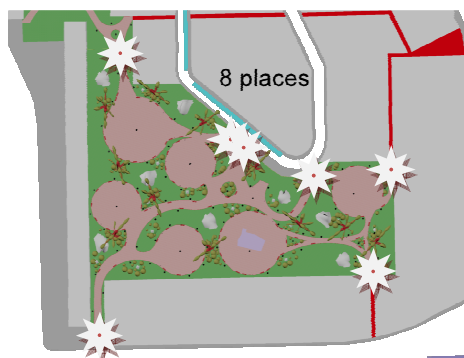
Carte 27 : schéma de position des tables de pique-nique  
(Source et réalisation : personne sur autocad)



Photo 53 : Aménagement non loin du Fort  
(Source et réalisation : personne)

Des ralentisseurs de vélo de type ceux de la [photo 53](#) placés comme sur la [carte 28](#). Ceux-ci sont obtenus d'après la mairie par achat, modélisation et scellage en béton.

Pour compléter ce dispositif des panneaux d'interdiction de circulation aux deux roues seront placés à chaque portail du parc. Ceux-ci seront complétés par des panneaux d'information sur le caractère prohibé de l'abandon des déjections canines dans le parc.



Carte 28 : schéma de position des ralentisseurs  
(Source et réalisation : personne sur autocad)

Au vue du bon état du **jeu pour enfant** (voir [photo 21](#) p.30) présent dans le cercle sud du chemin, il a été **décidé de le conserver** tel quel avec son revêtement qui l'entoure. En revanche il ne sera pas ajouté de jeux pour enfant de bas âge aux vue du nombre de dispositifs de ce genre déjà présents à Mons, et à proximité dans le jardin des Acacias.

Il est nécessaire, pour que cet aménagement soit concluant, de fermer **les entrées de jardin des maisons situées à l'est du parc**. En effet il est prévu que de la même manière que cela est fait pour le jardin des Acacias, de faire fermer les clôtures du parc le soir à 20h30. Il serait donc ridicule de permettre un accès à celui-ci par l'Est.

Enfin concernant les 5 cercles composant le chemin piéton, l'aménagement de leurs centres en composition florale et minérale est laissé au seul soin des riverains du quartier des Sarts sous forme de 6 projets d'aménagement. Ceux-ci devront être organisés avec les volontaires sous direction et des représentants de quartier guidés par des exemples qui seraient rédigés par la mairie.



## 2) Coté sportif du parc des Sarts

Contrairement au coté promenade, le coté sportif sera laissé en libre accès au vélo. En effet la pratique du vélo dans un parc est fort agréable pour le cycliste, à condition quelle ne rompe pas une tranquillité ambiante. Cette pratique ne gênera donc pas le fonctionnement du coté sportif.

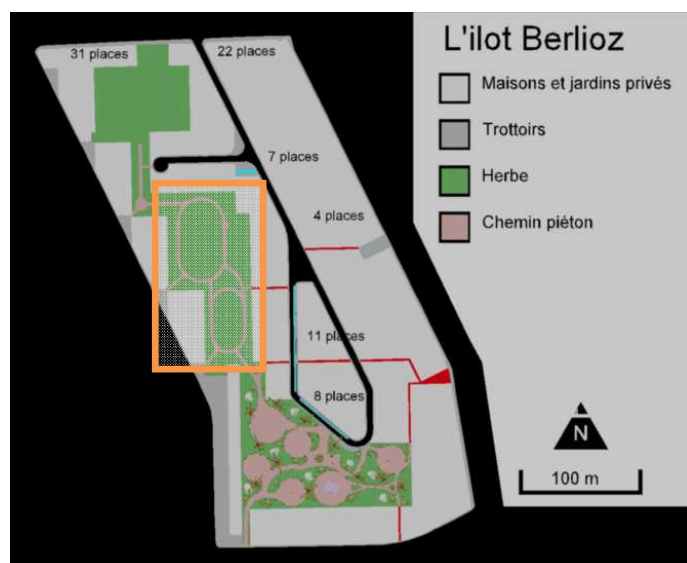
La végétation déjà présente sur site sera conservée, celle-ci ne nécessitant pas d'être modifiée ni remplacée.

Les deux terrains déjà présents sur site seront conservés, néanmoins il sera placé des plots aux quatre extrémités. Cela évite d'avoir à retracer les lignes régulièrement et ces dispositifs permettront tout de même aux joueurs de se repérer. Le deuxième terrain reste vierge pour les pratiques sportives diverses, mais les quelques arbres présent seront retiré, car ils semblent nuire à la pratique sportive.

Il sera également nécessaire de rééquiper la zone de poubelle. On utilisera les mêmes que pour l'aménagement du coté promenade et on les disposera à chaque intersection de deux chemins pour un total de 9 poubelles.

Le terrain ne sera pas éclairé le soir, pour éviter sa fréquentation nocturne. Il ne sera donc pas nécessaire de conserver les deux réverbère présent, ni d'en rajouter d'avantage.

Enfin le terrain en béton abandonné décrit [photo 19](#) p.28, qui servait jusqu'alors occasionnellement de terrain de stockage de végétation et branchage, sera démoli. On lui appliquera des fondations puis un revêtement adapté à la pratique du basket-ball. Il sera du même coup fixé deux nouveaux panneaux de type de ceux issues de « HAGS Planet » : Panneau de basket à 0,5 mètres du poteau pour 1313 € HT pièce (voir [photo 54](#)).



Carte 29 : Rénovation du coté sportif dans l'îlot Berlioz  
(Source et réalisation : personnelle sur autocad)



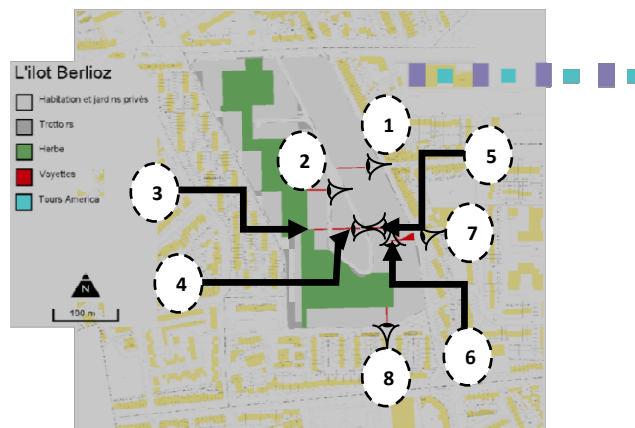
Photo 54 : Illustration tirée de HAGS Planet  
(Source et réalisation : HAGS)

## B) Sécurisation des voyettes

Comme on a pu le voir p.40 et 41, les voyettes ne sont pas toutes bien éclairées et propre. Il a donc été décidé d'équiper quelques unes d'entre elle d'éclairage et de rendre moins sauvages d'autres.

Les voyettes 4 et 5 ne constitue pas un problème, tant au niveau de l'éclairage qu'au niveau de la propreté et clarté de la voyette. Il n'y sera donc rien changé.

En revanche concernant les voyettes 1, 2, 3 et 8, le problème d'éclairage est manifeste. Il sera envisagé d'équiper celles-ci de lampe identiques à celle qui équipe déjà actuellement la voyette 4. En effet contrairement à la lampe de la voyette 5 qui éclaire trop fort et une trop grande zone, gênant ainsi les riverains le soir chez eux ou dans leurs jardins, celle de la voyette 4 est de puissance adaptée et placé suffisamment haut pour éclairer et suffisamment bas pour ne pas gêner les habitants.



Carte 30 : Situation géographique des voyettes sur l'îlot  
(Source et réalisation : personnelle)

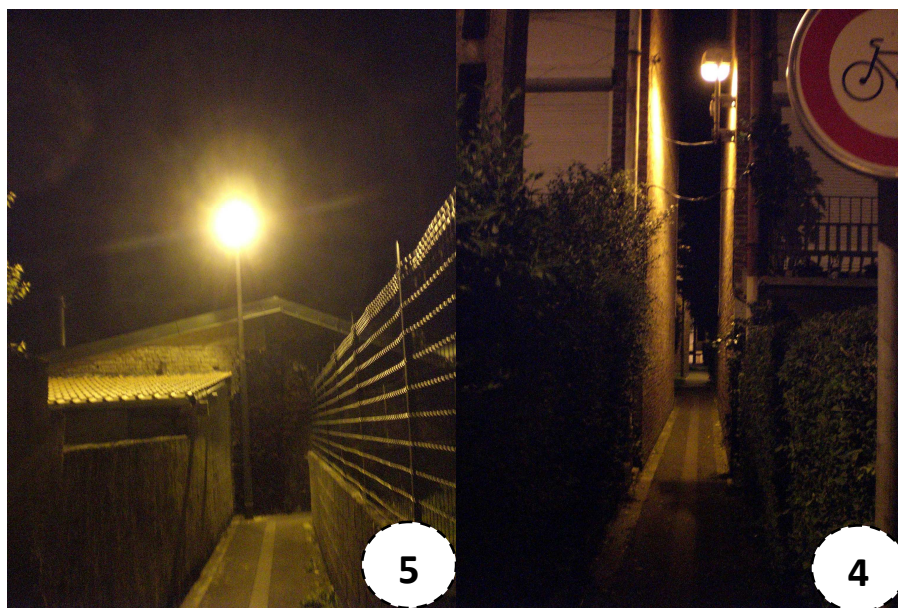


Photo 55 : Eclairage des voyettes 4 et 5  
(Source et réalisation : personnelle)



Photo 56 : Eclairage des voyettes 1, 2 et 8  
(Source et réalisation : personnelle)

Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi



Pour ce qui est de la voyette 7, qui n'est en fait d'une large entrée au voyette 5 et 6, je comprends la volonté de ne pas éclairer ce lieu, tant il peut être transformé en squat s'il est fréquentable le soir. Il a donc été décidé de ne pas éclairer ce lieu, les passants pouvant se guider grâce aux éclairages de la voyette 5 et 6.

En ce qui concerne la voyette 6 et la voyette 2 il est nécessaire de tondre la végétation qui a bien poussé sur le sol, voir même peut être refaire le revêtement pour éviter qu'elle ne repousse. Cela rendront ces voyettes beaucoup moins insalubre et apaisera, je pense, beaucoup des peurs des riverains créées par cette atmosphère malsaine. De plus pour la voyette 6 il est nécessaire de coupé très nettement les buissons. En effet ceux-ci provenant à l'origine des jardins des riverains, envahissent désormais la moitié du chemin par endroit, obligeant parfois à se courber ou se baisser. L'éclairage dans cette voyette doit être fait à plusieurs endroits au vue de sa longueur.



Photo 57 : Eclairage de la voyette 7  
(Source et réalisation : personnelle)

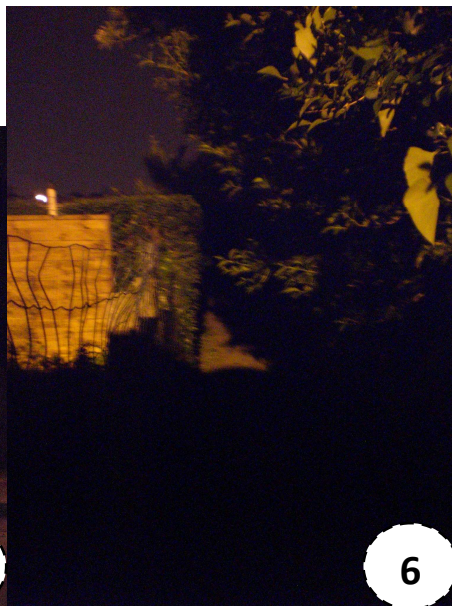
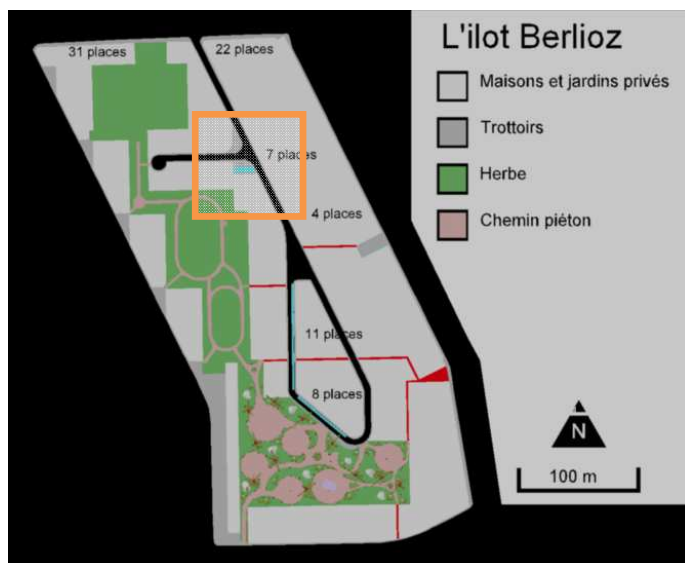


Photo 58 : Eclairage de la voyette 6  
(Source et réalisation : personnelle)

### C) Réaménagement du parking allée du Parc

Comme on peu le voir sur la photo 59, l'actuel parking est loin de profiter de toute la place qui lui est offert. Cela entraîne un stationnement sauvage gênant pour les piétons obligés à quitter le trottoir pour emprunter la route. Pourtant cette zone est stratégique puisque situé à un croisement, et proche d'aucun autre parking dans l'immédiat. Donc contrairement à l'avis des riverains qui souhaité plutôt réaménager l'angle d'attaque de la rue Berlioz situé entre les deux voyettes Nord, qui me parait très mal indiqué pour y construire un parking (peu de place, dangereux car situé en attaque d'angle), l'allée du Parc me parait donc tout indiqué.



Carte 31 : Réaménagement du parking dans l'îlot Berlioz  
(Source et réalisation : personnelle sur autocad)

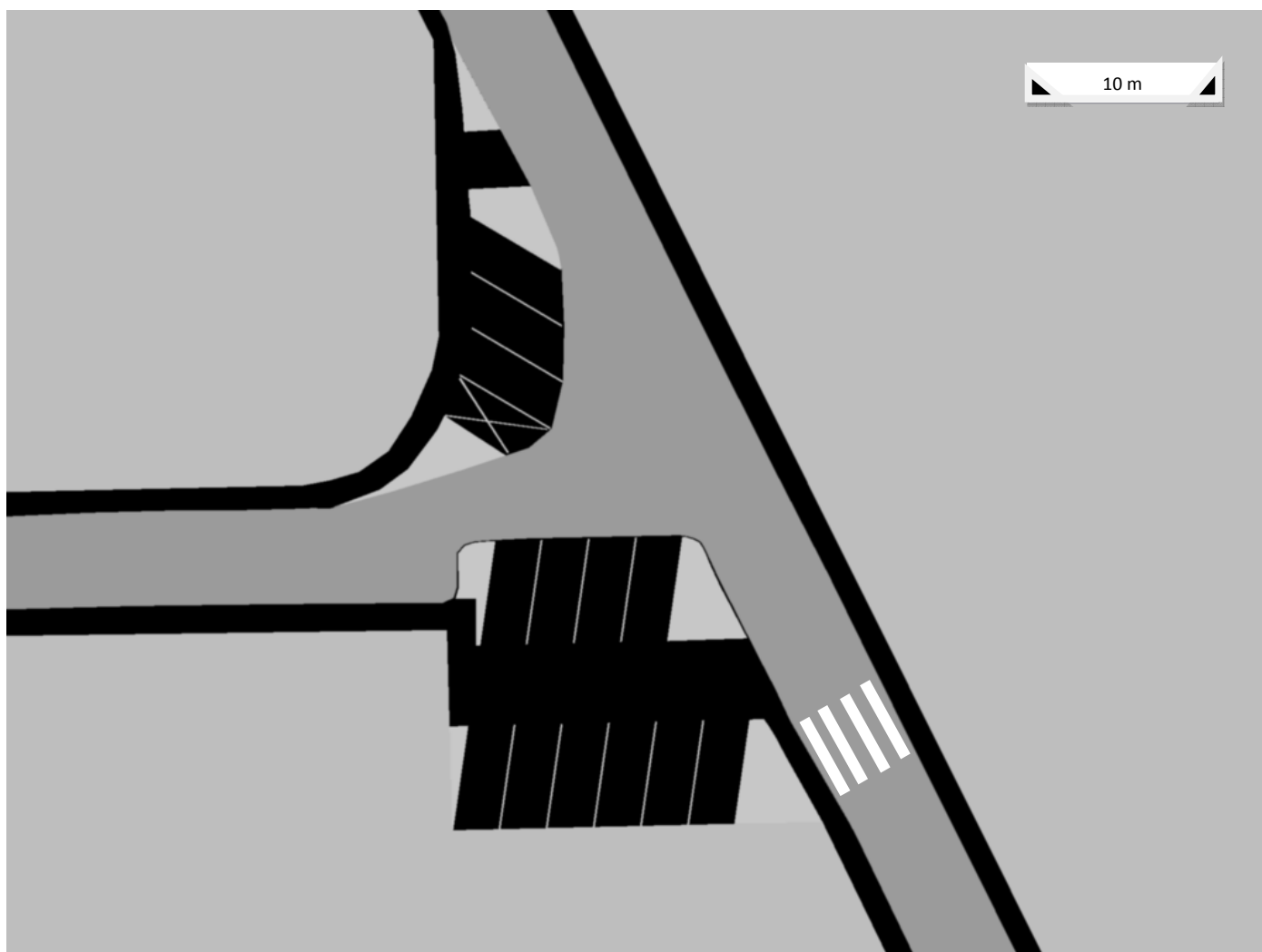
## Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi

L'aménagement du parking que proposé fait passer le nombre de place de stationnement de 7 ou plus en stationnement sauvage à 13 rangées et sécurisés (voir [carte 32](#)). Les piétons disposent ainsi d'un trottoir à eux ou la confusion est écartée. Une fois arrivé au bord du parking ils empruntent le passage piéton, leurs garantissant une bonne sécurité



Photo 59 : Photo satellite de l'actuel parking  
([Source et réalisation](#) : Google Earth)



Carte 32 : Proposition de réaménagement du parking allée du Parc pour 13 places de parking  
([Source et réalisation](#) : personnelle sur autocad)



## Réaménagement de l'îlot Berlioz

*Barnat Rémi*



## V) CONCLUSION

**T**ous les aménagements proposés ici ont tous eu pour but de rendre plus agréable et plus fréquenté le parc, d'améliorer le sentiment de sécurité des voyettes, et d'obtenir une utilisation optimale de la surface accordée aux stationnements. En rechange même si l'idée a été envisagée un temps de consacrer une partie du parc au stationnement, elle a finalement été abandonnée. En effet même si le besoin de parkings supplémentaires a été la chose qui a marqué le plus grand nombre des riverains interrogés, je n'ai pas pu y répondre par souci de développement durable.

Cet îlot est finalement bien loti au niveau stationnement avec en moyenne 2,5 place par foyer et pour ceux qui se trouvent en dessous de cette norme il reste les parkings, que j'ai tenté d'optimiser. Peut-être est-il temps pour les riverains de vider leurs garages pour ceux qui l'utilisent en débarra et de réfléchir écologiquement en utilisant plus les transports en commun qui desservent largement le secteur et moins de voitures.

## VI) BIBLIOGRAPHIE

- Le Nord-Pas-de-Calais, le petit farfelu (édition Jean-Luc Porquet)
- Nord-Pas de Calais, le guide du Routard (édition 2000/2001)
- Mons-en-Barœul mémoire en images Tome1 et 2, Association Historique de Mons-en-Barœul (édition Alain Sutton)
- Guide de Mons, (édition 2000)
- Mons et Vous, numéros 17, 21, 24
- Article et photos de l'Association historique de Mons
- Compte rendu de la réunion de correspondant de quartier du 05/09/08
- Archives de Mons-en-Barœul
- Dossier de Consultation des Entreprises de l'Aménagement du plateau des Acacias
- Magazine de mobilier Urbain « HACS »
- Chiffres et analyses INSEE
- Images satellites de GoogleEarth
- Plan de Mons fournie par le service urbanisme de Mons



## VII) WEBOGRAPHIE

- [www.nordpasdecalsais.fr](http://www.nordpasdecalsais.fr)
- Economie du Nord-Pas de Calais, *article wikipédia*
- Lille Métropole Communauté urbaine, *article wikipédia*
- Lille, *article wikipédia*
- [www.lille-metropole-2015.org/schemdir/index.htm](http://www.lille-metropole-2015.org/schemdir/index.htm)
- [www.tourcoing.fr](http://www.tourcoing.fr)
- Mons-en-Barœul, *article wikipédia*
- Site web de l'Association historique de Mons
- Site web de Tranpole
- [www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr)
- [www.cadastre.gouv](http://www.cadastre.gouv)
- Reportage internet de Marie Claire sur le parc oriental de Maulevrier, en Maine et Loire

## VIII) TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Table des Cartes :

|                                                                                |   |
|--------------------------------------------------------------------------------|---|
| Carte 1 : Relief de l'agglomération de Lille .....                             | 1 |
| Carte 2 : Base de l'économie du Nord-Pas de Calais des années 1800 .....       | 1 |
| Carte 3 : Situation géographique du département du Nord.....                   | 1 |
| Carte 4 : Situation géographique de Mons dans l'arrondissement de Lille.....   | 1 |
| Carte 5 : La LMCU dans l'arrondissement de Lille .....                         | 1 |
| Carte 6 : Les partenaires de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.....       | 1 |
| Carte 7 : Les constructions de HBM à Mons .....                                | 1 |
| Carte 8 : Le territoire communal de Mons-en-Barœul et ses lieux-dits .....     | 1 |
| Carte 9 : Les réseaux de transports en commun de Mons-en-Barœul .....          | 1 |
| Carte 10 : Les établissements scolaires de Mons-en-Barœul .....                | 1 |
| Carte 11 : Les terrain et salles de sports à Mons .....                        | 1 |
| Carte 12 : Les parcs, Mails et jardins de Mons en Barœul.....                  | 1 |
| Carte 13 : Situation géographique de l'îlot Berlioz à Mons-en-Barœul.....      | 1 |
| Carte 14 : Plan de l'îlot Berlioz.....                                         | 1 |
| Carte 15 : Plan du jardin des Acacias .....                                    | 1 |
| Carte 16 : La partie sportive du parc des Sarts .....                          | 1 |
| Carte 17 : Dessin du parc en 1958 par P. Jacquemin, ingénieur horticoles ..... | 1 |
| Carte 18 : Plan de l'îlot Berlioz et places de stationnements .....            | 1 |
| Carte 19 : Plan des voyettes de l'îlot Berlioz.....                            | 1 |
| Carte 20 : Rénovation du côté promenade dans l'îlot Berlioz .....              | 1 |
| Carte 21 : Rénovation du côté promenade vue Générale 1 .....                   | 1 |
| Carte 22 : Rénovation du côté promenade vue isométrique Sud-ouest .....        | 1 |
| Carte 23 : Rénovation du côté promenade vue isométrique Sud-est .....          | 1 |
| Carte 24 : Rénovation du côté promenade vue isométrique Nord-est .....         | 1 |
| Carte 25 : Rénovation du côté promenade vue isométrique Nord-ouest .....       | 1 |



|                                                                                                  |   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Carte 26 : Rénovation du coté promenade vue Générale 2 .....                                     | 1 |
| Carte 27 : schéma de position des tables de piquenique .....                                     | 1 |
| Carte 28 : schéma de position des ralentisseurs .....                                            | 1 |
| Carte 29 : Rénovation du coté sportif dans l'îlot Berlioz .....                                  | 1 |
| Carte 30 : Situation géographiques des voyettes sur l'îlot .....                                 | 1 |
| Carte 31 : Réaménagement du parking dans l'îlot Berlioz.....                                     | 1 |
| Carte 32 : Proposition de réaménagement du parking allée du Parc pour 13 places de parking ..... | 1 |

### • Table des Photos :

|                                                                               |   |
|-------------------------------------------------------------------------------|---|
| Photo 1 : Quartier des Sarts au milieu du XIX <sup>ème</sup> siècle.....      | 4 |
| Photo 2 : Ouvrier du bassin minier .....                                      | 1 |
| Photo 3 : Les Sarts au milieu du XIX <sup>ème</sup> siècle .....              | 1 |
| Photo 4 : Les Sarts au milieu du XIX <sup>ème</sup> siècle.....               | 1 |
| Photo 5 : Vue aérienne de Mons-en-Barœul .....                                | 1 |
| Photo 6 : Les types d'habitat à Mons.....                                     | 1 |
| Photo 7 : La Mondiale à la limite du quartier des Sarts.....                  | 1 |
| Photo 8 : La salle des cuves de la brasserie Heineken .....                   | 1 |
| Photo 9: Façade du Fort de Mons.....                                          | 1 |
| Photo 10 : Les 2 types de maisons de l'îlot Berlioz.....                      | 1 |
| Photo 11 : La barre de logements collectifs R+5 de l'îlot Berlioz .....       | 1 |
| Photo 12 : Vue du jardin des Acacias depuis l'avenue des Acacias .....        | 1 |
| Photo 13 : Les phares de décoration en métal pain du jardin des Acacias ..... | 1 |

|                                                                                                          |   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Photo 14 : La végétation et le minérale du jardin des Acacias .....                                      | 1 |
| Photo 15 : Les bancs du jardin des Acacias.....                                                          | 1 |
| Photo 16 : Les poubelles et les grilles du jardin des Acacias .....                                      | 1 |
| Photo 17 : Le jeux pour enfant du jardin des Acacias.....                                                | 1 |
| Photo 18 : Le terrain de pétanque du jardin des Acacias .....                                            | 1 |
| Photo 19 : Le terrain bétonné à l'abandon dans la partie sportive .....                                  | 1 |
| Photo 20 : Vue générale du parc 1.....                                                                   | 1 |
| Photo 21 : Les jeux pour enfant encore présents.....                                                     | 1 |
| Photo 22 : La mousse qui gagne le sol sur toute la surface piéton .....                                  | 1 |
| Photo 23 : Les bancs dégradés voir même arrachés.....                                                    | 1 |
| Photo 24 : Des reliefs inutiles et des plaques d'égouts qui ressortent.....                              | 1 |
| Photo 25 : Vue générale du parc 2.....                                                                   | 1 |
| Photo 26 : Dispositifs de stoppage des véhicules motorisés .....                                         | 1 |
| Photo 27 : Les dispositifs de ralentissements des deux roues dans les environ du jardin des Acacias..... | 1 |
| Photo 28 : Les 26 places rue Lalo .....                                                                  | 1 |
| Photo 29 : Les 7 places allée du Parc .....                                                              | 1 |
| Photo 30 : Les 36 rue J. J. Rousseau.....                                                                | 1 |
| Photo 31 : Les 53 places avenue des Acacias.....                                                         | 1 |
| Photo 32 : Les garages privés.....                                                                       | 1 |
| Photo 33 : Les 40 places avenue de verdun.....                                                           | 1 |
| Photo 34 : Les différentes tailles de stationnements privés.....                                         | 1 |
| Photo 35 : stationnements sauvage qui ne laisse que peu de place pour les piétons .....                  | 1 |
| Photo 36 : stationnements sauvage qui empêchent les voitures de sortir .....                             | 1 |
| Photo 37 : Eclairage des voyettes .....                                                                  | 1 |
| Photo 38 : Parc oriental de Maulevrier 1, Maine et Loire .....                                           | 1 |
| Photo 39 : Parc oriental de Maulevrier 2, Maine et Loire .....                                           | 1 |
| Photo 40 : Rénovation du coté promenade vue Générale 3 .....                                             | 1 |
| Photo 41 : Rénovation du coté promenade vue entré principale 1 .....                                     | 1 |



|                                                                      |   |
|----------------------------------------------------------------------|---|
| Photo 42 : Rénovation du coté promenade vue entré principale 2 ..... | 1 |
| Photo 43 : Rénovation du coté promenade vue entré Nord-est .....     | 1 |
| Photo 44 : Rénovation du coté promenade vue entré Sud-est .....      | 1 |
| Photo 45 : Rénovation du coté promenade vue entré Sud-ouest .....    | 1 |
| Photo 46 : Rénovation du coté promenade vue entré Nord-ouest .....   | 1 |
| Photo 47 : Rénovation du coté promenade les 6 cercles .....          | 1 |
| Photo 48 : Exemple de composition .....                              | 1 |
| Photo 49 : Illustration tirées de HAGS .....                         | 1 |
| Photo 50 : Parc oriental de Maulevrier 2, Maine et Loire .....       | 1 |
| Photo 51 : schéma de position du pont .....                          | 1 |
| Photo 52 : Illustration tirées de HAGS 2 .....                       | 1 |
| Photo 53 : Aménagement non loin du Fort .....                        | 1 |
| Photo 54 : Illustration tirées de HAGS Planet .....                  | 1 |
| Photo 55 : Eclairage des voyettes 4 et 5 .....                       | 1 |
| Photo 56 : Eclairage des voyettes 1, 2 et 8 .....                    | 1 |
| Photo 57 : Eclairage de la voyette 7 .....                           | 1 |
| Photo 58 : Eclairage de la voyette 6 .....                           | 1 |
| Photo 59 : Photo satellite de l'actuel parking .....                 | 1 |

- **Table des Figures :**

|                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 2: Evolution de la population Monsoise de 1800 à 2006.....           | 13 |
| Figure 1 : Les composantes du taux de variation démographique .....         | 1  |
| Figure 3 : Lieu de l'habitation et du travail en 1999 .....                 | 1  |
| Figure 4 : Analyse du q. « Eléments et incivilités » .....                  | 1  |
| Figure 5 : Analyse du q. « Fréquentation des parcs » .....                  | 1  |
| Figure 6 : Analyse du questionnaire « Elément de voirie défaillant » .....  | 1  |
| Figure 7 : Analyse du questionnaire « Eclairage des voyettes » .....        | 1  |
| Figure 8 : Analyse du q. « Nombre de personne pas foyer » .....             | 1  |
| Figure 9 : Analyse du q. « Classes d'âge » .....                            | 1  |
| Figure 10 : Analyse du q. « CSP » .....                                     | 1  |
| Figure 11 : Analyse du q. « Origines ethnique» .....                        | 1  |
| Figure 12 : Analyse du q. « Génération ethnique » .....                     | 1  |
| Figure 13 : Analyse du q. « Origines ethnique » .....                       | 1  |
| Figure 14 : Analyse du q. « Déplacements professionnel et personnel » ..... | 1  |
| Figure 16 : Analyse du q. « Transport-travail » .....                       | 1  |
| Figure 15 : Analyse du q. « Transport-personnel » .....                     | 1  |







Questionnaire d'évaluation des besoins du  
quartier des Sarts par :

**Barnat Rémi**

30 bis rue des prévoyants

59370 Mons-en-Barœul

06.12.02.19.61

rbarnat@gmail.com

Ce questionnaire a pour unique but d'**évaluer dans le quartier des Sarts** l'état des voiries, des équipements et de leurs utilisations, la quantité et la nature des flux de personnes, ainsi que le niveau d'entente sociale. Je le réalise afin de servir de support à mon **projet universitaire, sans aucun rapport direct avec la municipalité excepté celui de suggérer mon projet**. Il ne s'agit que d'un exercice universitaire servant à mettre en évidence la nature des modifications, nécessaires à mettre en place selon mon projet pour ce quartier. Je m'engage à mettre à la disposition de ceux qui le désire une copie du projet final par email.

Merci de répondre le plus naturellement et spontanément possible afin que vos témoignages reflètent de véritables tendances. Votre **aide précieuse** est vitale pour mon étude et ne vous prendra que **10 minutes**.

Merci pour votre temps, Rémi Barnat.

## La voirie (route, trottoir, stationnement,...)

1. Vous trouvez les voiries du quartier (route, trottoir, stationnement, marquage au sol) :

☐ très satisfaisantes ☐ plutôt satisfaisantes ☐ plutôt pas satisfaisantes ☐ pas satisfaisantes

2. Quels éléments de la voirie trouvez-vous les moins satisfaisants ?

☐ les routes ☐ les trottoirs ☐ les stationnements ☐ les marquages au sol ☐ autre :.....

Suggestions éventuelles ?.....

.....

Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi

3. Vous trouvez l'éclairage des rues:

☐ très satisfaisantes ☐ plutôt satisfaisantes ☐ plutôt pas satisfaisantes ☐ pas satisfaisantes

4. Vous trouvez l'éclairage du parc:

☐ très satisfaisantes ☐ plutôt satisfaisantes ☐ plutôt pas satisfaisantes ☐ pas satisfaisantes

5. Vous trouvez l'éclairage des voyettes (étroit chemin entre deux maison qui sert de raccourcie):

☐ très satisfaisantes ☐ plutôt satisfaisantes ☐ plutôt pas satisfaisantes ☐ pas satisfaisantes

## Les équipements et leurs utilisations :

---

6. Vous considérez les équipements de votre quartier (commerce, centre d'étude, parc, lieu culturelle, terrain de sport, établissement médicale, station de bus/métro, centre associatif,...) comme :

☐ très satisfaisant ☐ plutôt satisfaisant ☐ plutôt pas satisfaisant ☐ pas satisfaisant

Lesquelles vous semblent manquer ?.....

Lesquelles sont dégradés ?.....

7. Fréquentez-vous le parc ?

☐ Non, jamais ☐ 1 à 2fois/mois ☐ 2 à 5 fois/mois ☐ 5 fois/mois et plus

8. Avez-vous connaissance de dispositifs culturels de proximité (bibliothèque, association, ...)?

☐

oui

☐

non

Si oui, lesquelles.....

Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi

9. Considérez-vous que certains espaces publics sont victimes d'acte d'incivilité (squat, dégradations, violence,...) ? ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez quel acte pour chacun :

Parc : ..... **Voyette<sup>1</sup>**: ..... Rue : ..... Autre : .....  
.....

## Les déplacements

### • Les déplacements professionnels :

10. Votre éventuel lieu de travail ?

☐ Lille ☐ Roubaix/Tourcoing ☐ Mons-en-Barœul Adresse : .....  
☐ Villeneuve d'Ascq ☐ Autre : .....

Quel mode de transport utilisez-vous ?

☐ la voiture ☐ le métro ☐ le bus ☐ le vélo/roller ☐ à pieds

11. Votre lieu d'étude ou celui de vos enfants ?

☐ Mons-en-Barœul Adresse : .....  
Niveau : .....  
☐ Lille ☐ Roubaix/Tourcoing ☐ Villeneuve d'Ascq ☐ Autre : .....

Quel mode de transport utilisez-vous ?

☐ la voiture ☐ le métro ☐ le bus ☐ le vélo/roller ☐ à pieds

### • Les déplacements personnels :

12. Votre éventuel lieu de pratique sportive ?

☐ Lille ☐ Roubaix/Tourcoing ☐ Mons-en-Barœul Adresse : .....  
☐ Villeneuve d'Ascq ☐ Autre : .....

Quel mode de transport utilisez-vous ?

☐ la voiture ☐ le métro ☐ le bus ☐ le vélo/roller ☐ à pieds

<sup>1</sup> Étroit chemin entre deux maison qui sert de raccourcie



13. Votre éventuel lieu d'activité socioculturelle ?

☐ Lille ☐ Roubaix/Tourcoing ☐ Mons-en-Barœul Adresse :.....  
☐ Villeneuve d'Ascq ☐ Autre :.....

Quel mode de transport utilisez-vous ?

☐ la voiture ☐ le métro ☐ le bus ☐ le vélo/roller ☐ à pieds

14. Votre éventuel autre lieu de loisirs?

☐ Mons-en-Barœul Adresse :.....  
Indiquez :.....

☐ Lille ☐ Roubaix/Tourcoing ☐ Villeneuve d'Ascq ☐ Autre :.....

Quel mode de transport utilisez-vous ?

☐ la voiture ☐ le métro ☐ le bus ☐ le vélo/roller ☐ à pieds

15. Emplacement de votre médecin généraliste ?

☐ Mons-en-Barœul Adresse :.....  
☐ Lille ☐ Roubaix/Tourcoing ☐ Villeneuve d'Ascq ☐ Autre :.....

Quel mode de transport utilisez-vous ?

☐ la voiture ☐ le métro ☐ le bus ☐ le vélo/roller ☐ à pieds

16. Emplacement de votre boulangerie principale?

☐ Mons-en-Barœul Adresse :.....  
☐ Lille ☐ Roubaix/Tourcoing ☐ Villeneuve d'Ascq ☐ Autre :.....

Quel mode de transport utilisez-vous ?

☐ la voiture ☐ le métro ☐ le bus ☐ le vélo/roller ☐ à pieds

17. Emplacement de votre supérette principale?

☐ Mons-en-Barœul Adresse :.....  
☐ Lille ☐ Roubaix/Tourcoing ☐ Villeneuve d'Ascq ☐ Autre :.....

Quel mode de transport utilisez-vous ?

☐ la voiture ☐ le métro ☐ le bus ☐ le vélo/roller ☐ à pieds

## Le lien Social :

---

18. Vous arrive-t-il de rendre visite à vos voisins ou d'autres personnes du quartier des Sarts ?

- ☐ Non, jamais      ☐ 1 à 3 fois/mois      ☐ 3 à 10 fois/mois      ☐ plus de 10 fois/mois

19. Rencontrez-vous vos voisins dans les espaces publics du quartier (parc, lieu associatif, salle de sport,...) ?

- ☐ Non, jamais      ☐ 1 à 3 fois/mois      ☐ 3 à 10 fois/mois      ☐ 10 fois/mois et plus

20. Avez-vous des problèmes de voisinage ou des tensions avec certaines catégories de population du quartier des Sarts?.....

21. Avez-vous des problèmes d'entente avec des gens extérieurs au quartier ?  
.....

Le Nord est en termes d'origine des populations un des départements les plus riches de France (Belges, Polonais, Magrébins, africains,...).

22. Ressentez-vous cette diversité dans les Sarts ?

- ☐ oui      ☐ plutôt      ☐ plutôt pas      ☐ non

23. Êtes-vous vous-même originaire d'un pays étranger ?

- ☐ oui      ☐ non

Si oui, Lequel ?.....

24. De quelle génération êtes-vous ?

- ☐ 1ère génération      ☐ 2ème génération      ☐ 3ème génération      ☐ plus ancienne

## Etat Civil :

---

25. Votre foyer est constitué de:

- ☐ 1 personne      ☐ 2 personnes      ☐ 3 personnes      ☐ 4 à 6 personnes      ☐ plus de 6 personnes

Réaménagement de l'îlot Berlioz

*Barnat Rémi*

26. Dans votre famille combien y-a-t-il de personne dont l'âge est :

- |                                             |                                         |                                         |                                            |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> de moins de 12 ans | <input type="checkbox"/> de 12 à 18 ans | <input type="checkbox"/> de 18 à 25 ans | <input type="checkbox"/> de 25 à 40 ans    |
| <input type="checkbox"/> de 40 à 65 ans     | <input type="checkbox"/> de 65 à 80 ans | <input type="checkbox"/> de 80 à 90 ans | <input type="checkbox"/> de plus de 90 ans |

27. Dans votre foyer, combien y-a-t-il de personne pour chaque catégorie socioprofessionnelle :

- |                                                   |                                                                          |                                                |                                                                       |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> agriculteurs exploitants | <input type="checkbox"/> artisans, commerçants<br>et chefs d'entreprises | <input type="checkbox"/> cadres<br>supérieures | <input type="checkbox"/> professions<br>libérale ou<br>intermédiaires |
| <input type="checkbox"/> employés                 | <input type="checkbox"/> ouvriers                                        | <input type="checkbox"/> retraités             | <input type="checkbox"/> sans activité<br>professionnelle             |

28. Votre logement est de type (cochez ce qui vous concerne) :

- |                                          |                                            |                                              |                                                         |
|------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> logement social | <input type="checkbox"/> logement étudiant | <input type="checkbox"/> logement individuel | <input type="checkbox"/> logement collectif<br>type HLM |
|------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------|

29. Vous êtes :

- |                                                         |                                                      |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> propriétaire de votre logement | <input type="checkbox"/> locataire de votre logement |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|

**Merci** d'avoir répondu à ce questionnaire, qui pourra ainsi mieux refléter les caractéristiques de votre quartier et apporter une aide informative en vue de l'amélioration de certains aspects. Toute personne qui souhaite recevoir une copie de ce dossier lorsque celui –ci sera finalisé est priée de me laisser son adresse électronique : .....

Merci beaucoup, Rémi BARNAT

Réaménagement de l'îlot Berlioz

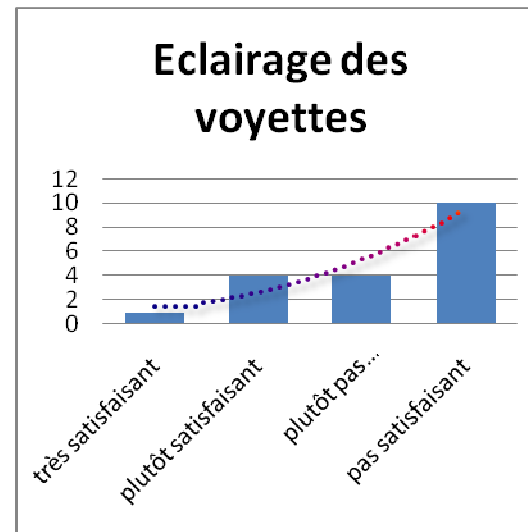
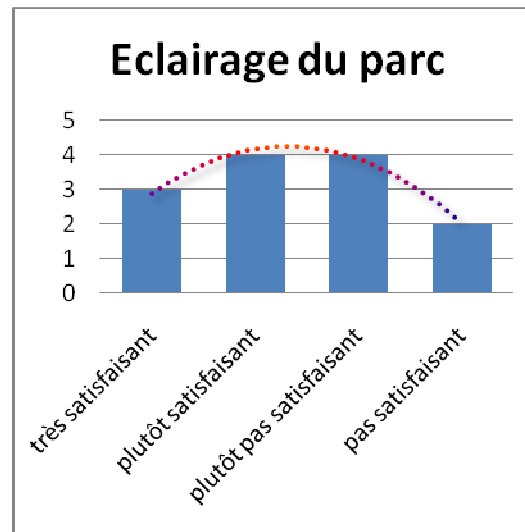
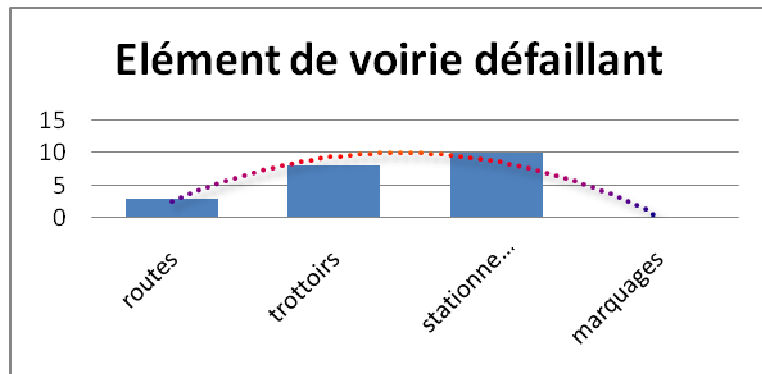
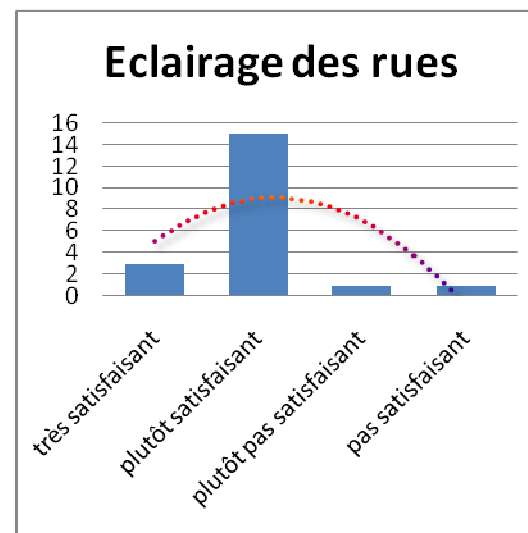
*Barnat Rémi*



# RESULTATS ET ANALYSE DES QUESTIONNAIRES :

- Voirie :

|                           | très satisfaisant | plutôt satisfaisant | plutôt pas satisfaisant | pas satisfaisant |       | total population |
|---------------------------|-------------------|---------------------|-------------------------|------------------|-------|------------------|
| état général de la voirie | 2                 | 15                  | 4                       | 1                |       | 22               |
|                           | routes            | trottoirs           | stationnements          | marquages        | autre | total population |
| élément défaillant        | 3                 | 8                   | 10                      | 0                |       | 21               |
|                           | très satisfaisant | plutôt satisfaisant | plutôt pas satisfaisant | pas satisfaisant |       | total population |
| éclairage des rues        | 3                 | 15                  | 1                       | 1                |       | 20               |
| éclairage du parc         | 3                 | 4                   | 4                       | 2                |       | 13               |
| éclairage des voyettes    | 1                 | 4                   | 4                       | 10               |       | 19               |

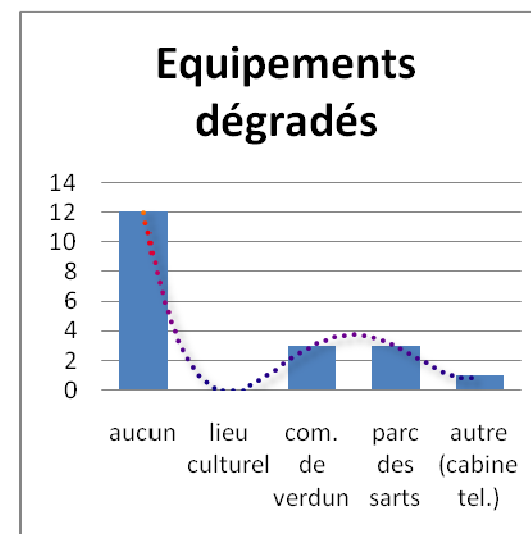
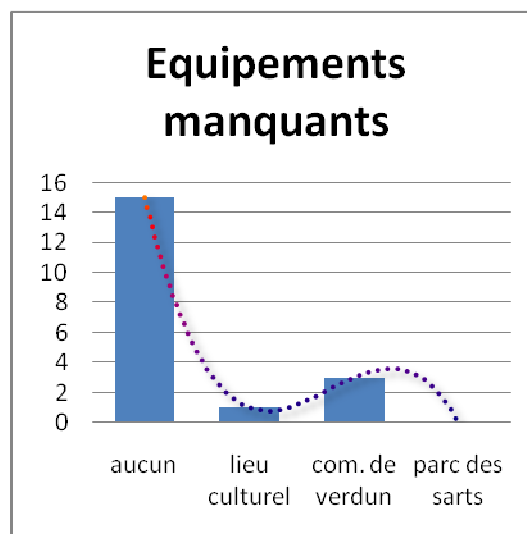
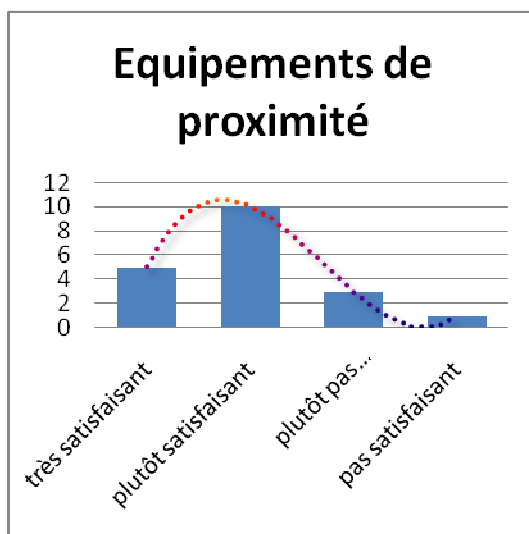


Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi

- **Equipements :**

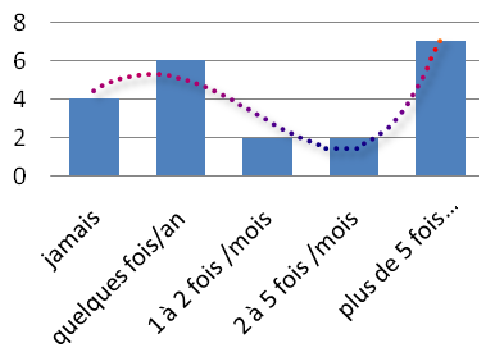
|                              | très satisfaisant | plutôt satisfaisant | plutôt pas satisfaisant | pas satisfaisant |                      | total population |
|------------------------------|-------------------|---------------------|-------------------------|------------------|----------------------|------------------|
| équipements de proximité     | 5                 | 10                  | 3                       | 1                |                      | 19               |
|                              | aucun             | lieu culturel       | com. de verdun          | parc des sarts   | autre (cabine tel.)  | total population |
| équipements manquants        | 15                | 1                   | 3                       | 0                |                      | 19               |
| équipements dégradés         | 12                | 0                   | 3                       | 3                | 1                    | 19               |
|                              | jamais            | quelques fois/an    | 1 à 2 fois /mois        | 2 à 5 fois /mois | plus de 5 fois /mois | total population |
| frequentation des parc       | 4                 | 6                   | 2                       | 2                | 7                    | 21               |
|                              | oui               | non                 |                         |                  |                      | total population |
| espace publique & incivilité | 14                | 6                   |                         |                  |                      | 20               |
|                              | parc              | voyette             | rue                     | commerce         | autre                | total population |
| espace publique & incivilité | 7                 | 1                   | 3                       | 1                | 1                    | 13               |



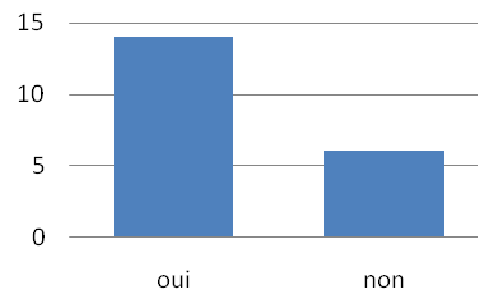
Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi

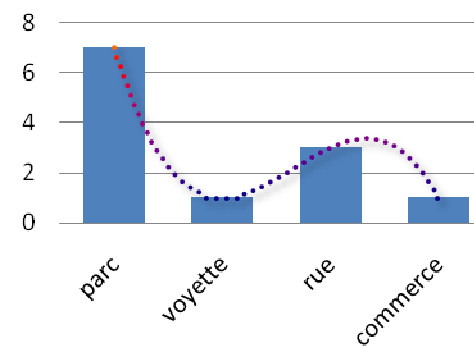
### Fréquentation des parcs



### Espace public victime d'incivilités?



### Equipements et incivilités



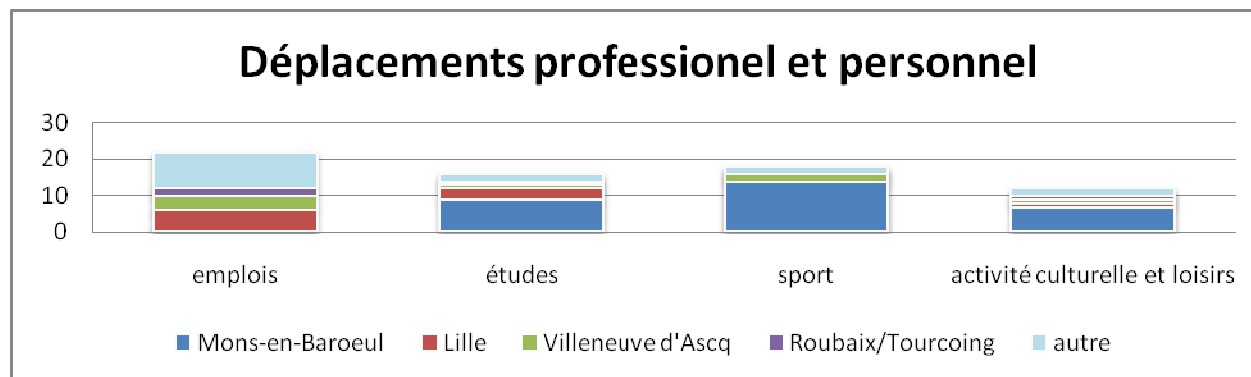
Réaménagement de l'îlot Berlioz

*Barnat Rémi*



- **Déplacements :**

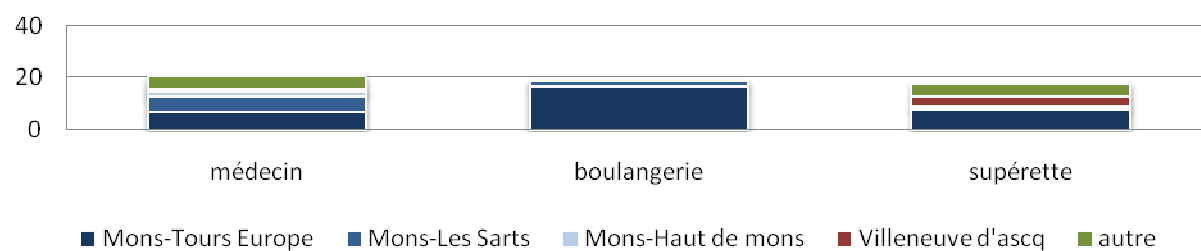
| Déplacements professionnel et pers. | Mons-en-Barœul    | Lille          | Villeneuve d'Ascq | Roubaix/Tourcoing | autre | total population |
|-------------------------------------|-------------------|----------------|-------------------|-------------------|-------|------------------|
| emplois                             | 1                 | 5              | 4                 | 2                 | 10    | <b>22</b>        |
| études                              | 9                 | 3              | 1                 | 1                 | 2     | <b>16</b>        |
| sport                               | 14                | 0              | 2                 | 0                 | 2     | <b>18</b>        |
| activité culturelle et loisirs      | 7                 | 1              | 1                 | 1                 | 2     | <b>12</b>        |
| Com. et praticiens médic. de prox.  | Mons-Tours Europe | Mons-Les Sarts | Mons-Haut de mons | Villeneuve d'ascq | autre | total population |
| médecin                             | 7                 | 6              | 2                 | 1                 | 5     | <b>21</b>        |
| boulangerie                         | 17                | 2              | 0                 | 0                 | 0     | <b>19</b>        |
| supérette                           | 8                 | 1              | 0                 | 4                 | 5     | <b>18</b>        |
| Modes de transport                  | voiture           | métro/bus      | vélo/roller       | à pieds           |       | total population |
| emplois                             | 13                | 5              | 1                 | 0                 |       | <b>19</b>        |
| études                              | 2                 | 7              | 0                 | 3                 |       | <b>12</b>        |
| sport                               | 3                 | 0              | 1                 | 9                 |       | <b>13</b>        |
| activité culturelle et loisirs      | 2                 | 2              | 0                 | 2                 |       | <b>6</b>         |
| médecin                             | 5                 | 0              | 0                 | 9                 |       | <b>14</b>        |
| boulangerie                         | 1                 | 0              | 0                 | 14                |       | <b>15</b>        |
| supérette                           | 7                 | 0              | 0                 | 3                 |       | <b>10</b>        |
| totale [etu+perso]                  | 20                | 9              | 1                 | 40                |       | <b>70</b>        |



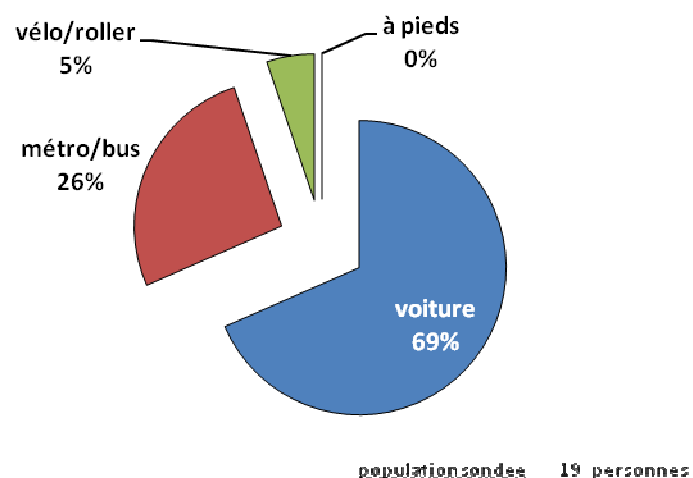
**Réaménagement de l'îlot Berlioz**

*Barnat Rémi*

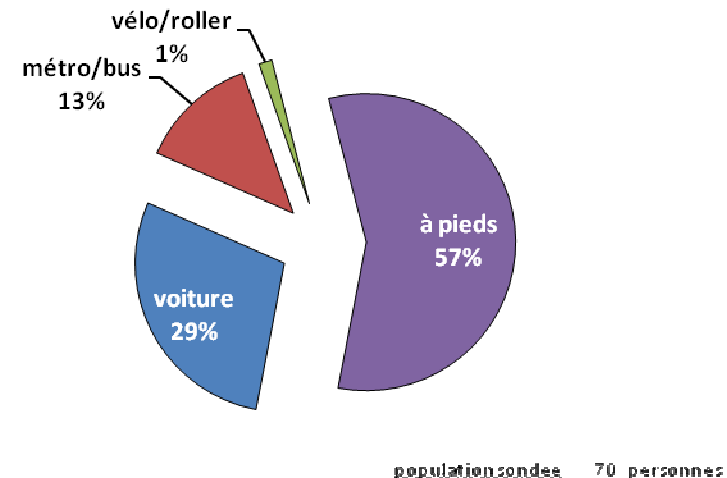
## Commerces et praticiens médicale de proximité



## Mode de transport pour rejoindre l'emploi



## Mode de transport pour les déplacements personnels

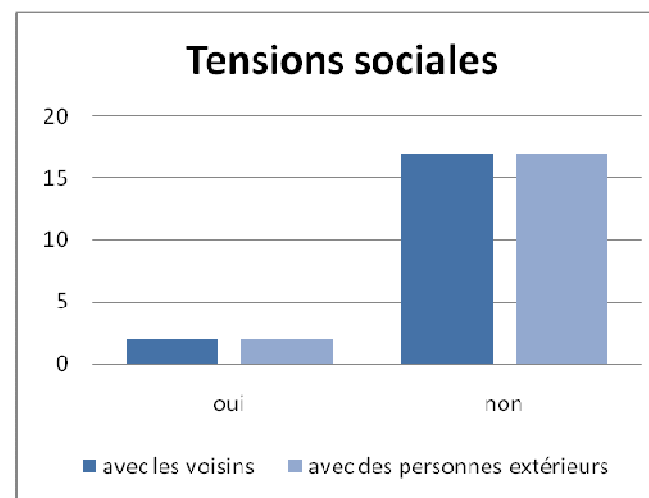
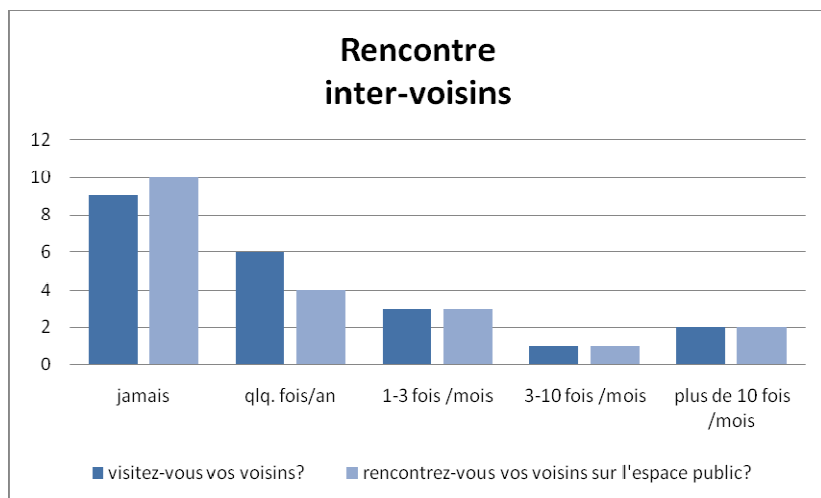


Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi

- **Lien Social :**

| Rencontre inter-voisins                          | jamais   | qlq. fois/an | 1-3 fois /mois | 3-10 fois /mois | plus de 10 fois /mois |         | total population |
|--------------------------------------------------|----------|--------------|----------------|-----------------|-----------------------|---------|------------------|
| visitez-vous vos voisins?                        | 9        | 6            | 3              | 1               | 2                     |         | 21               |
| rencontrez-vous vos voisins sur l'espace public? | 10       | 4            | 3              | 1               | 2                     |         | 20               |
| tensions sociales                                | oui      | non          |                |                 |                       |         | total population |
| avec les voisins                                 | 2        | 17           |                |                 |                       |         | 19               |
| avec des personnes extérieurs                    | 2        | 17           |                |                 |                       |         | 19               |
|                                                  | oui      | plutôt       | plutôt pas     | non             |                       |         | total population |
| diversité des origines                           | 19       | 1            | 1              | 0               |                       |         | 21               |
|                                                  | oui      | non          |                |                 |                       |         | total population |
| origine étrangère?                               | 11       | 11           |                |                 |                       |         | 22               |
|                                                  | Belgique | Italie       | Laos           | Maroc           | Pologne               | Vietnam | total population |
| Origine de la population                         | 1        | 2            | 1              | 4               | 1                     | 1       | 10               |
|                                                  | 1ère     | 2ème         | 3ème           | plus ancienne   |                       |         | total population |
| quel génération?                                 | 4        | 5            | 0              | 1               |                       |         | 10               |

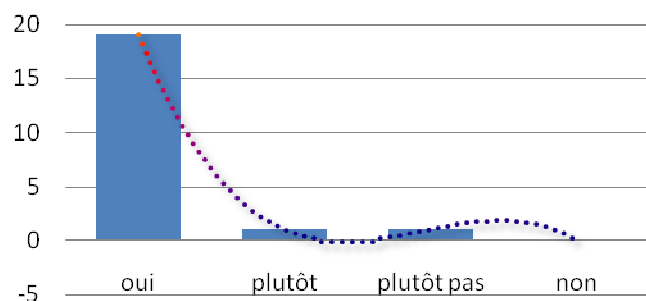


**Réaménagement de l'îlot Berlioz**

*Barnat Rémi*

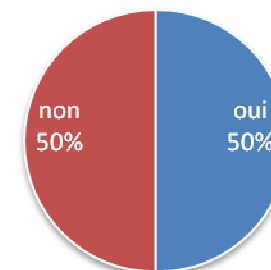


## Sentiment de diversité des origines ethnique pour la population de l'îlot Berlioz?



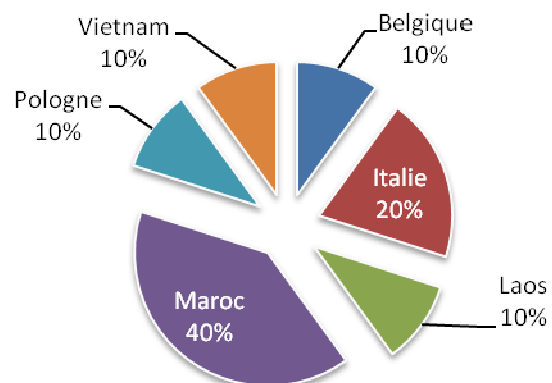
population sondée 22 personnes

## Etes-vous originaire d'un pays étranger depuis moins de 4 génération?



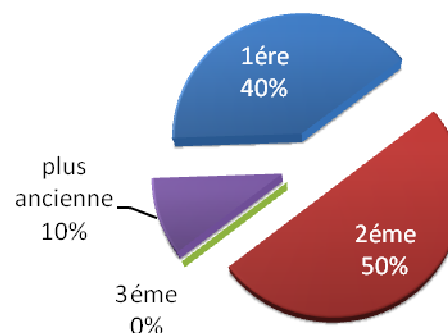
population sondée 22 personnes

## Origine de la population



population sondée 10 personnes

## quel génération?



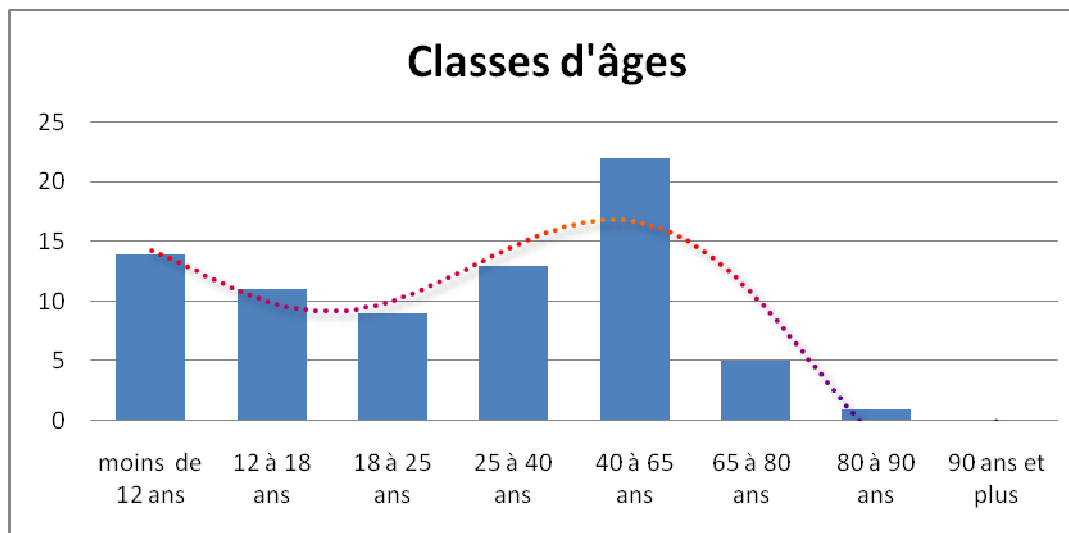
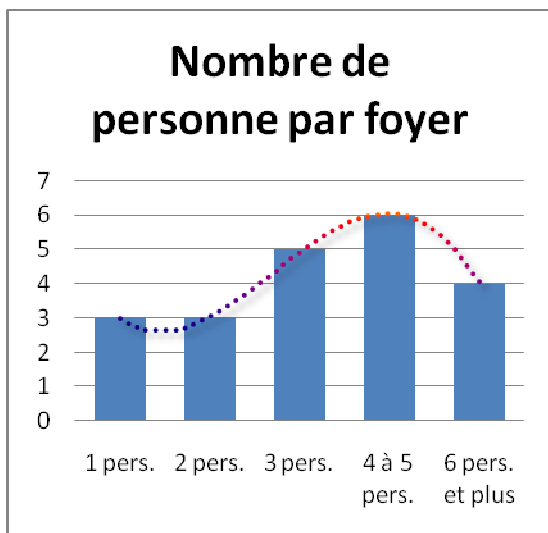
population sondée 10 personnes

Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi

- Etat civil :

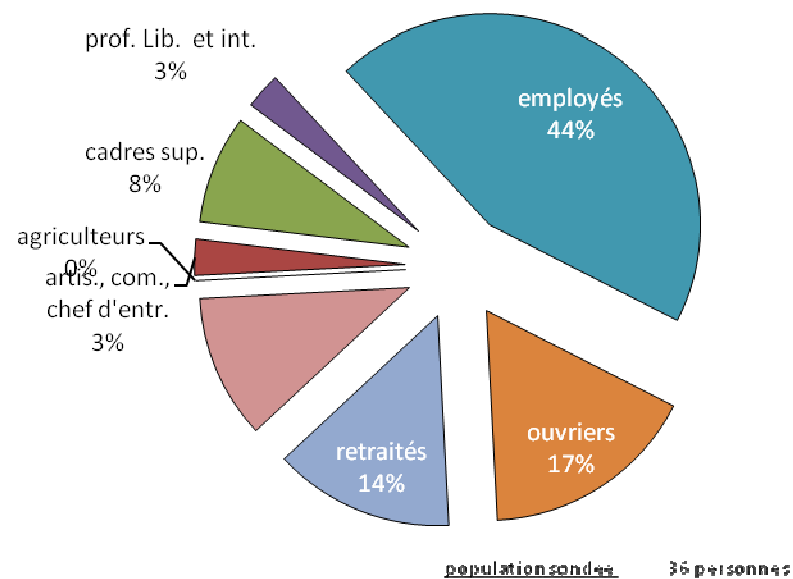
|                      | 1 pers.         | 2 pers.                       | 3 pers.     | 4 à 5 pers.           | 6 pers. et plus |             |             |                | total pop. |
|----------------------|-----------------|-------------------------------|-------------|-----------------------|-----------------|-------------|-------------|----------------|------------|
| foyer de             | 3               | 3                             | 5           | 6                     | 4               |             |             |                | 21         |
|                      | moins de 12 ans | 12 à 18 ans                   | 18 à 25 ans | 25 à 40 ans           | 40 à 65 ans     | 65 à 80 ans | 80 à 90 ans | 90 ans et plus | total pop. |
| combien de pers. de  | 14              | 11                            | 9           | 13                    | 22              | 5           | 1           | 0              | 75         |
|                      | agriculteurs    | artis., com.,<br>chef d'entr. | cadres sup. | prof. Lib.<br>et int. | employés        | ouvriers    | retraités   | fonctionnaires | total pop. |
| CSP                  | 0               | 1                             | 3           | 1                     | 16              | 6           | 5           | 4              | 36         |
|                      | propriétaire    | locataire                     |             |                       |                 |             |             |                | total pop. |
| propr. ou locataire? | 20              | 1                             |             |                       |                 |             |             |                | 21         |



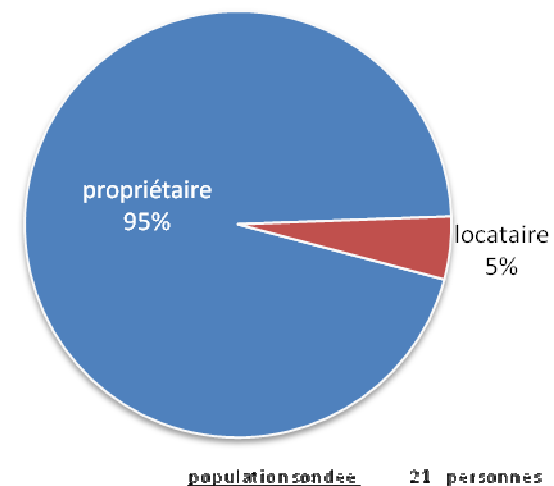
Réaménagement de l'îlot Berlioz

*Barnat Rémi*

## Cathégorie Socioprofessionnelle



## Propriétaire ou locataire?



Réaménagement de l'îlot Berlioz

Barnat Rémi



## **Résumé**

# **Réaménagement de l'îlot Berlioz**

## **Commune de Mons-en-Barœul**

**Vers une utilisation de l'espace du parc, des stationnements plus efficace, et une sécurisation des voyettes dans l'îlot Berlioz**

Mons-en-Barœul, commune Nordiste de 23000 habitants au croisement de Lille et de Roubaix, a connu dans les années 60 une forte dynamisation. C'est d'ailleurs à cette époque que l'îlot Berlioz, un ensemble de logement individuel et collectif mêlés à un parc, a vu le jour.

Aujourd'hui dégradé par le temps, et les actes d'incivilité, cet îlot nécessite un réaménagement de son Parc et de ses voyettes. De plus ayant été conçue à une époque où la voiture ne prenait qu'une place négligeable dans la vie des Monsois, le stationnement de proximité constitue une bataille de tous les jours pour les actuels riverains.

Les propositions d'aménagement s'axeront donc autour de trois points à savoir le réaménagement et requalification du parc, en un côté sportif et un côté promenade ; l'aménagement du parking sauvage de « l'allée du parc » ; et l'éclairage ainsi que le débroussaillage des voyettes de l'îlot Berlioz.

Ceci permettra une rénovation du parc des sarts et de ses alentours, permettant ainsi aux riverains de proximité mais également aux Monsois de profiter de cet espace de détente et de sport.

**Mots clés :** Nord-Pas-de-Calais, Nord, Lmcu, Lille, Mons-en-Barœul, Mons, Sarts, village, Berlioz, parc, promenade, parking, voyette, cyclable, vélo, ralentisseurs, asiatique, sport, éclairage, stationnement, végétation, décoration, accession, incivilité, dégradation, voirie, chemin.

BARNAT Rémi  
DA3  
Projet individuel 2008/2009  
Tuteur : Mr BOUTET

Ecole Polytechnique de l'Université de Tours  
Département Aménagement  
35, allée Ferdinand de Lesseps  
BP 30553  
37205 Tours cedex 3

**Réaménagement de l'îlot Berlioz**

*Barnat Rémi*